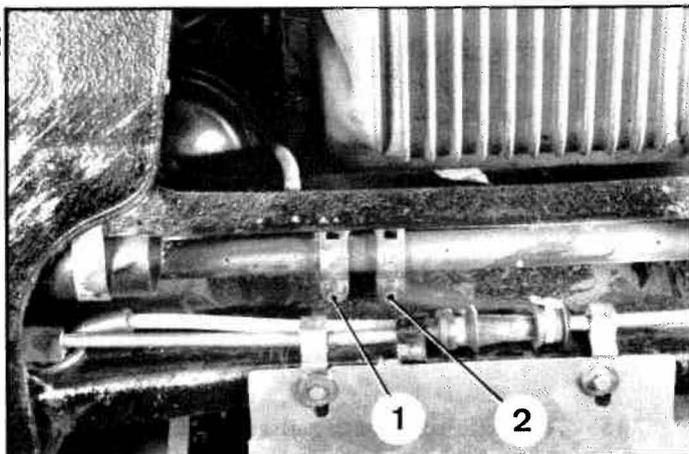


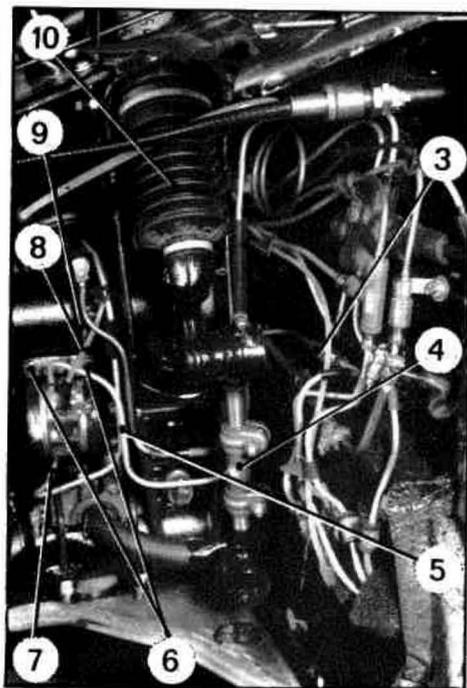
DEPOSE ET POSE D'UN DEMI-ESSIEU AVANT.

VEHICULES T.T.

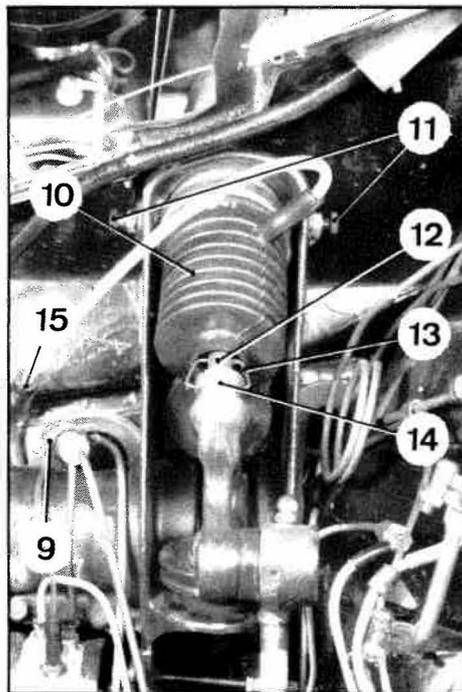
1525



12 500

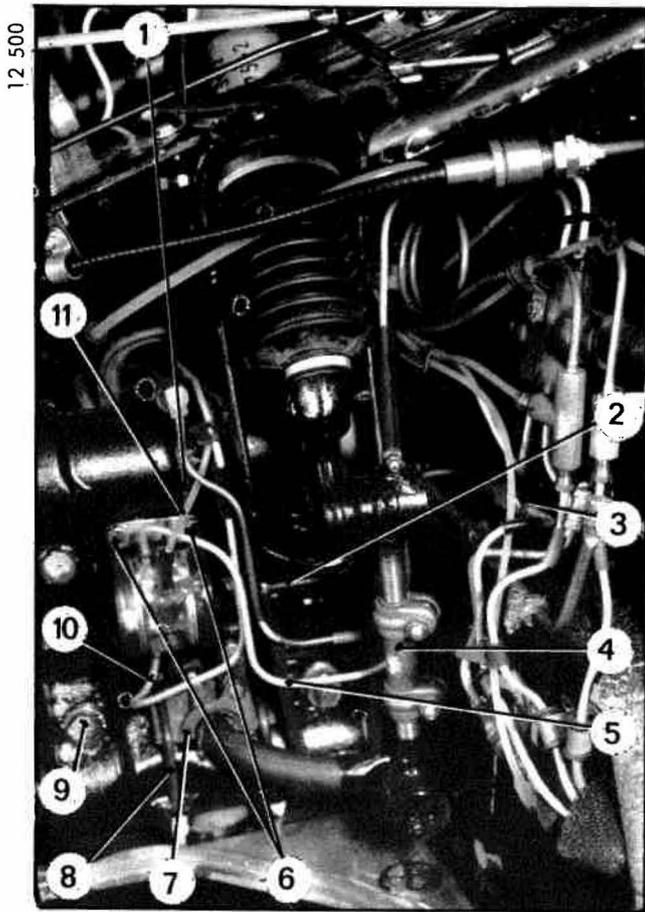


1523



DEPOSE.

1. Desserrer les écrous des roues avant. Placer le véhicule sur cales (support 2505-T).
Déposer les roues avant.
2. Déposer la roue de secours, la barre d'appui de roue de secours, la commande dynamique et, s'il y a lieu, la commande directionnelle des phares.
Déposer les ailes avant.
3. Faire chuter la pression des circuits.
4. Déposer la transmission du côté du demi-essieu à déposer.
5. Déposer :
 - les tôles de protection du mécanisme de suspension,
 - la tôle inférieure de protection du côté du demi-essieu à déposer.
6. Desserrer les deux vis (1) et (2) des colliers de commande du correcteur de hauteur et de la tige de commande automatique des phares sur la barre anti-roulis.
7. Repérer à la peinture la position du manchon (4)
Desserrer les vis des colliers, puis déposer les deux manchons.
NOTA : Le manchon gauche est fileté à gauche à une extrémité et à droite à l'autre extrémité. Le manchon droit est fileté à droite à ses deux extrémités.
8. Désaccoupler le raccord du tube de liaison, du correcteur de hauteur avant, du bloc de répartition. Sur les véhicules \rightarrow 12/1967, le bloc de répartition est remplacé par la vanne de priorité.
Désaccoupler, du correcteur :
 - le tube d'alimentation (5),
 - les raccords (7) et (3),
 - le retour de fuite (8),
 - le tube de retour (9).
9. Desserrer les vis (6) et déposer le correcteur de hauteur.
10. Déposer le cylindre de suspension :
Déposer le bloc pneumatique et son entretoise.
Désaccoupler le raccord du tube d'alimentation du cylindre.
Désaccoupler le protecteur caoutchouc (10) du levier de commande.
Déposer l'épingle (13).
Baisser le bras au maximum pour dégager la tige (12).
NOTA : Il faut que les axes des trous de passage de l'épingle dans la tige et dans le levier soient parallèles pour pouvoir dégager la tige du levier.
Sur les véhicules \rightarrow 1/1967, le logement d'appui (14) de la bille est amovible. Le dégager en déposant la goupille de fixation.
11. Desserrer les contre-écrous et les vis (11).
Déposer le cylindre de suspension après avoir désaccouplé le raccord caoutchouc (15) de retour de fuite.



12. Déposer la tige de commande (2) des hauteurs :
Placer la commande manuelle en *position haute*.
Déposer la tige (2).

13. Déposer le palier de barre anti-roulis :

Déposer les deux étriers (8).

Déposer le palier (7).

Déposer les cinq vis de fixation (9) du demi-essieu sur l'unit.

14. Déformer le tube (12) pour permettre le passage du demi-essieu.

15. Orienter la barre anti-roulis (la faire pivoter d'un quart de tour vers le haut pour permettre la dépose du demi-essieu).

16. Déposer le demi-essieu.

NOTA : Ne pas égarer la bille d'appui de la tige de piston située dans le logement « a » du levier, ou dans le support amovible.

S'assurer que la bille n'est pas écaillée et vérifier l'appui de la tige de poussée.

POSE.

17. Poser le demi-essieu :

S'assurer que les pieds de centrage sont engagés dans les alésages de l'unit avant.

18. Serrer les cinq vis (9) de 70 à 90 mAN (7 à 9 m.kg).

19. Régler la barre anti-roulis.

20. Poser la tige de commande (2) des hauteurs.

21. Poser le correcteur de hauteur :

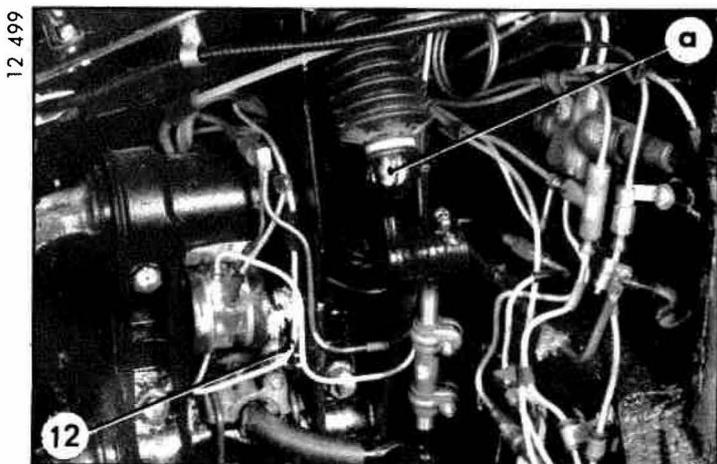
Accoupler les raccords (3) et ceux des tubes (5) et (10) ainsi que le retour de fuite (11) et le tube (1) de retour au réservoir.

Resserrer les vis (6) de la patte de fixation.

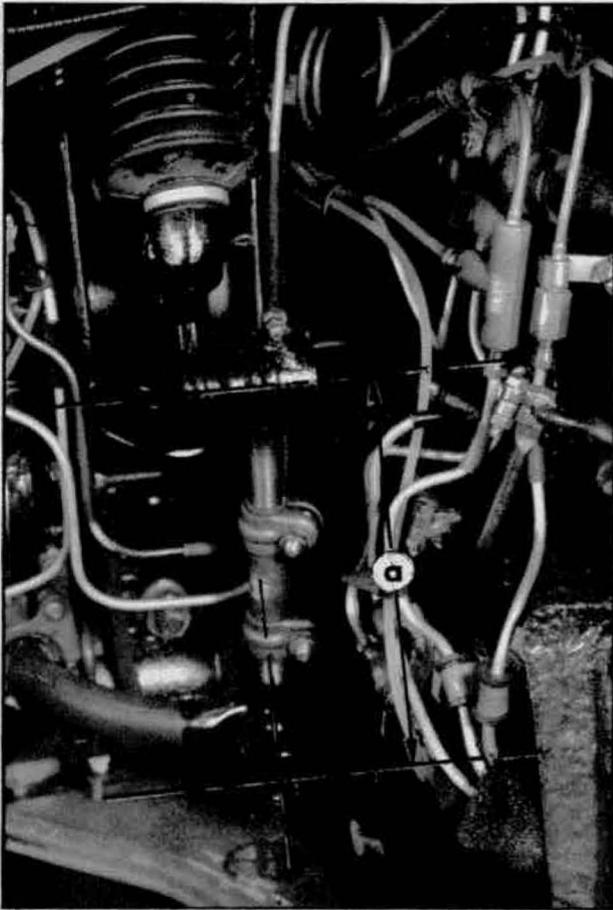
22. Accoupler la barre anti-roulis aux leviers de suspension :

a) Visser de quelques filets, le manchon gauche (4) sur l'embout de la rotule du levier de suspension, puis sur celui de la rotule de barre.

b) Visser le manchon droit sur l'embout fileté de la rotule de barre jusqu'à 5 mm environ de la fin du filetage.



12 500



- c) Visser le manchon gauche jusqu'aux repères faits au démontage, ou, s'il y a eu remplacement des pièces, jusqu'à obtenir, côté droit,
 $a = 198 \text{ mm}$
 (entre les axes de rotule de barre et du levier).
 Accoupler le manchon droit en le vissant de telle sorte qu'il y ait le même nombre de filets en prise sur l'emboût de la rotule du levier et sur celui de la rotule de barre.
- d) Régler le manchon côté gauche pour obtenir de ce côté, une cote :
 $a = 199 \text{ mm}$

e) Serrer les vis des colliers de serrage des manchons droit et gauche.

23. Procéder au pré réglage des hauteurs.

24. Monter le cylindre de suspension :

Engager le cylindre dans son logement puis serrer modérément les vis (2).

Bloquer les contre-écrous (1).

Engager la tige de piston (3) dans son logement.

Sur les véhicules \leftarrow 1/1967 :

Engager le logement amovible (5) de bille, dans le bras d'essieu. Aligner les trous de passage de la goupille. Goupiller.

ATTENTION : Vérifier que la bille de suspension est à sa place dans le levier.

Monter l'épingle (4).

Monter le protecteur caoutchouc (7).

Mettre en place la bague caoutchouc sur le protecteur. Poser un collier (pince 2483-T).

Accoupler le raccord caoutchouc (6) de retour de fuite.

25. Accoupler le tube d'alimentation, au cylindre.

26. Poser le bloc pneumatique et son entretoise (côté gauche).

27. Poser la transmission.

28. Poser les roues avant, puis mettre le véhicule au sol. Serrer définitivement les écrous des roues.

29. Régler les hauteurs.

Vérifier l'étanchéité des raccords et le niveau de liquide dans le réservoir.

30. Régler la commande manuelle des hauteurs.

31. Régler le parallélisme et le braquage.

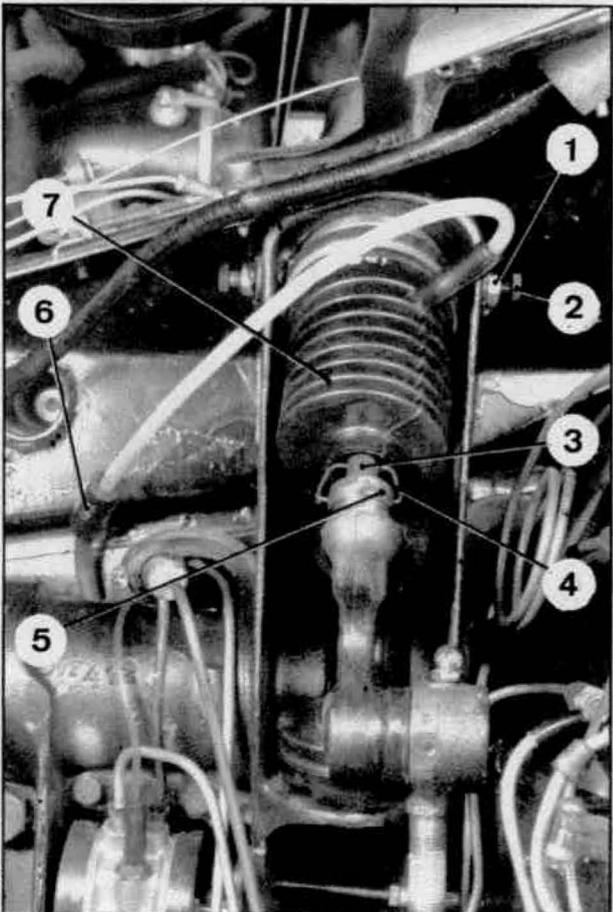
32. Poser les tôles inférieures et latérales de protection du mécanisme de suspension.

33. Poser :

- les ailes avant,
- la barre d'appui de roue de secours,
- les commandes des phares,
- la roue de secours.

34. Régler la came de point zéro.

Correctif N° 1 au Manuel 583-2



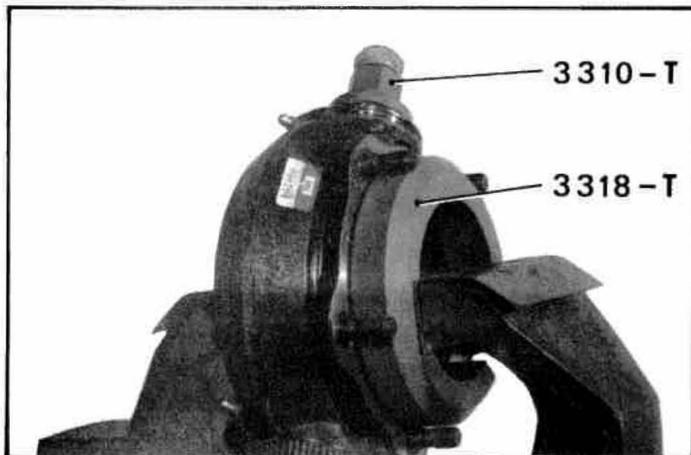
1523



I. DEPOSE ET POSE D'UNE ROTULE SUPERIEURE DE PIVOT.

VEHICULES T.T.

9912



DEPOSE.

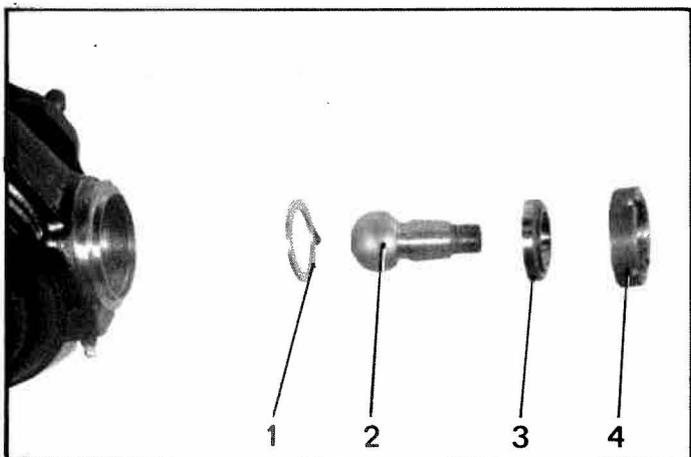
1. Déposer la gaine d'étanchéité de rotule.

2. Maintenir le pivot à l'étau en utilisant la borne 3318-T et des mordaches.

Dégager le métal rabattu du pivot, des encoches de l'écrou (4), à l'aide de l'outil MR.630-66/16.

Repousser le métal rabattu de part et d'autre des encoches de l'écrou, à l'aide d'un poinçon afin d'éviter la détérioration du pivot au desserrage de l'écrou.

1439



3. Déposer l'écrou (4) à l'aide de la clé 3310-T maintenue en place par un écrou.

4. Déposer :
 - la cuvette supérieure (3),
 - la rotule (2),
 - la cale d'épaisseur (1).

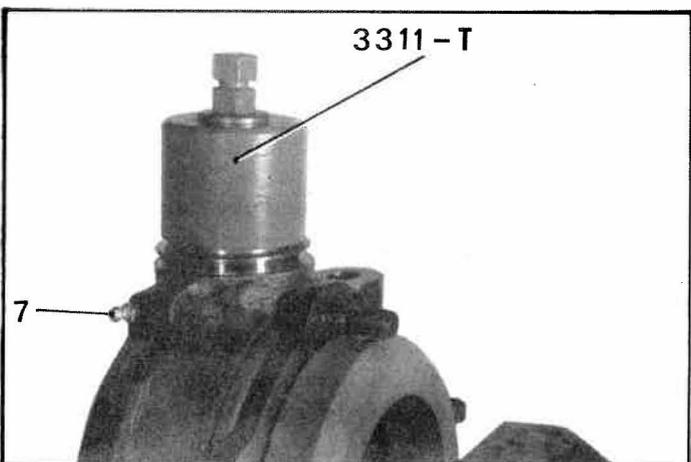
5. Extraire la cuvette inférieure de rotule à l'aide de l'extracteur 3311-T.

6. Déposer le graisseur de rotule (7).
 Nettoyer le conduit et le logement de rotule.

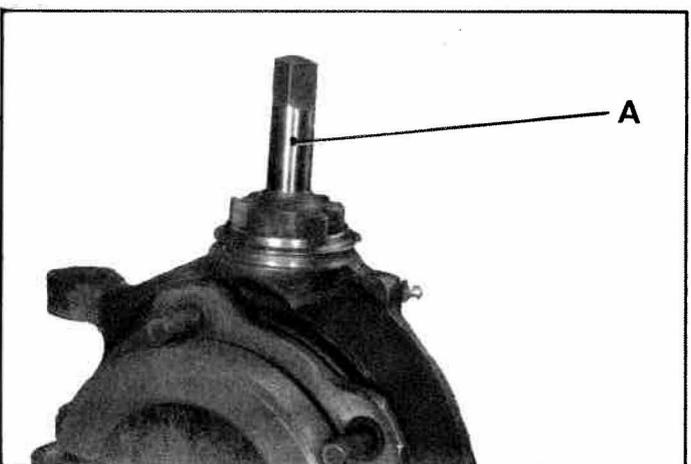
7. Si nécessaire, retoucher le filetage du pivot à l'aide d'un taraud spécial A. Ce taraud de 50 x 1,25 est vendu par les Etablissements DUC LAMOTHE LEDUC & Cie, 91, rue Saint Fargeau 75020 - PARIS - Tél : 636-67-30.

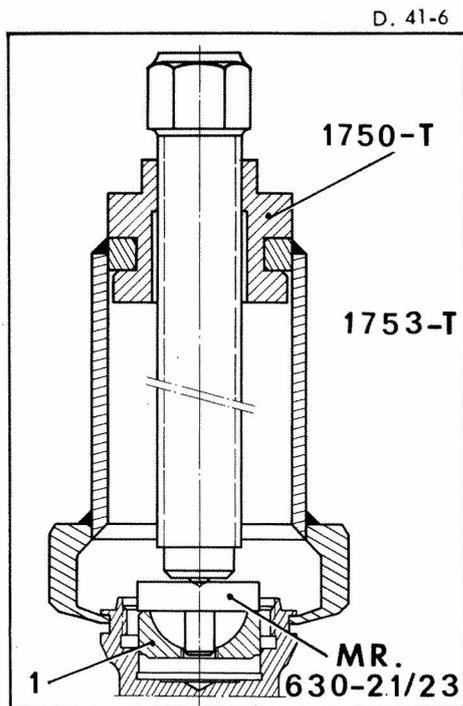
Correctif N° 1 au Manuel 583-2

9917



4372





POSE.

NOTA : La rotule est livrée par le Département des Pièces de Rechange avec ses cuvettes et sa cale de réglage. Ne pas les séparer.

8. Mettre en place la cuvette inférieure (1) de rotule dans son logement sur pivot.

Utiliser l'appareil 1753-T avec corps d'extracteur 1750-T et grain MR. 630-21/23.

Proscrire la mise en place par choc qui entraînerait la détérioration des roulements de pivot.

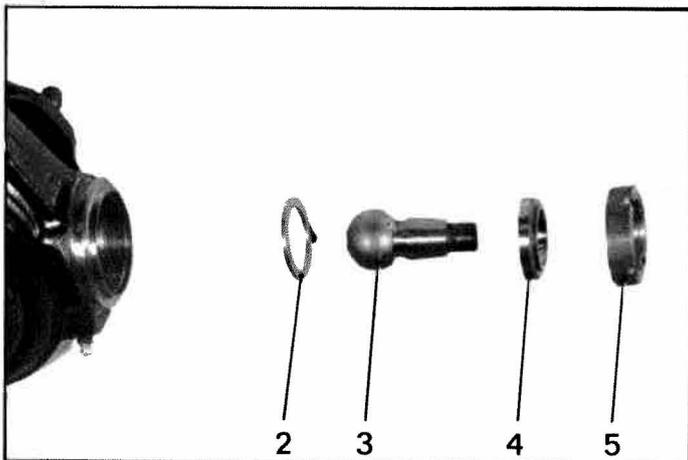
A défaut, il est possible d'utiliser l'extracteur 2400-T muni des crochets 1331.

9. Mettre en place la cale d'épaisseur (2).

Enduire de graisse à cardan, la cuvette inférieure, la rotule (3) et la cuvette supérieure (4).

Mettre en place :

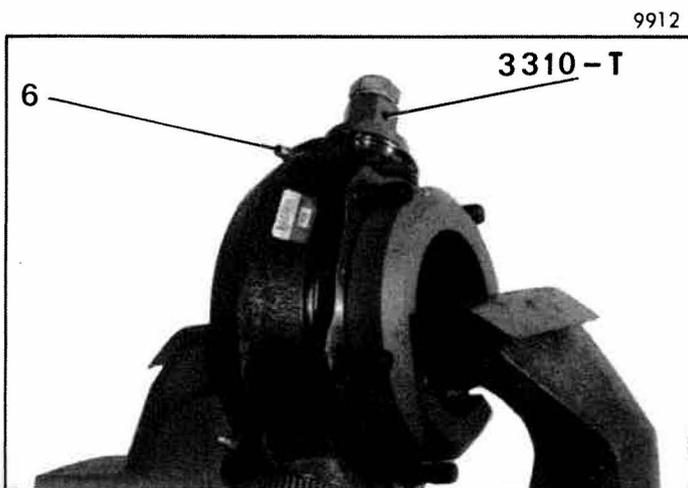
- la rotule (3),
- la cuvette supérieure (4).



10. Serrer l'écrou (5) à 140 mAN (14 m.kg), à l'aide de la clé 3310-T.

Vérifier que la rotule articule normalement et freiner l'écrou par rabattement du métal du pivot dans deux encoches diamétralement opposées de l'écrou.

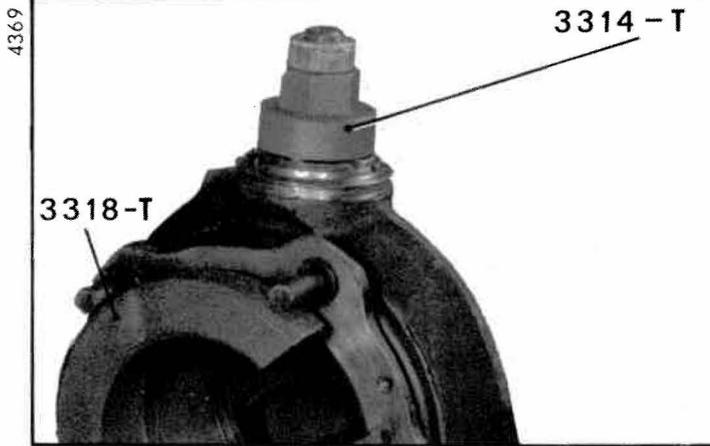
REMARQUE : Le rabattement de métal doit être fait à 45° ou 90° du rabattement précédent. Si nécessaire, diminuer la hauteur de l'écrou (5) en retouchant sa face inférieure (en le frottant sur une toile émeri posée sur un marbre par exemple).



11. Monter le graisseur (6) et graisser modérément l'ensemble de la rotule. Enlever l'excès de graisse.

12. Monter la gaine d'étanchéité de rotule et son collier de maintien.

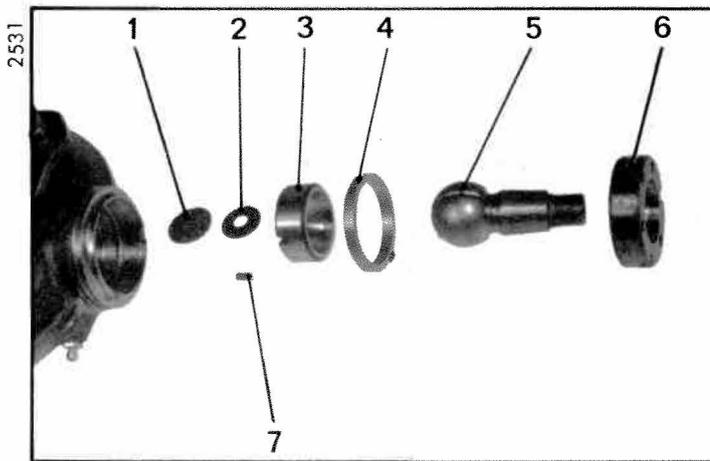
II. DEPOSE ET POSE D'UNE ROTULE INFERIEURE DE PIVOT.



DEPOSE.

1. Déposer la gaine d'étanchéité de rotule.

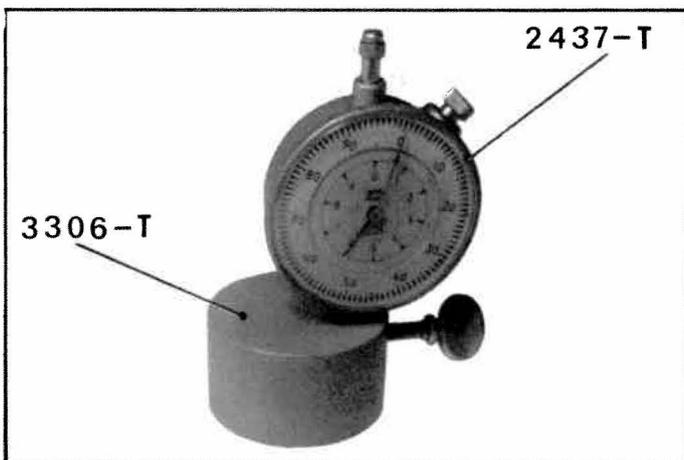
2. Maintenir le pivot à l'étau en utilisant la bague 3318-T et des mordaches.
Dégager le métal rabattu du pivot des encoches de l'écrou (6), à l'aide de l'outil MR. 630-66/16.
Repousser le métal rabattu de part et d'autre des encoches de l'écrou à l'aide d'un poinçon, afin d'éviter la détérioration du pivot au desserrage de l'écrou.



3. Déposer l'écrou-cuvette (6) à l'aide de la clé 3314-T maintenue en place par un écrou.

4. Déposer :

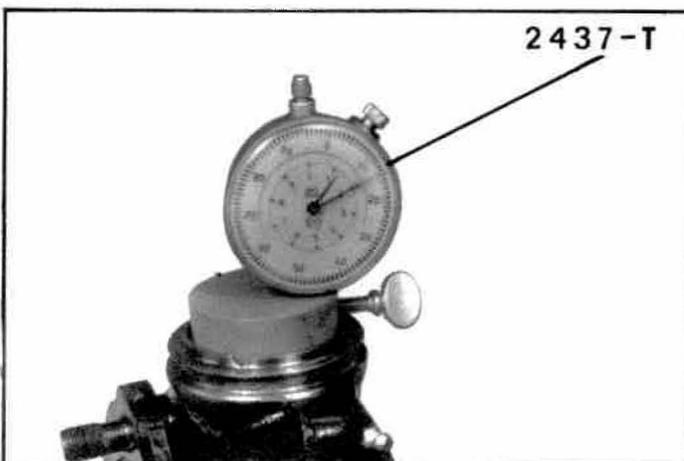
- la rotule (5),
- l'entretoise de réglage (4),
- la cuvette inférieure (3),
- la goupille Mécandus (7),
- la rondelle élastique (2),
- la cale de frottement (1).



5. Déposer le graisseur de rotule.

Nettoyer le conduit et le logement de la rotule.
Retoucher le filetage, si nécessaire. (Voir chapitre I, § 7).

POSE.

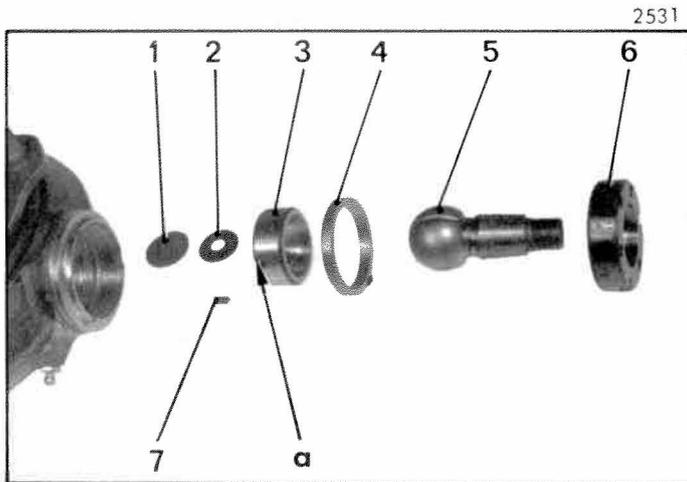


6. Déterminer l'épaisseur de l'entretoise (4) :

Utiliser le support de comparateur 3306-T équipé d'un comparateur 2437-T.

a) Poser cet ensemble sur un marbre.
S'assurer que l'aiguille totalisatrice est située entre 8 et 9, sinon modifier la position du comparateur.
Placer ensuite le zéro du cadran face à la grande aiguille.

b) Poser l'ensemble ainsi étalonné sur le pivot.
En comptant le nombre de tours et fractions de tour parcourus par les aiguilles, déterminer la différence entre la cote d'étalonnage (relevée au § 6a) et la nouvelle cote, soit « d » cette différence.



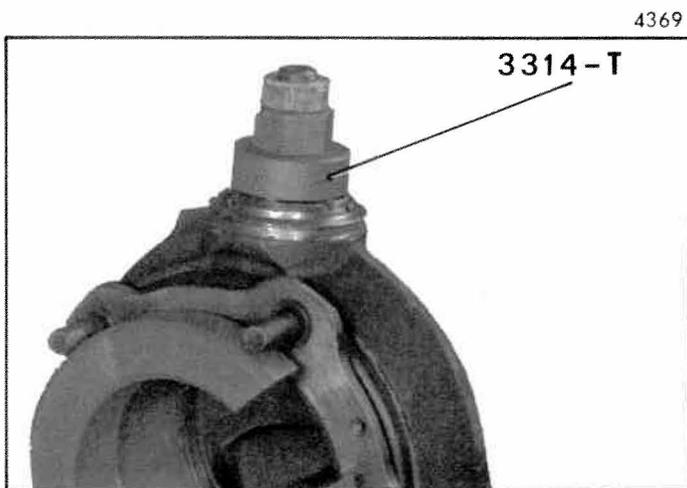
7. Au Département des Pièces de Rechange, la rotule inférieure est livrée avec les cuvettes. *Ne pas les séparer*. Une étiquette auto-collante est placée dans la cuvette.

Faire la différence entre le nombre « d » relevé au paragraphe 6 b) et la cote inscrite sur l'étiquette. Cette différence représente l'épaisseur de l'entretoise (4) à monter.

Choisir parmi les entretoises vendues par le Département des Pièces de Rechange, celle dont l'épaisseur est immédiatement supérieure à la cote trouvée.

Les entretoises s'échelonnent de 0,05 en 0,05 mm entre 5,5 et 6,20 mm.

8. Poser la cale de frottement (1), la goupille Mécanindus (7), la rondelle élastique (2) (face creuse côté cuvette), la cuvette (3) (positionner l'encoche « a » sur la goupille), l'entretoise (4) déterminée précédemment (décolletage vers le bas), la rotule (5) légèrement enduite de graisse « spéciale cardan », l'écrou cuvette (6).



9. Serrer l'écrou-cuvette à 390 mAN (40 m.kg) à l'aide de la clé 3314-T maintenue par un écrou. Vérifier l'articulation de la rotule, celle-ci doit être ferme.

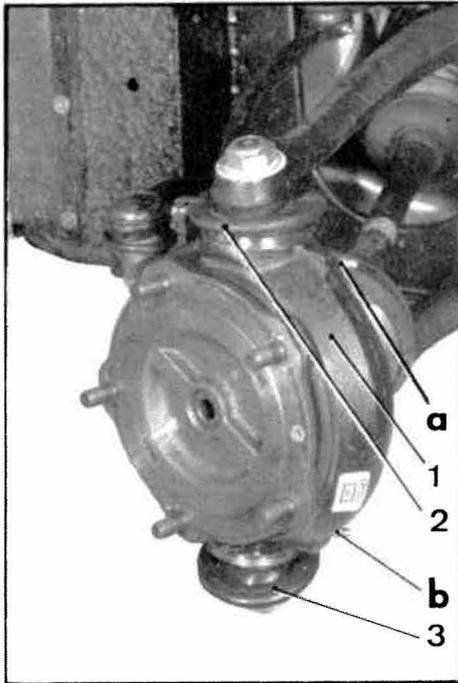
10. Freiner l'écrou par rabattement de métal dans les encoches.

11. Monter un graisseur et graisser modérément l'ensemble de la rotule.
Enlever l'excès de graisse.

12. Monter la gaine d'étanchéité et son collier de maintien.

III. GRAISSAGE DES ROTULES DE PIVOT. (sur véhicule)

4769



Correctif N° 1 au Manuel 583-2

DEPOSE.

1. Mettre l'avant du véhicule sur cales.
Déposer les roues avant.
2. Déposer les bouchons d'obturation des orifices de graissage « a » et « b » des pivots (1).
3. Déposer les circlips de maintien des protecteurs caoutchouc des rotules (2) et (3).
Dégager les protecteurs caoutchouc des gorges d'accrochage.

POSE.

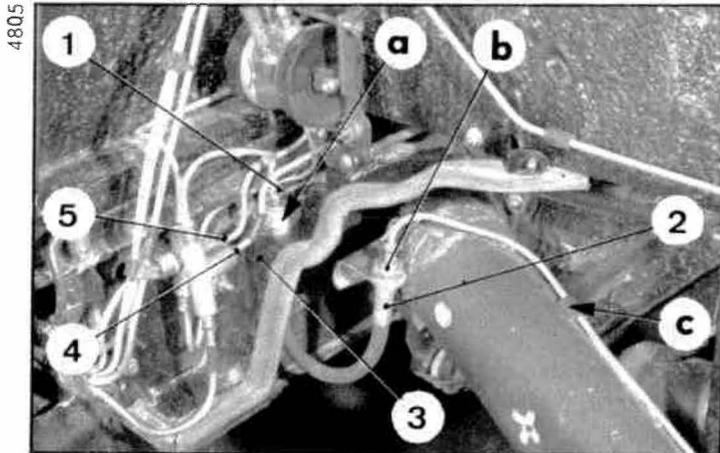
4. Monter des graisseurs sur les orifices « a » et « b ».
5. Graisser modérément les rotules (Graisse TOTAL MULTIS).
Éliminer l'excès de graisse, ne laisser qu'une pellicule de protection sur les rotules.
6. Déposer les graisseurs
Monter les bouchons d'obturation.
7. Mettre en place les protecteurs caoutchouc (2) et (3) et les circlips.
8. Monter les roues avant.
Mettre le véhicule au sol.
Serrer définitivement les écrous de roue.

NOTA : Depuis Octobre 1970 , les rotules de pivot sont graissées à vie. Les graisseurs ne sont à utiliser qu'en cas d'incident.



VEHICULES T.T.

DEPOSE ET POSE D'UN DEMI-ESSIEU ARRIERE



DEPOSE.

1. Placer l'arrière du véhicule sur cales.

Faire chuter la pression des circuits.

Mettre le levier de commande manuelle de hauteur en "position basse".

2. Déposer :

- l'aile arrière du côté du travail à exécuter,
- la roue,
- la tôle latérale de protection.

Côté gauche : Désaccoupler les raccords (1), (4) et (5).

Désaccoupler le raccord flexible (2) en « a ».

Déposer la tôle de protection inférieure (3).

3. Désaccoupler :

- la bride (9) de commande de correcteur de hauteur,
- la bride (8) de commande des phares.

NOTA : Repérer la position angulaire des brides sur la barre anti-roulis (7).

- les brides d'accouplement (6) et (10), de la barre anti-roulis (7).

4. Dégager la barre anti-roulis (7).

5. Faire sauter au bédane le métal de l'écrou à créneaux (11) rabattu dans le longeron.

Déposer l'écrou (11). Utiliser une clé 1757-T ou 3459-T.

6. Déposer la canalisation de frein :

Déposer la vis de purge du cylindre de roue.

Désaccoupler le tube d'alimentation du cylindre de roue.

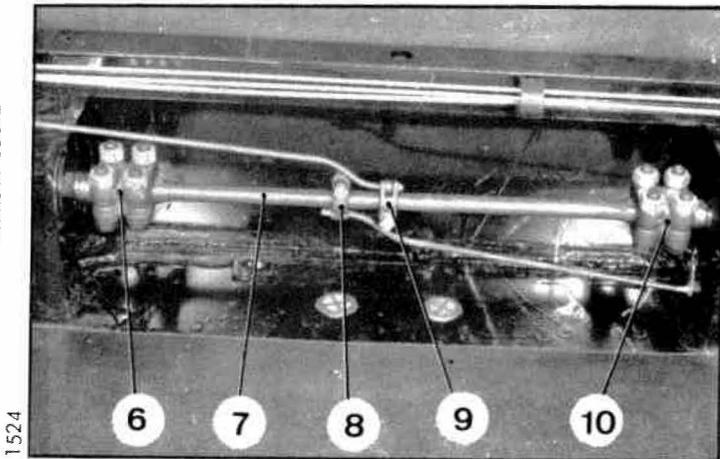
Relever la patte en « c ».

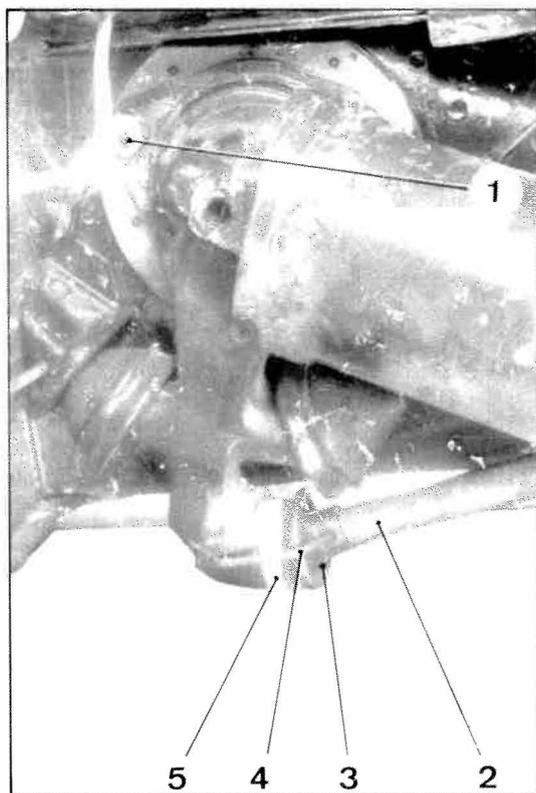
Désaccoupler le raccord flexible (2) en « b ».

Dégager la canalisation de frein, du demi-essieu.

REMARQUE : Pour déposer le demi-essieu arrière droit, il ne faut rien démonter sur le côté gauche.

Manuel 583-2





1465

7. Désaccoupler la tige du piston :

Déposer :

- l'épingle (4),
- le collier (5).

Dégager le pare-poussière (3) vers l'arrière.

Appuyer sur le bras pour dégager la tige (2) vers l'arrière.

NOTA :

- 1°. La tige (2) ne se dégage que lorsque les axes des trous de passage de l'épingle de liaison dans la tige et dans le support sont parallèles.
- 2°. Le support de butée (6) est amovible. Le déposer s'il y a lieu.

8. Déposer les trois écrous de fixation (1) du boîtier de roulement sur le longeron.

Dégager le bras ; si besoin est, frapper avec un maillet sur l'extrémité de l'axe d'articulation.

9. Chasser les vis de fixation du boîtier (seulement dans le cas où elles sont détériorées ; ne pas les égarer dans le longeron).

10. Nettoyer à l'essence pour dégager la bille d'appui de la tige de poussée du support de butée.

NOTA : S'assurer qu'elle n'est pas écaillée, et vérifier l'appui de la tige de poussée.

POSE.

11. Mettre en place au marteau les vis de fixation du boîtier de roulement dans le longeron.

12. Engager le bras dans son logement.

Visser provisoirement l'écrou à créneaux *la collerette la plus mince du côté du longeron.*

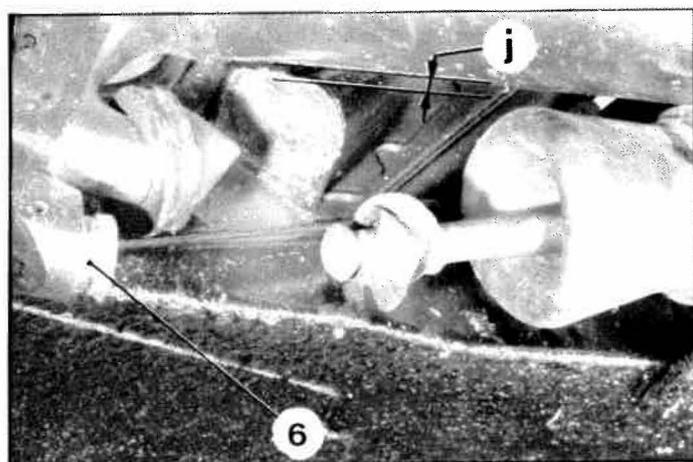
Poser et serrer les trois écrous épaulés de fixation du boîtier de roulements. (Ne pas interposer de rondelle).

13. Vérifier qu'il y a au moins 0.5 mm de jeu entre le bras et la butée tôle sur châssis en « j ».

S'il y a lieu déposer la butée avant de débattement. Si nécessaire retoucher à la lime la butée tôle sur la caisse.

14. Serrer énergiquement l'écrou à créneaux (7) avec une clé 1757-T ou 3459-T.

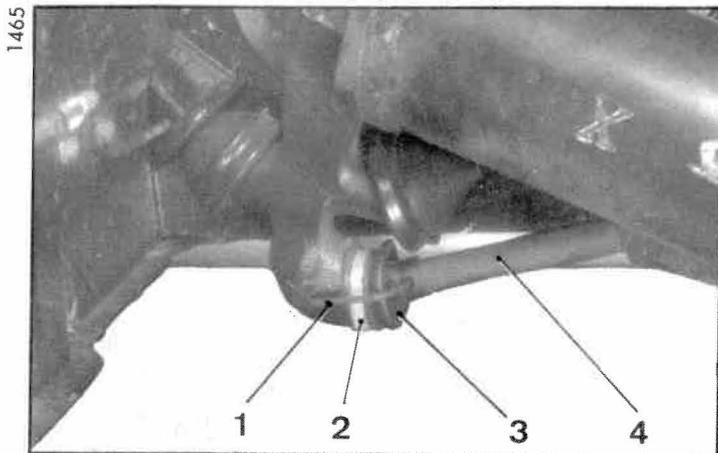
Rabattre en un point le métal de l'écrou dans une des rainures du longeron.



1628



1466



1465

15. Monter la tige de piston :

Engager le support de butée dans le bras d'essieu (aligner les trous de passage de l'épingle)

Placer la bille préalablement graissée dans son logement.

Engager la tige (4) dans la cuvette d'appui de la bille, le bras étant en position basse maxi (il faut que les axes des trous de passage de l'épingle dans la tige et dans la cuvette d'appui soient parallèles).

Engager :

- le pare-poussière (3) sur la cuvette d'appui,
- la bague élastique sur le pare-poussière (3).

Poser l'épingle (1), la boucle la plus longue dans la cuvette d'appui de la bille, et rabattre cette extrémité.

Poser un collier (2) (pinces 2483-T).

REMARQUE : Avant de poser l'épingle de liaison, pour s'assurer que la tige est bien en place, lever le bras. La tige ne doit plus pouvoir sortir de la cuvette d'appui de la bille.

16. Poser la barre anti-roulis (6), répartir les jeux également de chaque côté.

NOTA : Poser la barre dans sa position primitive de façon à faire correspondre les repères faits au démontage.

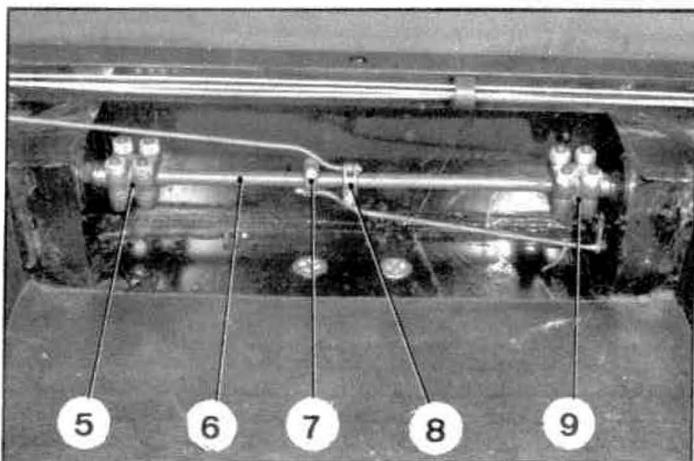
Serrer les vis des brides (5) et (9) de 100 à 110 mAN (10 à 11 m.kg).

17. Poser la bride (7) de la tige de commande des phares. Faire correspondre les repères faits au démontage.

Poser la bride (8) de la tige de commande de correcteur de hauteur. Faire correspondre les repères faits au démontage.

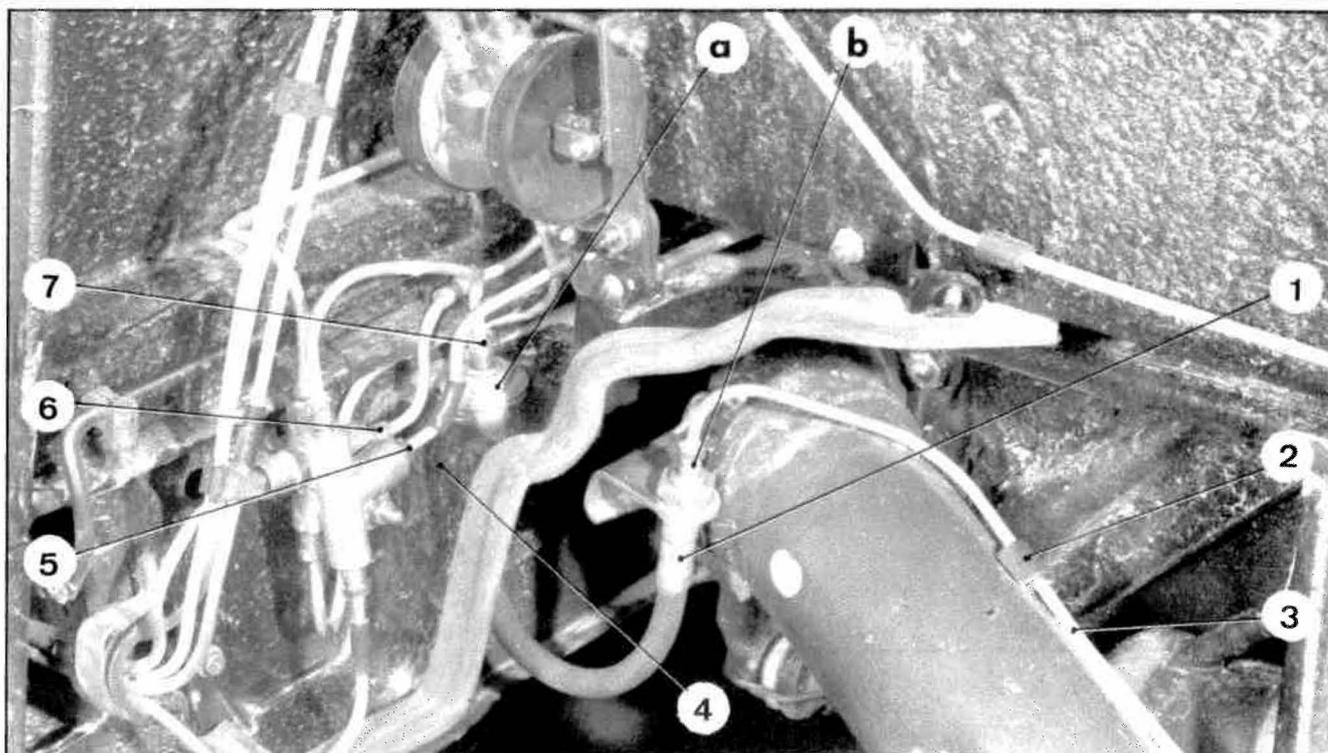
NOTA : Si la barre anti-roulis a été remplacée, procéder au pré réglage des hauteurs et au pré réglage de la commande des phares.

Si la tige de commande des phares ou la tige de commande du correcteur de hauteur ont été remplacées, procéder au pré réglage des phares ou au pré réglage des hauteurs, selon le remplacement de la tige de commande considérée.



1524

4805



18. Poser la canalisation de frein :

- Engager la canalisation (3) sous la patte (2) et rabattre celle-ci.

- Accoupler la canalisation au cylindre de roue et poser la vis de purge.

Côté gauche : Monter la tôle de protection inférieure (4).

- Accoupler le raccord flexible (1) en « a » et « b ».

- Accoupler les raccords (5), (6) et (7).

NOTA : La canalisation (3) ne doit pas toucher la tôle de protection inférieure (4), côté gauche ni le tuyau de réservoir d'essence côté droit. La déformer légèrement si nécessaire.

19. Monter les roues.

Rétablir la pression dans les circuits.

S'assurer qu'il n'y a pas de fuite.

Mettre le véhicule au sol.

20. Purger les freins.

21. Régler les hauteurs.

22. Monter :

- la tôle de fermeture de traverse arrière (pour le côté droit, poser les bagues de maintien des tubes),

- les tôles de protection de suspension,

- l'aile.

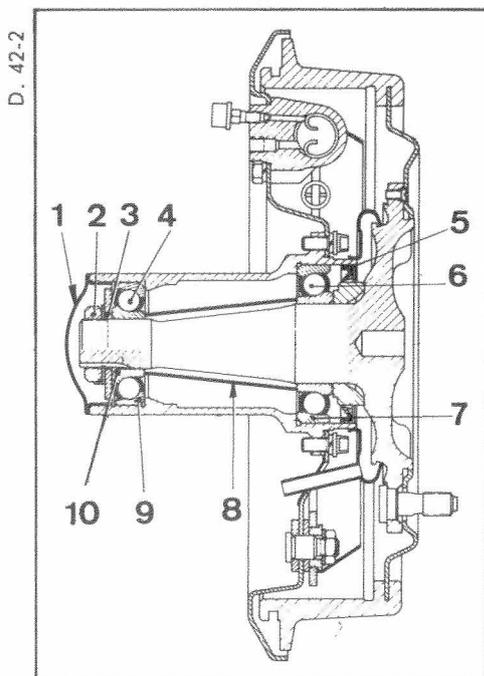
23. Vérifier, et régler si nécessaire, les hauteurs arrière.

24. Vérifier, et régler si nécessaire, la commande des phares.

VEHICULES T.T.

I. DEPOSE ET POSE D'UNE FUSEE DE ROUE ARRIERE

(des roulements de fusée, ou d'un toc de roue).



DEPOSE.

1. Placer l'arrière du véhicule sur cales.

Déposer l'aile et la roue du côté à intervenir.

2. Déposer la fusée :

a) Déposer le bouchon d'obturation (1).

b) Immobiliser le tambour en serrant les cames de réglage des segments de frein.

c) Déposer :

- l'écrou (2),
- l'arrêtoir,
- la rondelle d'appui (3).

d) Desserrer les cames de réglage des segments de frein pour libérer le tambour.

Déposer les vis de fixation du tambour.

Déposer le tambour *après avoir repéré sa position par rapport au moyeu*.

e) Déposer la fusée. Utiliser l'extracteur 2018-T.

f) Déposer :

- la cage à billes (4) du roulement intérieur,
- la bague intérieure (10) du roulement intérieur,
- l'entretoise (8) et la cale de réglage si elle existe,
- la bague d'étanchéité (5),
- la cage à billes (6) du roulement extérieur.

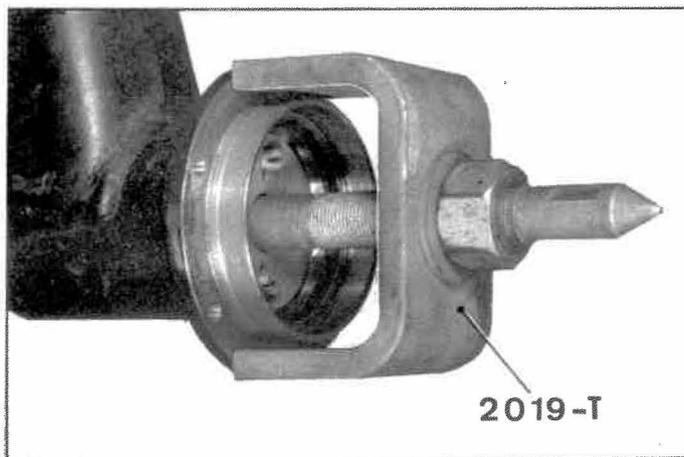
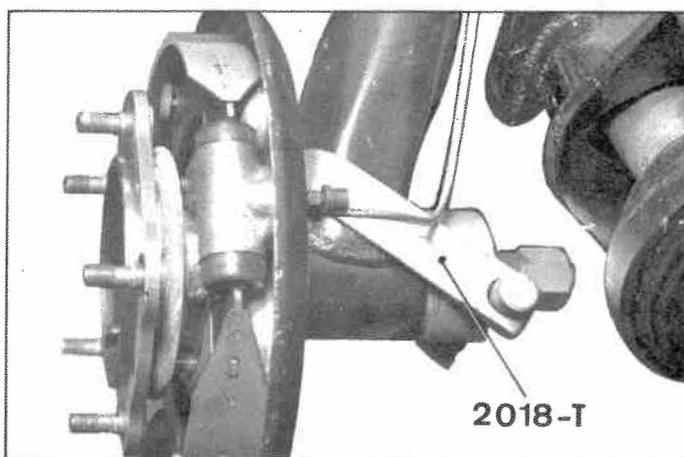
g) Déposer :

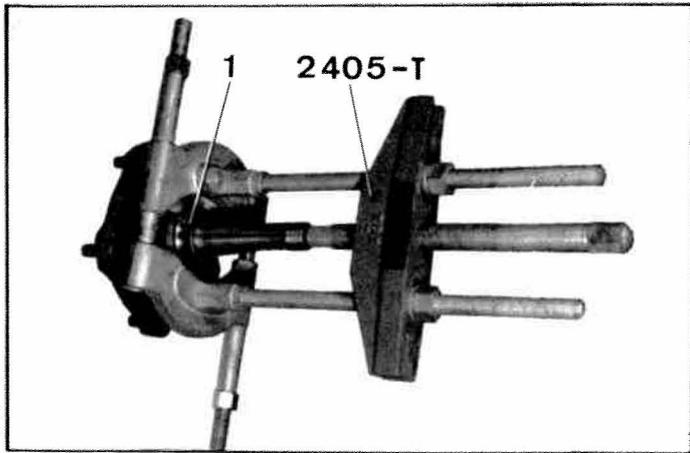
- la bague extérieure (7) du roulement extérieur.

Utiliser l'extracteur 2019-T.

Déposer la bague extérieure (9) du roulement intérieur.

Utiliser un tube (ϕ extérieur = 53,5 mm longueur = 200 mm).





1643

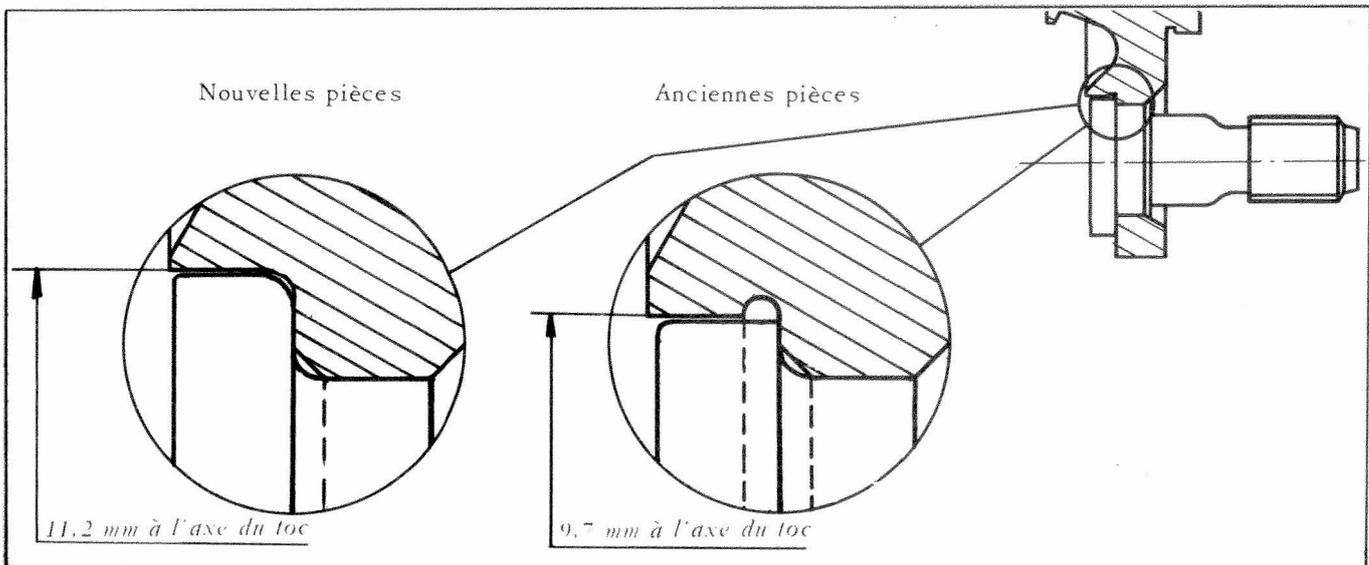
3. Déshabiller la fusée :

Déposer la bague intérieure (1) du roulement extérieur.
Utiliser l'extracteur universel 2405-T.

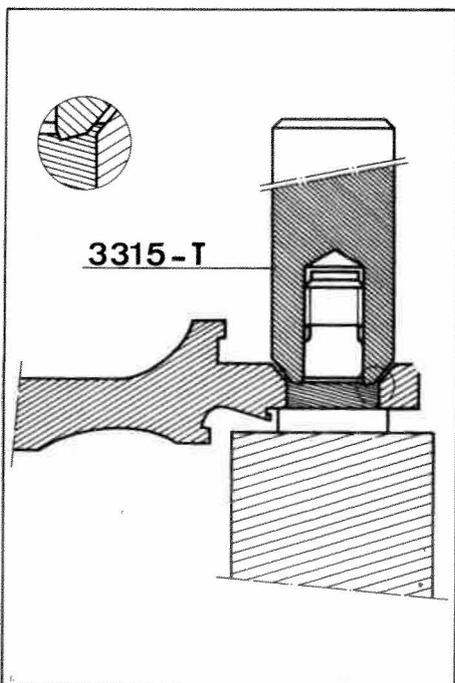
4. Si nécessaire, extraire un toc de roue. Chasser le toc à la presse.

POSE.

5. Monter un toc de roue :



D. 42-6



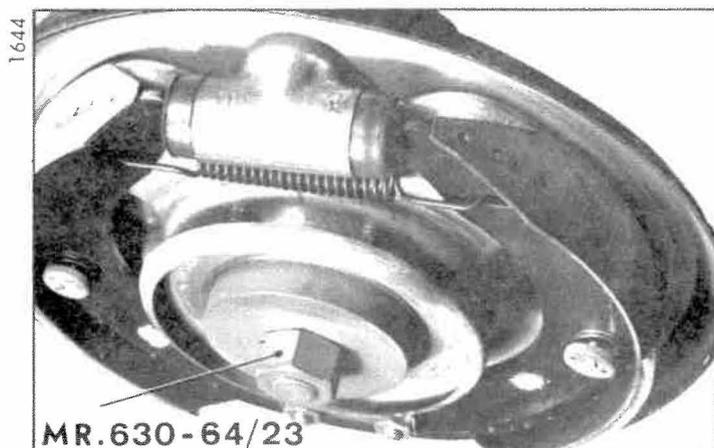
D. 42-4

ATTENTION : Véhicules \rightarrow 2/1968 : les tocs et les fusées de roue arrière sont modifiés.

Le montage d'un nouveau toc sur une ancienne fusée n'est pas possible.

Le montage d'un ancien toc sur une nouvelle fusée n'est pas possible.

Engager le toc dans son logement puis le sertir à la presse à l'aide de la bouterolle 3315-T.



6. Préparer les roulements de fusée :

Monter les bagues extérieures des roulements (les graisser légèrement avant montage). Utiliser le montage MR. 630.64/ 23.

7. Régler le jeu des roulements de fusée :

Il faut déterminer la longueur de l'entretoise afin d'obtenir un jeu nul.

Opérer comme suit, en utilisant l'appareil 2021-T.

a) Etalonner le comparateur :

Placer le roulement extérieur (1) (ensemble bague intérieure et cage à billes) sur un marbre.

Présenter la plaquette A munie d'un comparateur 2437-T.

Mettre le cadran mobile à zéro et repérer la position de l'aiguille totalisatrice. (Elle doit se trouver vers 4 ou 5).

b) Mettre l'appareil en place dans le moyeu.

Engager le roulement intérieur (2) sur l'arbre B, la bague intérieure en appui sur le ressort C.

Engager cet ensemble sur le moyeu du bras puis mettre en place sur l'arbre B : la bague D, le ressort E de maintien de bague, le roulement extérieur (1), et la plaquette A munie du comparateur. (Attention à ne pas dérégler le comparateur). Serrer l'écrou (3).

Faire tourner l'ensemble pour assurer la mise en place des roulements à billes.

c) Amener les aiguilles du comparateur à leur position d'étalonnage.

Laisser revenir la touche du comparateur jusqu'au contact de la bague D en comptant les tours et fractions de tour, soit par exemple 0,97 mm.

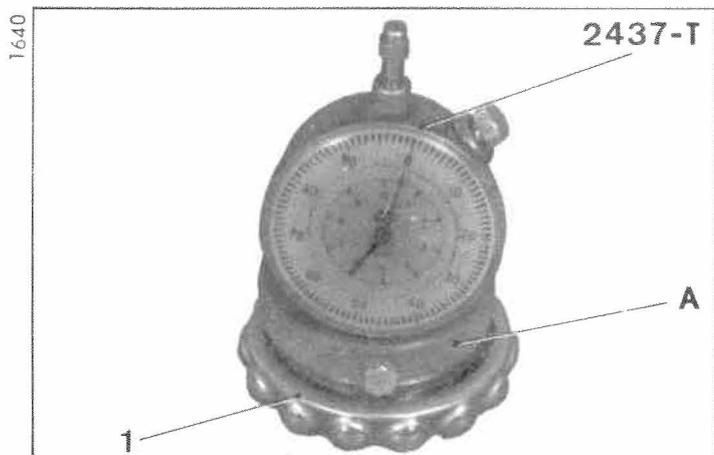
d) Pour obtenir un jeu correct des roulements

($j = 0$) la longueur de l'entretoise qui doit être montée dans le moyeu serait de 0,97 mm, plus la longueur de la bague D. Cette longueur est gravée sur la bague, soit par exemple 74,71 mm. La longueur de l'entretoise à monter serait donc :

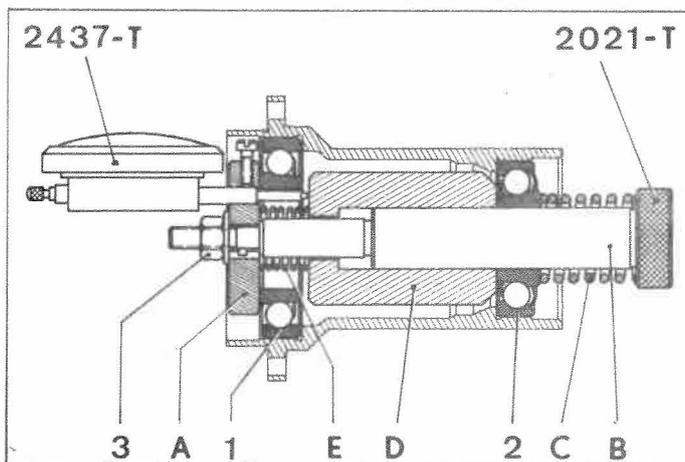
$$74,71 + 0,97 = 75,68 \text{ mm.}$$

REMARQUE : Afin de faciliter le stockage des pièces, il n'est vendu par le Service des Pièces de Rechange qu'une seule entretoise dont la longueur est de $72,78 \pm 0,02$ mm. Seul le nombre de centièmes est gravé sur l'entretoise : par exemple « 80 » veut dire que l'entretoise mesure 72,80 mm. (La longueur est mesurée sous charge donc incontrôlable au pied à coulisse).

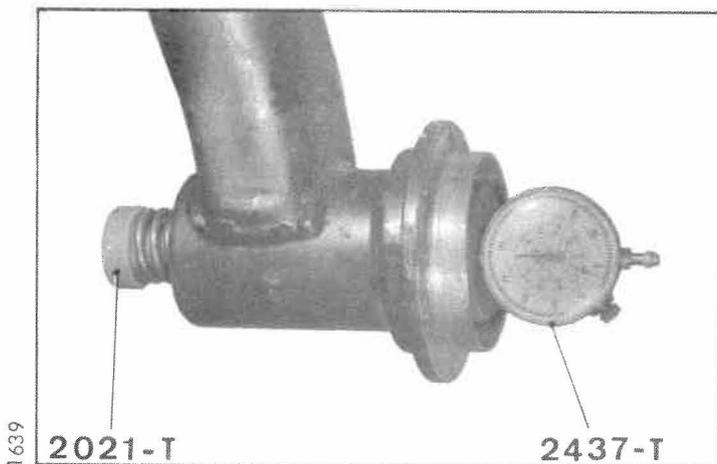
Une série de rondelles permet de réaliser le réglage désiré.



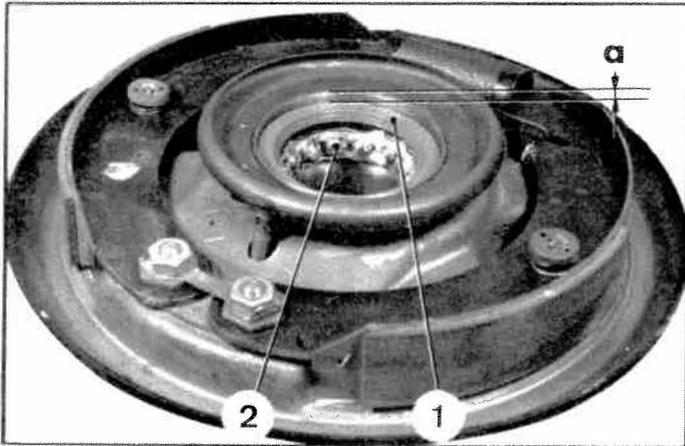
Manuel 583-2



D. 42-3



1641



e) Dans l'exemple choisi la cote à réaliser est : 75,68 mm. L'entretoise choisie mesurant 72,80 mm il faudrait monter une rondelle de :

$$75,68 - 72,80 = 2,88 \text{ mm}$$

Choisir la rondelle appropriée parmi celles vendues par le Service des Pièces de Rechange.

REMARQUE : Dans le cas où l'épaisseur de la rondelle est égale à une cote limite de rondelle (par exemple 2,86) choisir la rondelle d'épaisseur immédiatement inférieure (par exemple D. 421-321 de 2,82 à 2,86 mm).

f) Déposer l'appareil 2021-T.

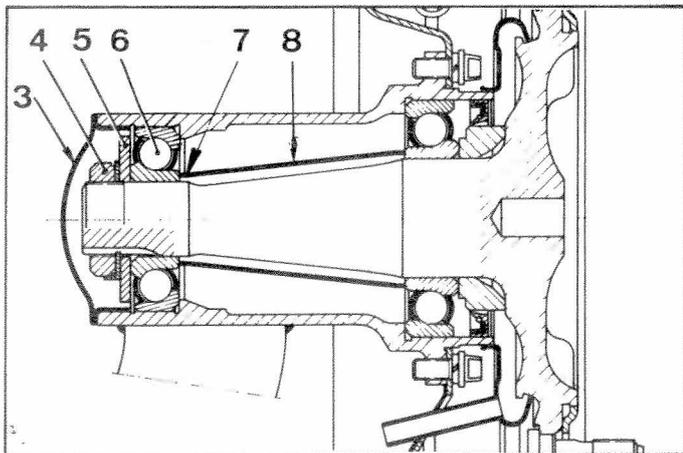
8. Préparer le bras :

- a) Graisser la cage à billes (2) du roulement extérieur. La mettre en place.
- b) Monter la bague d'étanchéité (1) à l'aide du mandrin MR. 630.31/72 qui le positionne correctement : La bague doit être en retrait par rapport à la face du moyeu : $a = 4,5 \text{ mm}$.

9. Habiller la fusée :

Poser la bague intérieure du roulement extérieur à la presse en utilisant un tube (ϕ intérieur = 40 mm, longueur = 250 mm).

D. 42-2



10. Poser la fusée :

Présenter la fusée sur le bras d'essieu.

Introduire 50 g de graisse spéciale à roulement dans le boîtier.

Placer l'entretoise (8) et la rondelle de réglage (7) dont la longueur a été déterminée au § 7.

Placer :

- la cage à billes (6) préalablement graissée,
- la bague intérieure du roulement intérieur,
- la rondelle d'appui (5) (la partie décollée contre le roulement),
- l'arrêt,
- l'écrou (4) (le serrer à 100 mAN (10 m.kg) et rabattre le frein d'écrou),
- le bouchon (3) rempli de graisse à roulement.

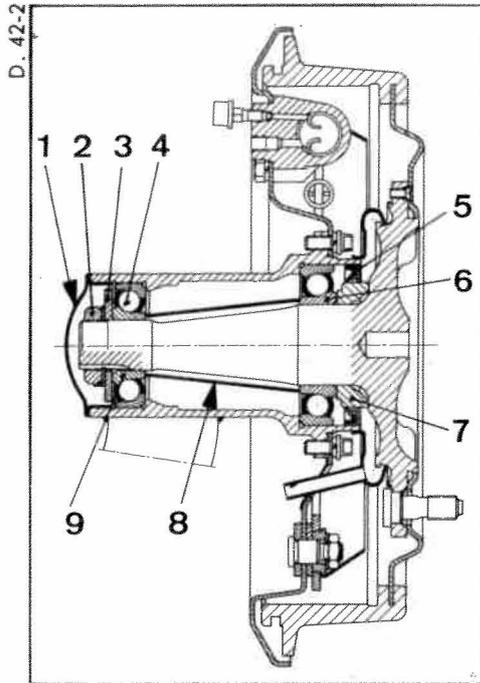
11. Centrer les segments de frein.

Utiliser l'appareil 3565-T.

12. Poser la roue et l'aile.

Mettre le véhicule au sol.
Serrer définitivement les écrous de roue.

II - DEPOSE ET POSE D'UNE BAGUE D'ETANCHEITE DE ROULEMENT (ou d'une bague d'appui de roulement)



DEPOSE.

1. Placer l'arrière du véhicule sur cales.

Déposer l'aile et la roue du côté à intervenir.

2. Déposer la fusée :

a) Déposer le bouchon (1) d'obturation.

b) Immobiliser le tambour en serrant les cames de réglage des segments de frein.

c) Déposer :

- l'écrou (2),
- l'arrêt,oir,
- la rondelle d'appui (3).

d) Desserrer les cames de réglage de segments de frein pour libérer le tambour.

Déposer les vis de fixation du tambour.

Déposer le tambour *après avoir repéré sa position par rapport au moyeu.*

e) Déposer la fusée. Utiliser l'extracteur 2018-T.

f) Déposer :

- la bague intérieure (9) du roulement intérieur,
- la cage à billes (4) du roulement intérieur,
- l'entretoise (8),
- la bague d'étanchéité (5).

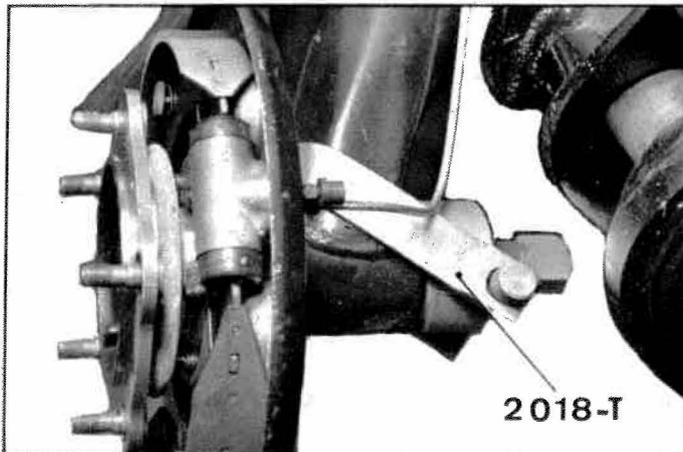
3. Déshabiller la fusée :

Déposer la bague intérieure (6) du roulement extérieur et la bague d'appui (7).

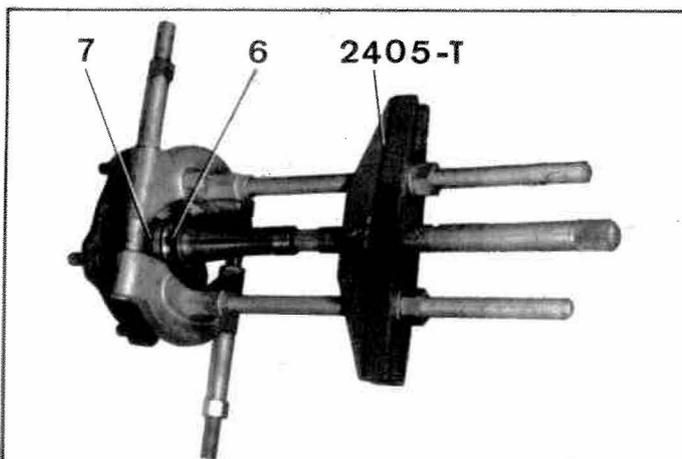
Utiliser l'extracteur universel 2405-T.

Manuel 583-2

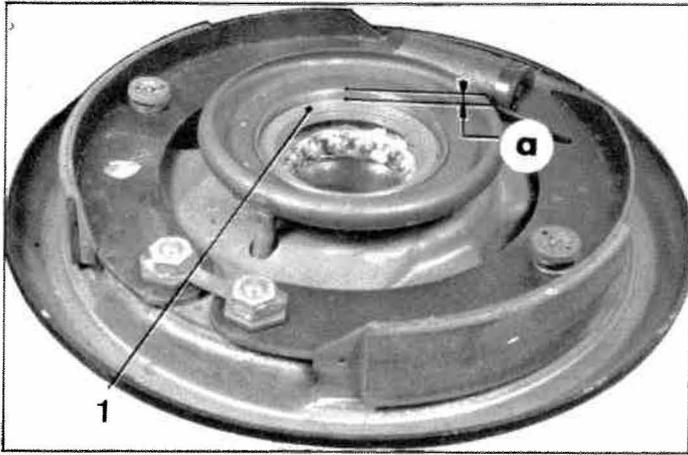
1643



1634



1641



POSE.

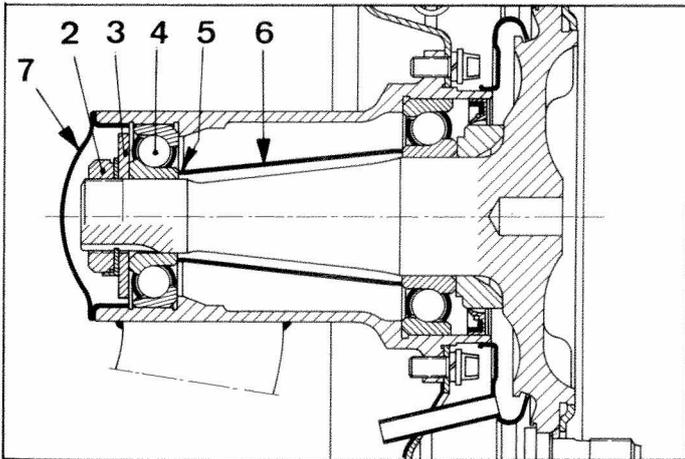
4. Poser la bague d'étanchéité (1) à une distance : « a » = 4,5 mm de la face extérieure du moyeu. Utiliser le mandrin MR. 630-31/72.

5. Habiller la fusée :

Poser la butée de roulement et la cage intérieure du roulement extérieur à la presse à l'aide d'un tube (ϕ intérieur = 40mm, longueur = 250 mm).

NOTA : S'assurer que la portée de la bague sur la butée est exempte de rayures, ou de coups, sinon la remplacer.

D. 42-2



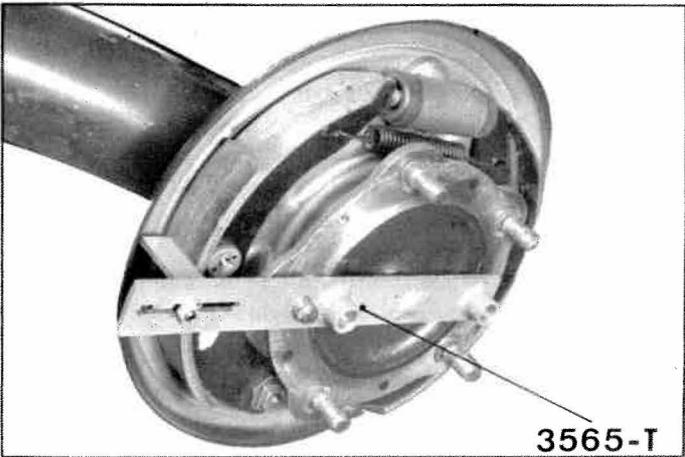
6. Poser la fusée :

Présenter la fusée sur le bras d'essieu.

Mettre 50 g de graisse spéciale à roulement dans le boîtier.

- Poser :
- l'entretoise (6) et la rondelle de réglage (5) si elle existe,
 - le roulement intérieur (4),
 - la rondelle d'appui (3) (la partie décollée contre le roulement),
 - l'arrêt,oir,
 - l'écrou (2) (le serrer à 100 mAN (10 m.kg) et rabattre le frein d'écrou),
 - le bouchon (7) rempli de graisse à roulement.

1642



7. Poser provisoirement le tambour.

8. Centrer les segments de frein.

Utiliser l'appareil 3565-T.

9. Poser la roue et l'aile.

Mettre le véhicule au sol.

Serrer définitivement les écrous de roue.

VEHICULES T.T.

sauf D.IE

REPERAGE DES BLOCS PNEUMATIQUES.

La pression de gonflage est gravée sur la vis d'obturation (1)

1785



VEHICULES	PRESSIONS DE GONFLAGE REPERES DE PENTURE	
	Blocs avant	Blocs arrière
Berlines T.T.	59 ^{+ 2} - 15 repère bleu	26 ^{+ 2} - 10 bars sans repère
Breaks T.T.		37 ^{+ 2} - 10 bars repère jaune
Ambulance 240 CD (CURRUS)		40 ^{+ 2} - 10 bars repère violet

I. DEPOSE ET POSE D'UN BLOC PNEUMATIQUE AVANT (ou d'un amortisseur)

REMARQUE : Véhicules 12/1970 : l'amortisseur serti sur le bloc pneumatique est indémontable.

DEPOSE

1. Nettoyer la zone de travail.

Faire chuter la pression du circuit de suspension en plaçant la commande manuelle des hauteurs en position basse.

Placer un chiffon sous le cylindre de suspension pour éviter l'écoulement du liquide sur le longeron et la direction.

2. Déposer le bloc pneumatique du cylindre de suspension à l'aide d'une clé à chaîne (genre FACOM série 136).

REMARQUE : Sur le côté avant gauche il existe une entretoise entre le cylindre de suspension et le bloc pneumatique.

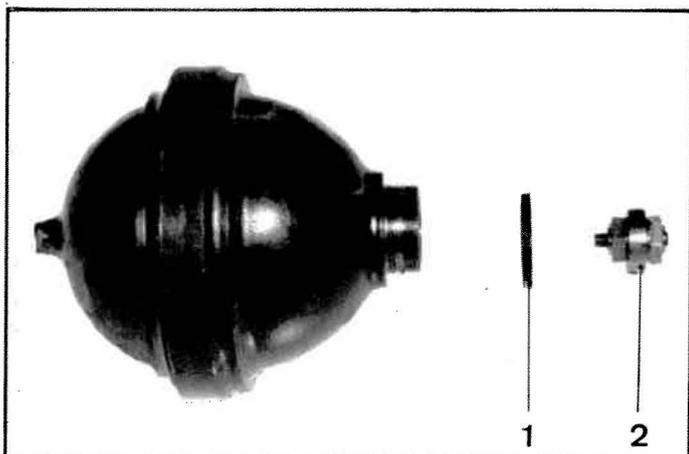
3. Desserrer et déposer l'entretoise du bloc pneumatique.

4. Obturer l'orifice du cylindre de suspension à l'aide d'un bouchon.

Correctif N° 1 au Manuel 583-2

7093





1775



1785

5. Véhicules → 12/1970 :

Déposer l'amortisseur (2), le joint d'étanchéité (1)
Nettoyer le logement de l'amortisseur. Utiliser
de l'essence (LHM) ou de l'alcool (LHS 2).
Obturer l'orifice du bloc à l'aide d'un bouchon.

POSE.

6. Véhicules → 12/1970 :

Visser l'amortisseur (2) dans le bloc pneumatique
et le serrer de 15 à 17 mAN (1,5 à 1,7 m.kg)
(clé dynamométrique 2473-T).

NOTA : Ne pas dépasser ce couple de serrage
afin de ne pas déformer les clapets d'amortisseur.

7. Monter et serrer l'entretoise (3) sur le bloc pneu-
matique gauche.

8. Monter et serrer à la main le bloc pneumatique
sur le cylindre de suspension, intercaler les
joints (1) enduits de liquide spécial pour circuit
hydraulique.

9. Mettre le circuit sous pression, faire tourner le
moteur et mettre la commande manuelle en *posi-
tion route*.

10. Vérifier l'étanchéité des raccords.

II. DEPOSE ET POSE D'UN BLOC PNEUMATIQUE ARRIERE (ou d'un amortisseur)

REMARQUE : Véhicules → 12/1970 :

l'amortisseur serti sur le bloc pneumatique est indé-
montable.

DEPOSE.

1. Déposer l'aile arrière.

Desserrer les écrous de roue.

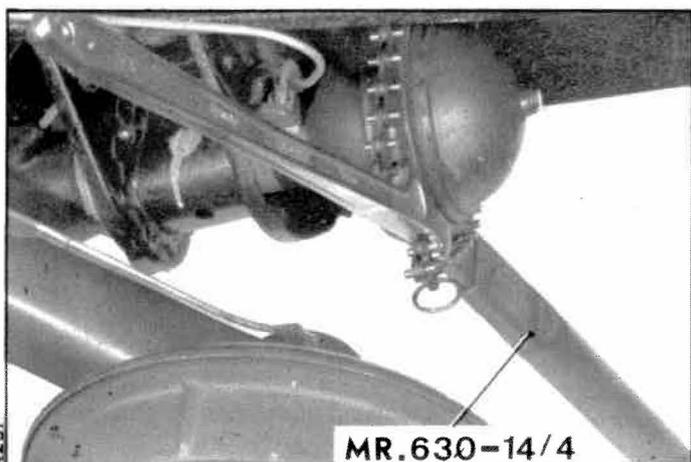
Placer l'arrière du véhicule sur cales.

2. Faire chuter la pression du circuit de suspension.
Placer la commande manuelle en *position basse*.

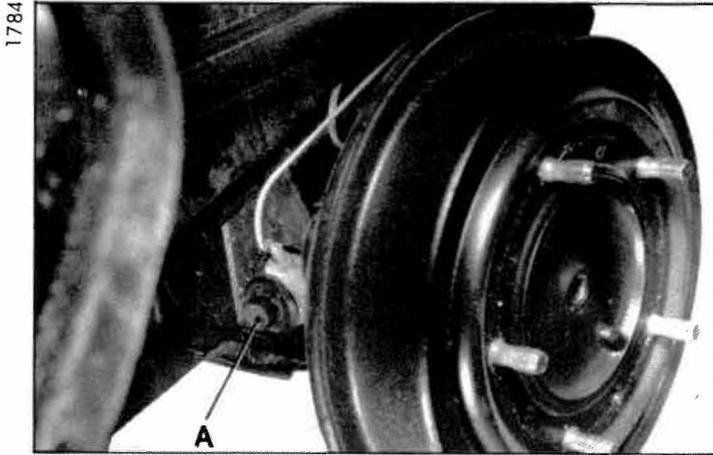
3. Déposer la roue.

Nettoyer la zone de travail.

4. Déposer le bloc pneumatique du cylindre de sus-
sension à l'aide d'une clé à chaîne (genre
FACOM série 136). Si nécessaire, maintenir le cy-
lindre à l'aide d'une clé MR. 630 - 14/4.



4287



Obturer l'orifice du cylindre de suspension à l'aide d'un bouchon A.

5. Véhicules → 12/1970 :

Déposer l'amortisseur (2), le joint d'étanchéité (1) entre cylindre et bloc pneumatique.

Nettoyer le logement de l'amortisseur. Utiliser de l'alcool (LHS 2) ou de l'essence (LHM).

POSE.

6. Véhicules → 12/1970 :

Visser l'amortisseur (2) dans le bloc pneumatique et le serrer de 15 à 17 mAN (1,5 à 1,7 m.kg) (clé dynamométrique 2473-T).

NOTA : Ne pas dépasser ce couple afin de ne pas déformer les clapets d'amortisseur.

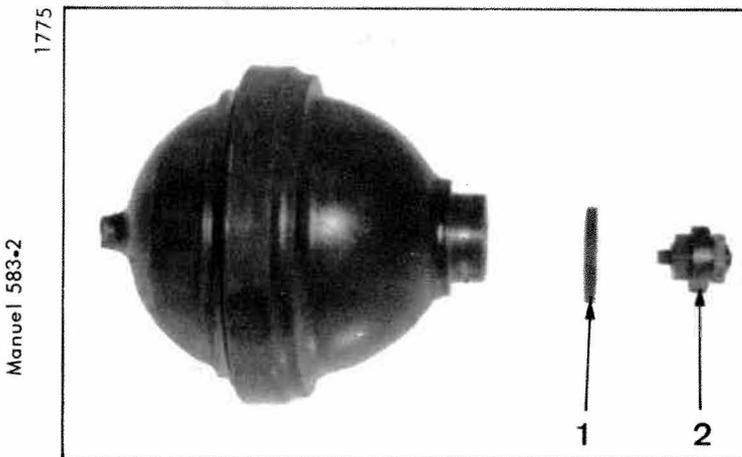
7. Enlever le bouchon d'obturation du cylindre. Monter et serrer à la main le bloc pneumatique sur le cylindre de suspension. Intercaler le joint (1) enduit de liquide spécial pour circuit hydraulique.

8. Poser la roue.

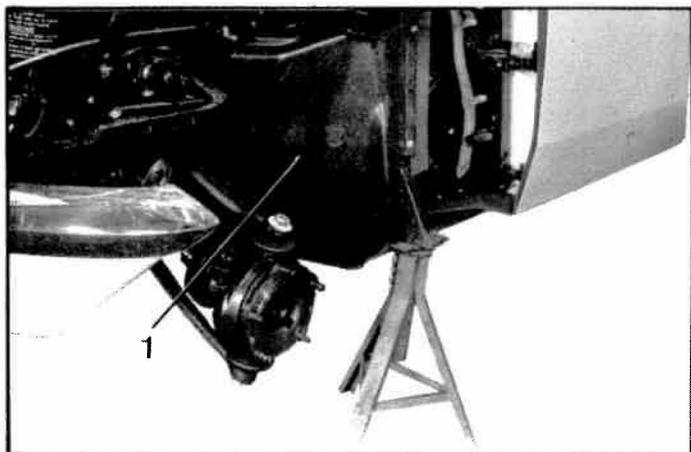
9. Mettre le circuit sous-pression. Placer la commande manuelle en position route.

10. Mettre le véhicule au sol.
Vérifier l'étanchéité des raccords.

11. Serrer les écrous de fixation de la roue.
Monter l'aile.



III. DEPOSE ET POSE D'UN CYLINDRE DE SUSPENSION AVANT.



1548

DEPOSE.

1. Déposer :
 - la roue de secours,
 - la commande dynamique et, s'il y a lieu, la commande directionnelle des phares,
 - l'aile.

2. Débloquer les écrous de roue.
Placer l'avant du véhicule sur cales.

3. Faire chuter la pression dans le circuit de suspension : desserrer la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur d'environ un tour et placer le levier de la commande manuelle des hauteurs en *position basse*.

4. Déposer la roue et la tôle latérale (1) de protection du correcteur de hauteur.

5. Déposer le bloc pneumatique.

6. Déposer le cylindre de suspension :

- a) Désaccoupler le raccord du tube d'alimentation du cylindre. Obturer les orifices du tube et du cylindre de suspension.
- b) Dégager le tube de retour de fuite (4) du protecteur caoutchouc.
- c) Déposer le collier de fixation du protecteur sur la cuvette d'appui de la bille. Dégager le protecteur.
- d) Dégager l'épingle de liaison (6).
- e) Dégager la tige (5) du piston en baissant les bras d'essieu au maximum.

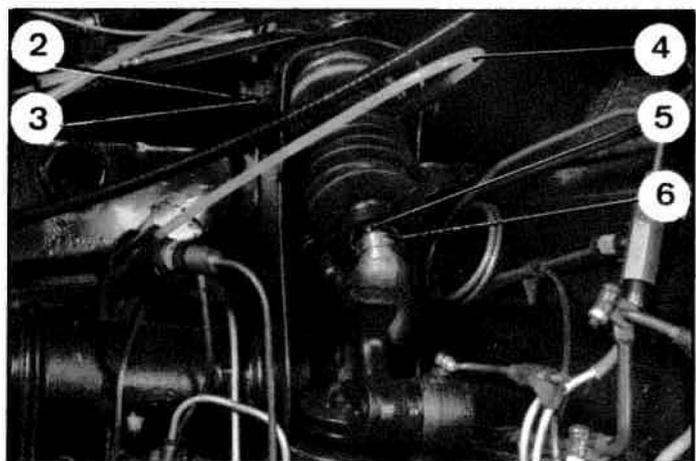
NOTA :

1°) La tige ne peut être dégagée que lorsque les axes des trous de passage de l'épingle dans la tige et dans le levier sont parallèles.

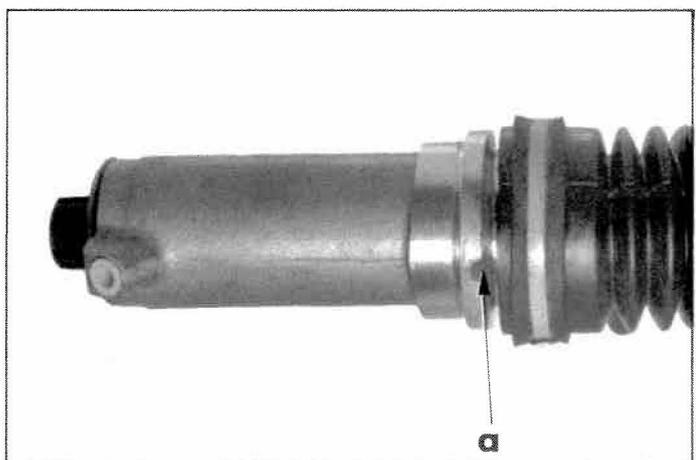
2°) Véhicules \rightarrow 10/1966 :

Le support de butée de la bille est amovible. Les bras ancien et nouveau modèle sont interchangeables.

- f) Desserrer les écrous (3) et les vis pointeau de fixation (2) du cylindre.
- g) Dégager le cylindre de suspension.



1700

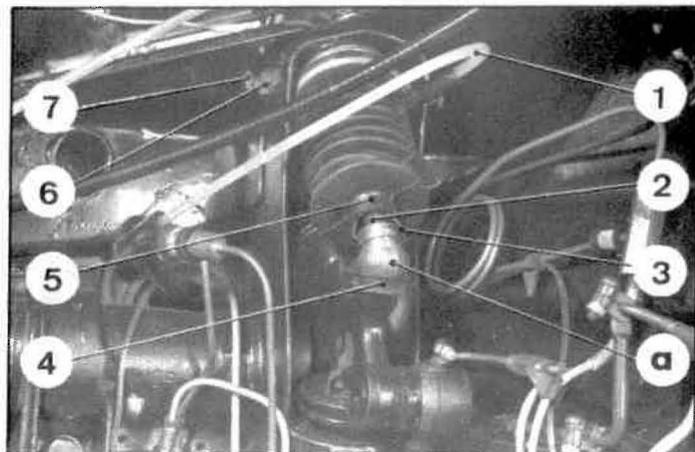


1786

POSE.

7. Engager le cylindre dans son logement. Faire correspondre les encoches « a » du cylindre avec les vis pointeau de fixation.

1700



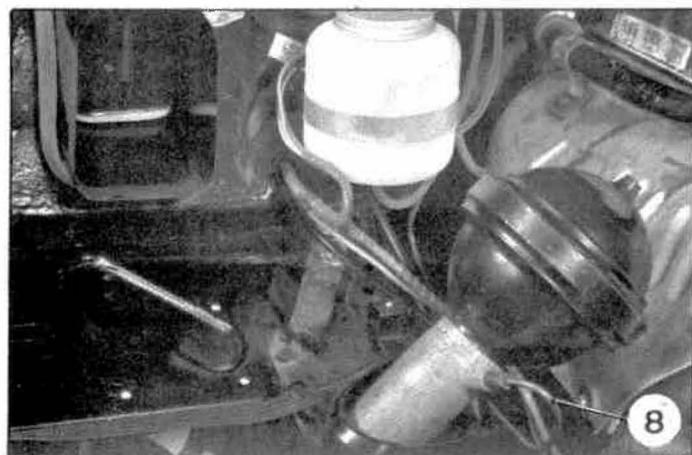
8. Serrer les vis pointeau (7) à la main pour que le cylindre soit monté sans jeu et sans contrainte. Serrer les écrous (6) à 19 mAN (1,9 m.kg).
9. Engager la tige (2) de piston dans la cuvette « a » d'appui de la bille, en baissant le bras d'essieu au maximum. S'assurer de la présence de la bille.
10. Engager l'épingle (3) dans les trous de la cuvette d'appui de la bille.

11. Véhicules \rightarrow 10/1966 :

Mettre en place le support de butée de la bille. Placer sur la cuvette « a » de la bille, le protecteur (5), la bague caoutchouc (4) sur le pare-poussière, puis le collier (pince 2483-T).

12. Engager le tube de retour de fuite (1) sur le protecteur.

1081



13. Accoupler le tube d'alimentation (8) au cylindre de suspension. Serrer le raccord.

14. Poser le bloc pneumatique.

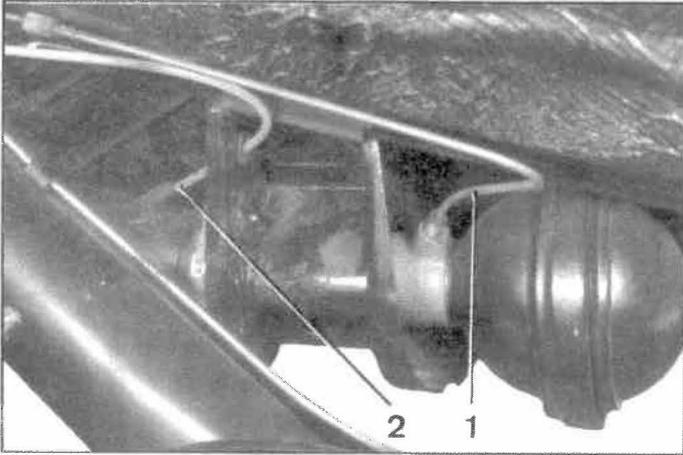
15. Rétablir la pression dans le circuit de suspension :
Serrer la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur, et placer la commande manuelle en *position haute*.
Mettre le moteur en marche.
Vérifier l'étanchéité des raccords.

16. Poser :
 - la tôle latérale de protection du mécanisme,
 - la roue.

17. Monter l'aile et la roue de secours.
Accoupler les commandes des phares.

18. Mettre le véhicule au sol.
Serrer les écrous de roue.

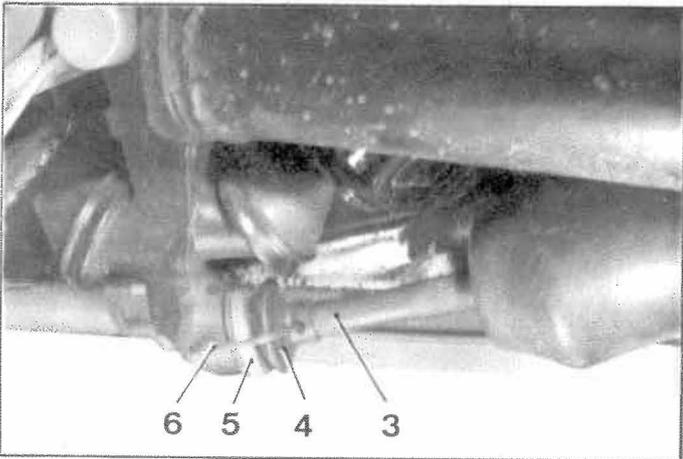
IV. DEPOSE ET POSE D'UN CYLINDRE DE SUSPENSION ARRIERE.



DEPOSE.

1. Déposer l'aile arrière.
Desserrer les écrous de roue.
Placer l'arrière du véhicule sur cales.
Faire chuter la pression dans le circuit de suspension, placer la commande manuelle des hauteurs en *position basse*.
Déposer la roue.

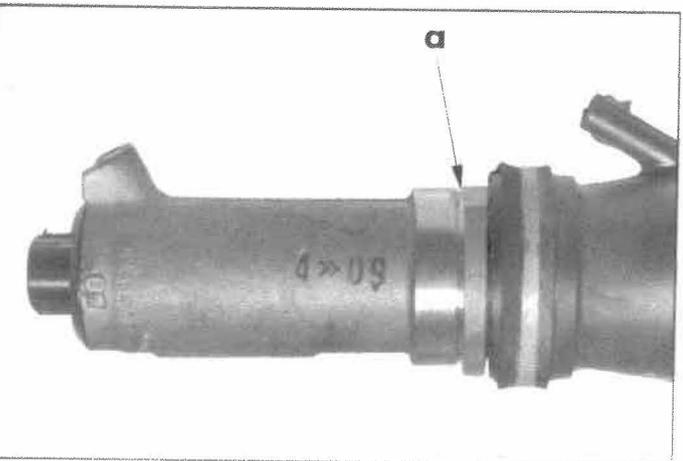
2. Désaccoupler le tube d'alimentation (1) du cylindre de suspension.
Dégager le tube (2) de retour de fuite.
Obturer les orifices des tubes et du cylindre de suspension.



3. Désaccoupler la tige de piston de la cuvette d'appui de la bille :
 - a) Déposer l'épingle de liaison (6).
 - b) Déposer le collier de fixation (5) du protecteur caoutchouc (4).
Dégager le protecteur (4) vers l'arrière.
 - c) Dégager la tige (3) de piston en baissant le bras d'essieu au maximum.
NOTA : La tige de piston ne peut être dégagée que lorsque les axes des trous de passage de l'épingle dans la tige et dans le levier sont parallèles.

4. Déposer le bloc pneumatique.
Si nécessaire, maintenir le cylindre de suspension à l'aide de la clé MR. 630-14/4.

5. Déposer la vis et la plaquette d'arrêt du cylindre de suspension et dégager le cylindre de suspension vers l'avant.

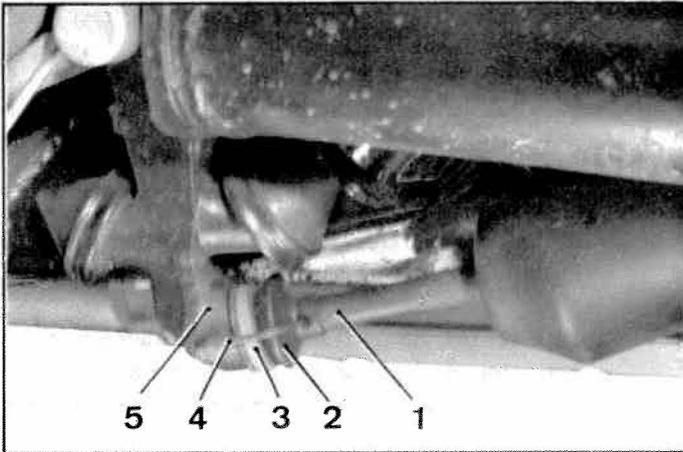


POSE.

6. Engager le cylindre de suspension dans son logement.
Faire correspondre le méplat « a » du cylindre avec la plaquette de fixation.
Serrer la vis d'arrêt de la plaquette (rondelle grower et rondelle plate sous tête).

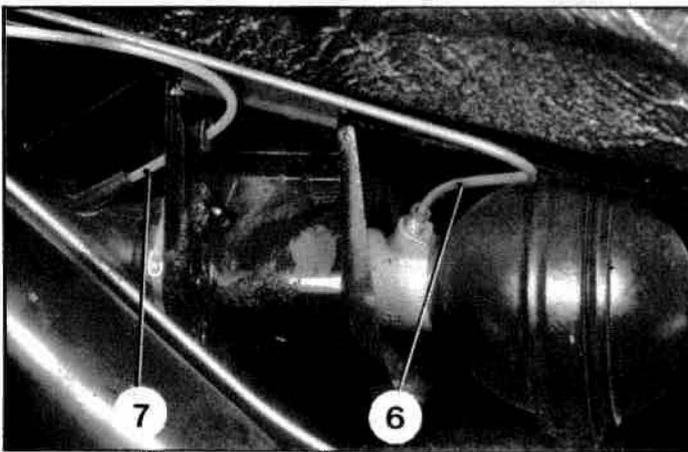
7. Monter et serrer à la main le bloc pneumatique sur le cylindre de suspension, après avoir intercalé le joint d'étanchéité enduit de liquide spécial pour circuit hydraulique.

1627

**8. Monter la tige de piston :**

- a) Engager la tige (1) de piston dans la cuvette (5) d'appui de la bille, en baissant le bras d'essieu au maximum.
S'assurer que la bille est en bon état, la graisser abondamment.
- b) Engager :
 - le pare-poussière (2) sur la cuvette d'appui de la bille,
 - la bague élastique sur le pare-poussière,
 - le collier (3) (pince 2483-T).
- c) Poser l'épingle de liaison (4), la partie la plus longue, côté cuvette d'appui de la bille.
- d) Rabattre l'extrémité de l'épingle.

1464

**9. Mettre en place le tube de retour de fuite (7).**

- Accoupler le tube d'alimentation (6) du cylindre muni d'un joint d'étanchéité.
Serrer le raccord.

10. Poser la roue.

Placer le véhicule au sol et serrer la roue.

11. Rétablir la pression dans le circuit de suspension.

Vérifier l'étanchéité des raccords.

12. Monter l'aile.

Manuel 583-2

V. DEPOSE ET POSE D'UN CORRECTEUR DE HAUTEUR AVANT**DEPOSE.**

REMARQUE : Remplacer les joints d'étanchéité à chaque démontage.

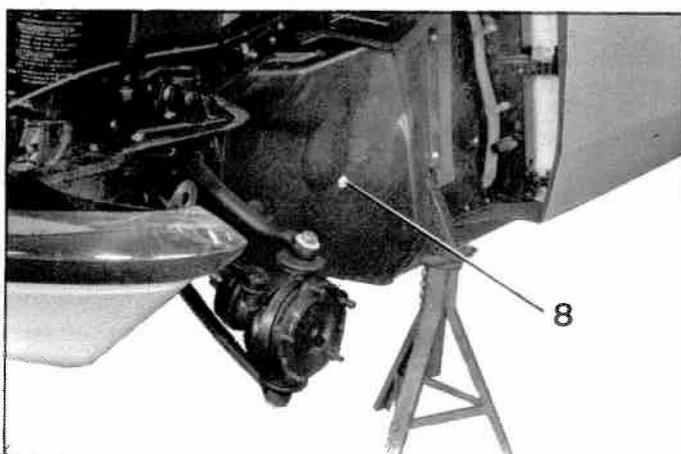
1. Placer l'avant du véhicule sur cales.**2. Déposer :**

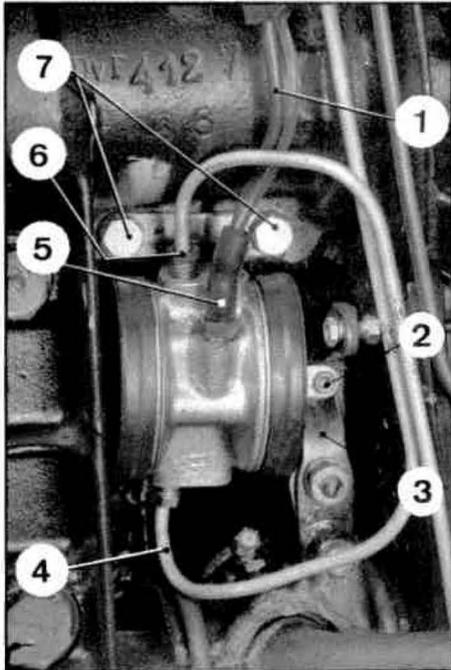
- la roue de secours,
- la roue avant gauche,
- l'aile avant gauche,
- la tôle latérale (8) de protection du correcteur de hauteur.

3. Faire chuter la pression du circuit de suspension en desserrant la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur.

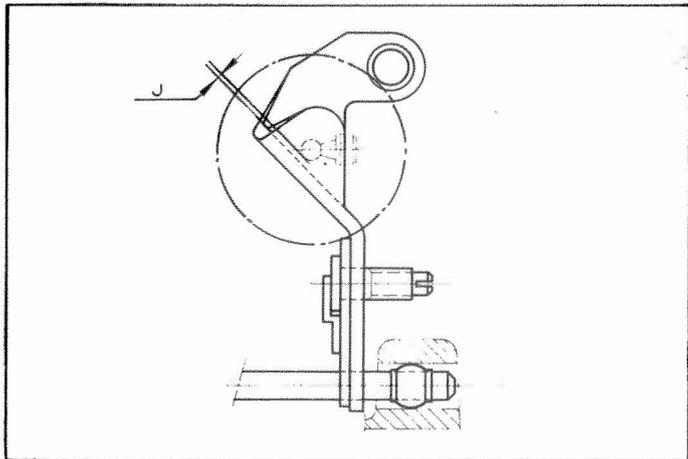
Placer le levier de commande manuelle des hauteurs en position basse.

1548





1625



D. 43-9

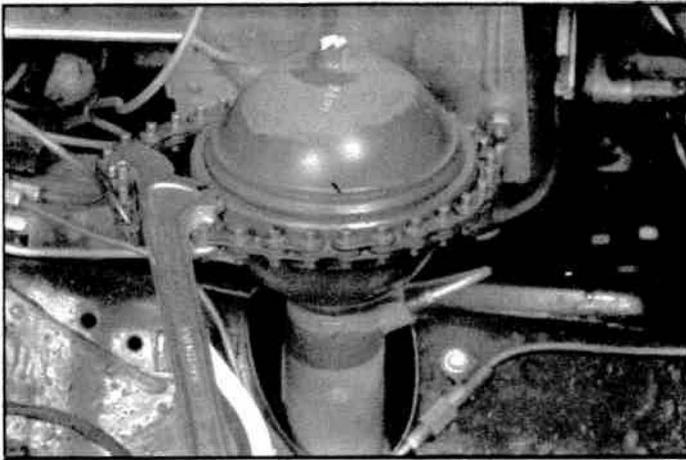
4. Désaccoupler les raccords sur le correcteur dans l'ordre suivant :
 - a) le tube de retour de fuite (5),
 - b) le tube d'alimentation (4) des cylindres de suspension,
 - c) le tube d'échappement du correcteur,
 - d) le tube d'alimentation (6) du correcteur,
 Obturer les orifices du correcteur et des tubes, au fur et à mesure que l'on désaccouple ceux-ci.
 5. Déposer les vis de fixation (7) du support de correcteur de hauteur sur le demi-essieu. Dégager l'ensemble correcteur de hauteur et support de correcteur.
 6. Déposer le support de correcteur, du correcteur.
- POSE.
7. Monter le support de correcteur sur le correcteur.
 8. Placer le levier de commande manuelle des hauteurs en *position route*.
 9. Accoupler le tube d'alimentation (4) des cylindres de suspension, sans serrer le raccord. Présenter le correcteur pour positionner la rotule (2) dans la chape (3). Serrer les vis de fixation (7) du support de correcteur. Serrer le raccord du tube d'alimentation (4) des cylindres de suspension.
 10. Accoupler :
 - le tube d'alimentation (6) du correcteur. (Serrer le raccord),
 - le tube d'échappement (1) du correcteur. (Serrer le raccord),
 - le tube de retour de fuite (5).
 11. S'assurer qu'il existe un jeu « j » de 1 mm environ entre la rotule du correcteur et le fond de la chape du levier de commande. Sinon desserrer la bride de la tige de commande du mécanisme de suspension sur la barre anti-roulis et déplacer la chape. Resserrer la bride.
 12. Mettre le moteur en marche. Serrer la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur. Vérifier l'étanchéité des raccords et le niveau du réservoir. Monter la roue, mettre le véhicule au sol et serrer les écrous de roue.
 13. Vérifier et régler les hauteurs.
 14. Monter la tôle latérale de protection du correcteur de hauteur. Monter l'aile avant gauche et la roue de secours.

I - DEPOSE ET POSE D'UN BLOC PNEUMATIQUE AVANT OU D'UN AMORTISSEUR.

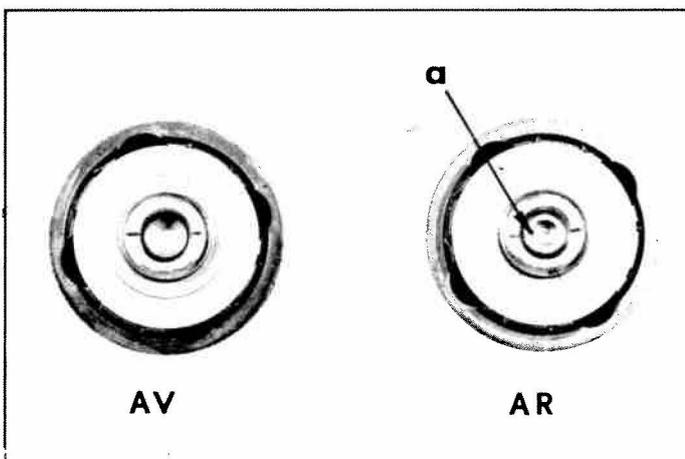
VEHICULES D. IE

→ 12/1970

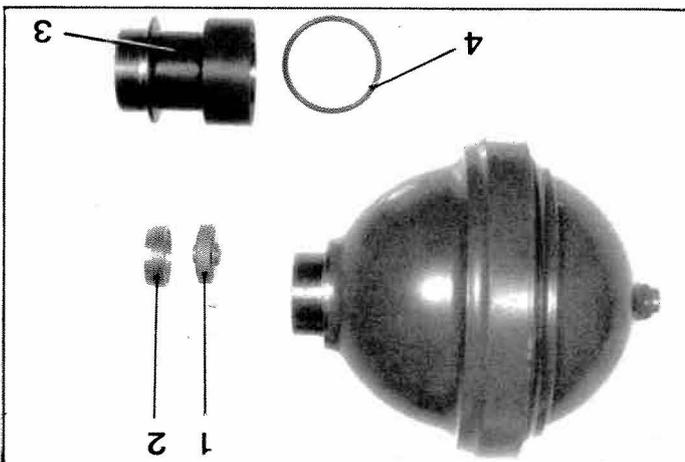
7093



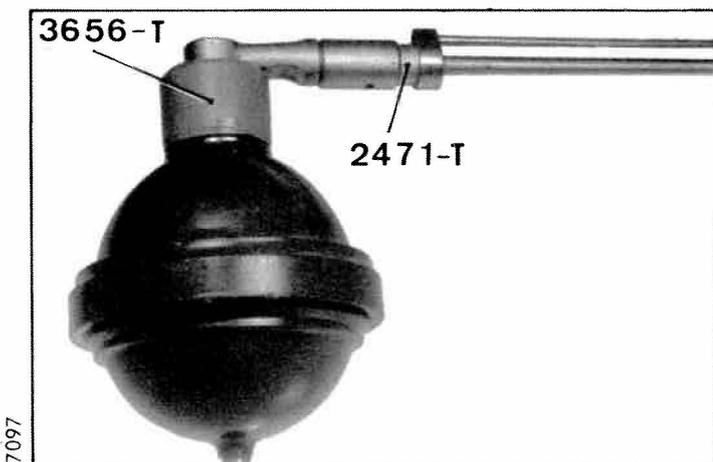
7048



Manuel 583-2



7085



7097

DEPOSE.

1. Nettoyer soigneusement la zone de travail.
Placer un chiffon sous le cylindre de suspension, pour éviter l'écoulement du liquide.
2. Faire chuter la pression du circuit de suspension: placer la commande manuelle des hauteurs en *position basse*.

3. Dévisser le bloc pneumatique, du cylindre de suspension. Si nécessaire, utiliser une clé à chaîne.

REMARQUE : Sur le côté gauche, une entretoise est montée entre le cylindre de suspension et le bloc pneumatique.

4. Desserrer et déposer l'entretoise, du bloc pneumatique.
5. Obtenir l'orifice du cylindre de suspension à l'aide d'un bouchon.

6. Déposer la bague-écrou de fixation et l'amortisseur (embout 3656-T).

REMARQUE : Les amortisseurs ne sont pas réparables.

En cas d'anomalie de fonctionnement, il faut les remplacer.

- Les amortisseurs avant ne sont pas repérés.
- Les amortisseurs arrière possèdent un épaulement en « a ».

7. Nettoyer, à l'essence, le logement de l'amortisseur.

POSE.

8. Placer l'amortisseur (1) dans le bloc pneumatique. Serrer l'écrou (2) à 40 mAN (4 m.kg) (embout 3656-T et clé dynamométrique 2471-T).

9. Placer un joint neuf (4) (enduit de LHM) dans l'entretoise (3).

Monter et serrer à 50 mAN (5 m.kg) cette entretoise sur le bloc pneumatique côté gauche.

10. Placer un joint torique neuf (enduit de LHM) dans son logement du cylindre de suspension.

Poser le bloc pneumatique sur le cylindre et le visser à la main.

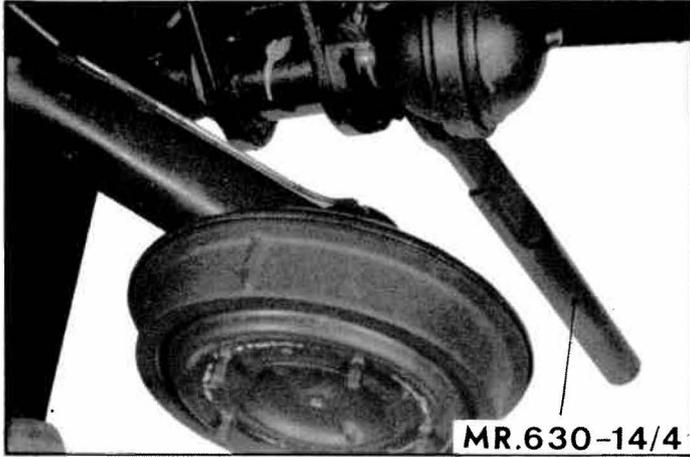
11. Serrer la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur.

Mettre le moteur en marche et placer la commande manuelle en *position route*.

12. Vérifier l'étanchéité des raccords.

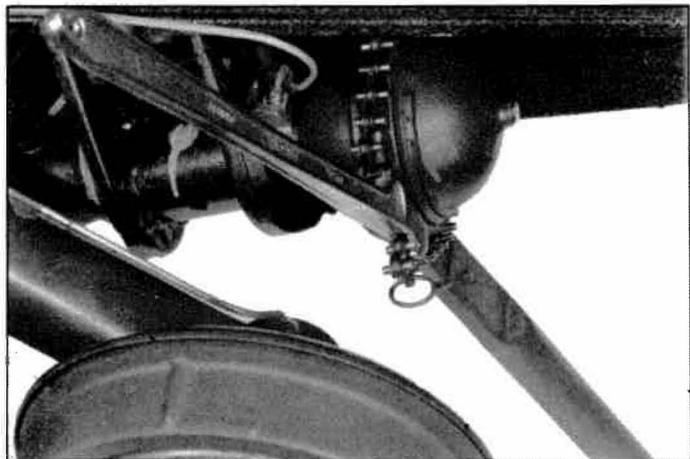
II - DEPOSE ET POSE D'UN BLOC PNEUMATIQUE ARRIERE OU D'UN AMORTISSEUR.

DEPOSE.



4288

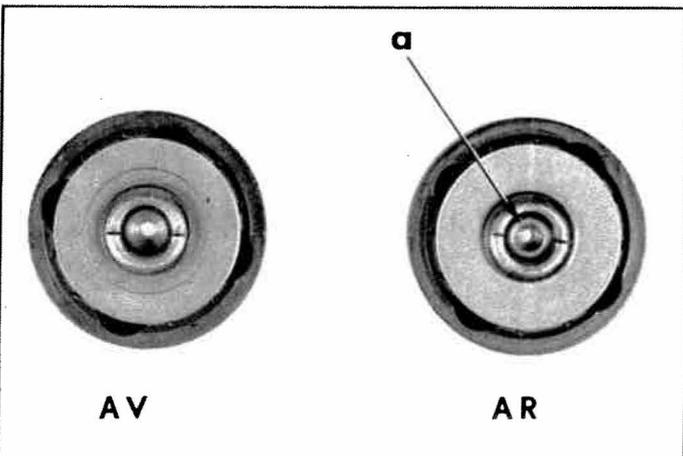
1. Déposer l'aile arrière.
Desserrer les écrous de fixation de roue.
Placer l'arrière du véhicule sur cales.
2. Faire chuter la pression du circuit de suspension :
placer la commande manuelle des hauteurs en
position basse.
3. Déposer la roue.
Nettoyer la zone de travail.



4287

4. Déposer le bloc pneumatique, du cylindre de suspension.

Si nécessaire, maintenir le cylindre à l'aide d'une clé MR. 630-14/4 et dévisser le bloc pneumatique, à l'aide d'une clé à chaîne, (genre Facom, série 136).
5. Obturer l'orifice du cylindre de suspension, à l'aide d'un bouchon.
6. Déposer la bague-écrou de fixation et l'amortisseur (enbout 3656-T).
7. Nettoyer, à l'essence, le logement de l'amortisseur dans le bloc pneumatique.



7048

REMARQUES :

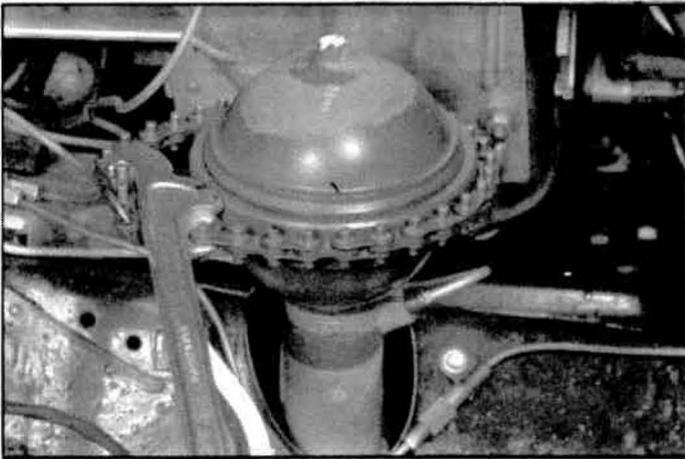
- Les amortisseurs ne sont pas réparables. En cas d'anomalie de fonctionnement, il faut les remplacer.
- Les amortisseurs arrière sont repérés par un épaulement en « a ». (Les amortisseurs avant ne sont pas repérés).

I - DEPOSE ET POSE D'UN BLOC PNEUMATIQUE AVANT OU D'UN AMORTISSEUR.

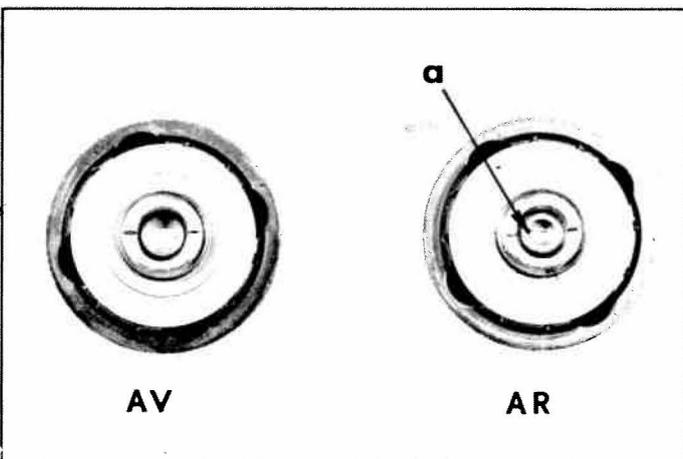
VEHICULES D. IE

→ 12/1970

7093

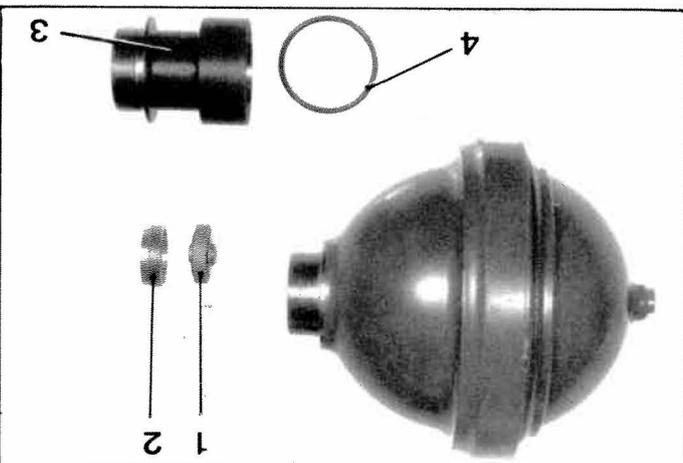


7048

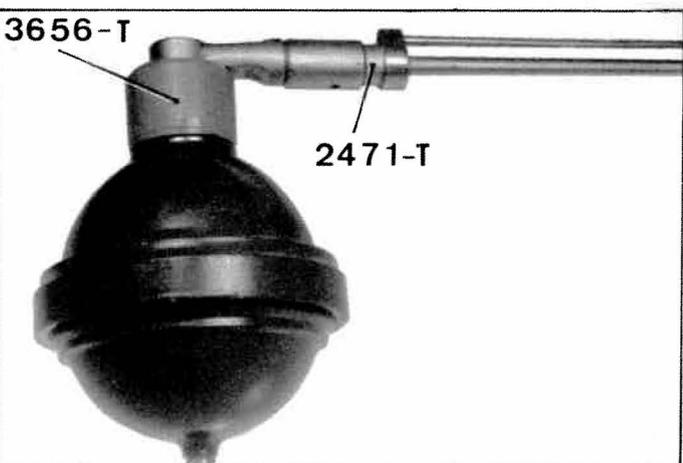


Manuel 583-2

7085



7097



DEPOSE.

1. Nettoyer soigneusement la zone de travail.
Placer un chiffon sous le cylindre de suspension, pour éviter l'écoulement du liquide.
2. Faire chuter la pression du circuit de suspension: placer la commande manuelle des hauteurs en *position basse*.
3. Dévisser le bloc pneumatique, du cylindre de suspension. Si nécessaire, utiliser une clé à chaîne.

REMARQUE : Sur le côté gauche, une entretoise est montée entre le cylindre de suspension et le bloc pneumatique.

4. Desserrer et déposer l'entretoise, du bloc pneumatique.
5. Obtenir l'orifice du cylindre de suspension à l'aide d'un bouchon.

6. Déposer la bague-écrou de fixation et l'amortisseur (embout 3656-T).

REMARQUE : Les amortisseurs ne sont pas réparables.

En cas d'anomalie de fonctionnement, il faut les remplacer.

- Les amortisseurs avant ne sont pas repérés.
- Les amortisseurs arrière possèdent un épaulement en « a ».

7. Nettoyer, à l'essence, le logement de l'amortisseur.

POSE.

8. Placer l'amortisseur (1) dans le bloc pneumatique. Serrer l'écrou (2) à 40 mAN (4 m.kg) (embout 3656-T et clé dynamométrique 2471-T).
9. Placer un joint neuf (4) (enduit de LHM) dans l'entretoise (3).

Monter et serrer à 50 mAN (5 m.kg) cette entretoise sur le bloc pneumatique côté gauche.

10. Placer un joint torique neuf (enduit de LHM) dans son logement du cylindre de suspension.

Poser le bloc pneumatique sur le cylindre et le visser *à la main*.

11. Serrer la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur.
Mettre le moteur en marche et placer la commande manuelle en *position route*.

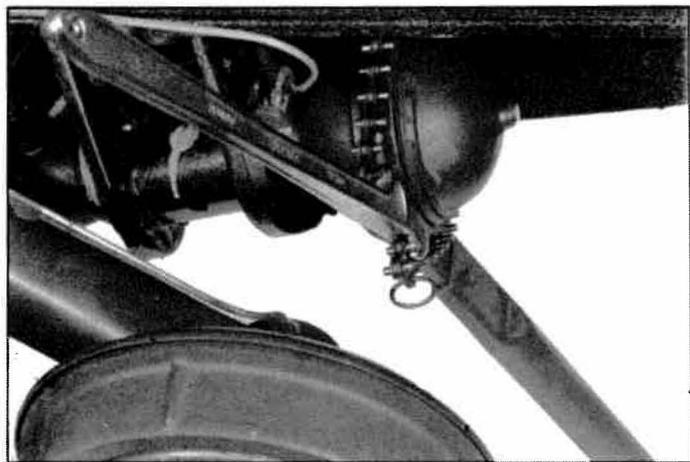
12. Vérifier l'étanchéité des raccords.

II - DEPOSE ET POSE D'UN BLOC PNEUMATIQUE ARRIERE OU D'UN AMORTISSEUR.

DEPOSE.

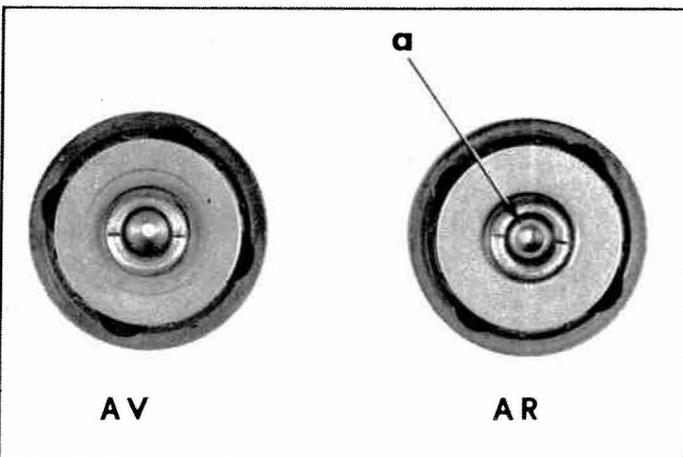


1. Déposer l'aile arrière.
Desserrer les écrous de fixation de roue.
Placer l'arrière du véhicule sur cales.
2. Faire chuter la pression du circuit de suspension :
placer la commande manuelle des hauteurs en
position basse.
3. Déposer la roue.
Nettoyer la zone de travail.



4. Déposer le bloc pneumatique, du cylindre de suspension.

Si nécessaire, maintenir le cylindre à l'aide d'une clé MR. 630-14/4 et dévisser le bloc pneumatique, à l'aide d'une clé à chaîne, (genre Facom, série 136).
5. Obturer l'orifice du cylindre de suspension, à l'aide d'un bouchon.
6. Déposer la bague-écrou de fixation et l'amortisseur (enbout 3656-T).
7. Nettoyer, à l'essence, le logement de l'amortisseur dans le bloc pneumatique.



REMARQUES :

- Les amortisseurs ne sont pas réparables. En cas d'anomalie de fonctionnement, il faut les remplacer.
- Les amortisseurs arrière sont repérés par un épaulement en « a ». (Les amortisseurs avant ne sont pas repérés).

POSE.

8. Placer l'amortisseur (1) dans le bloc pneumatique (pas de sens de montage).

Serrer l'écrou (2) à 40 mAN (4m.kg) (embout 3656-T et clé dynamométrique 2471-T).

9. Placer un joint torique neuf (enduit de LHM) dans son logement du cylindre de suspension.

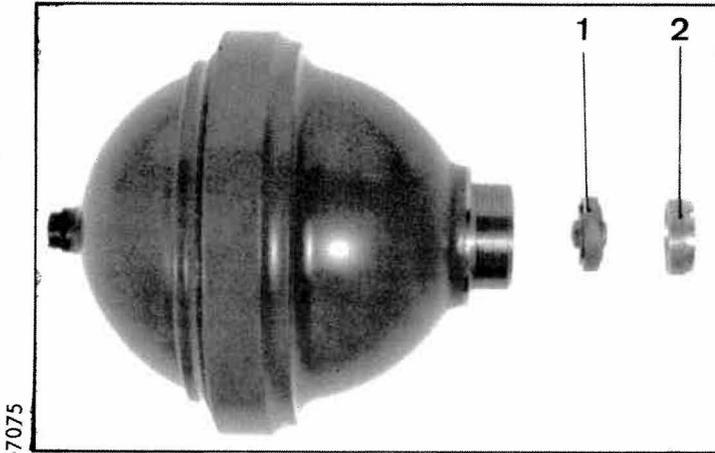
Poser le bloc pneumatique sur le cylindre, et le serrer à la main.

10. Poser la roue.
Mettre le véhicule au sol.

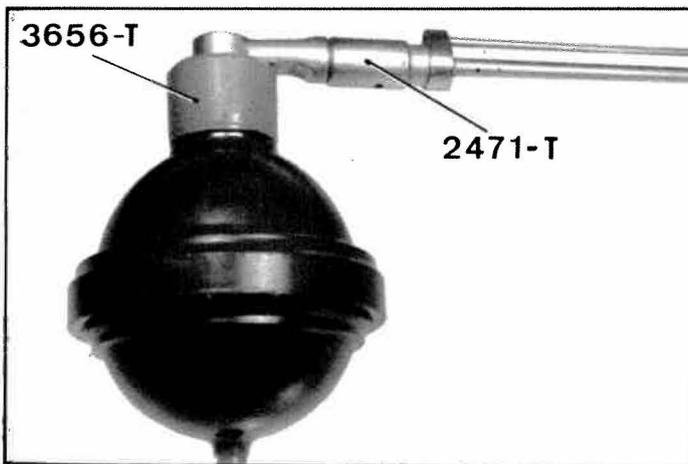
11. Rétablir la pression dans le circuit de suspension
placer la commande manuelle des hauteurs en position route.

Vérifier l'étanchéité des raccords.

12. Serrer les écrous de fixation de la roue.
Poser l'aile arrière.



7075



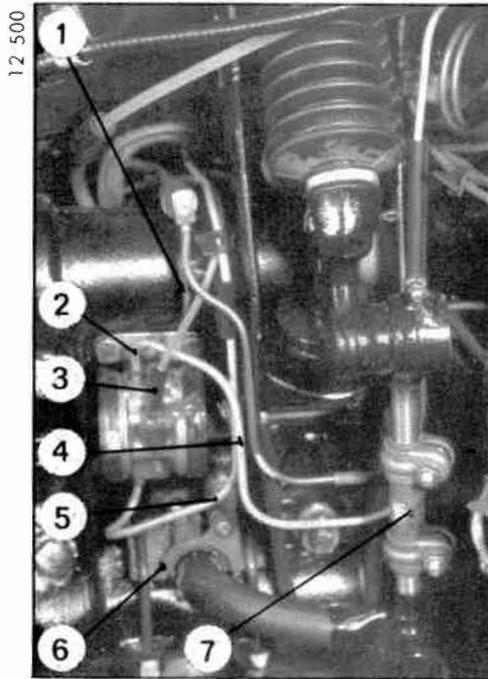
Manuel 583-2

7097



VEHICULES T.T

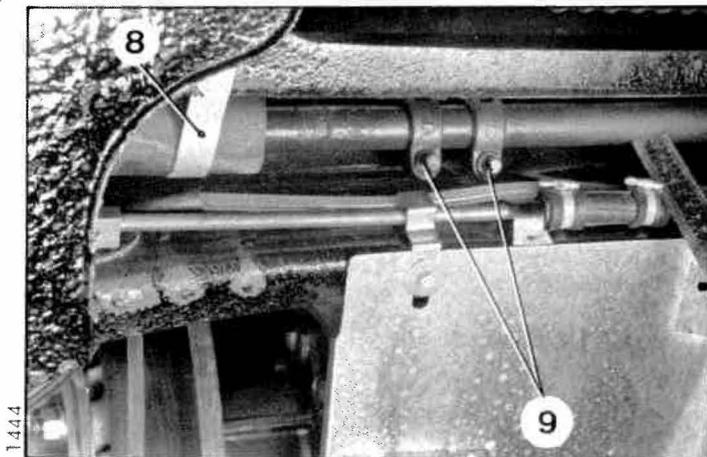
I - DEPOSE ET POSE D'UNE BARRE ANTI-ROULIS AVANT



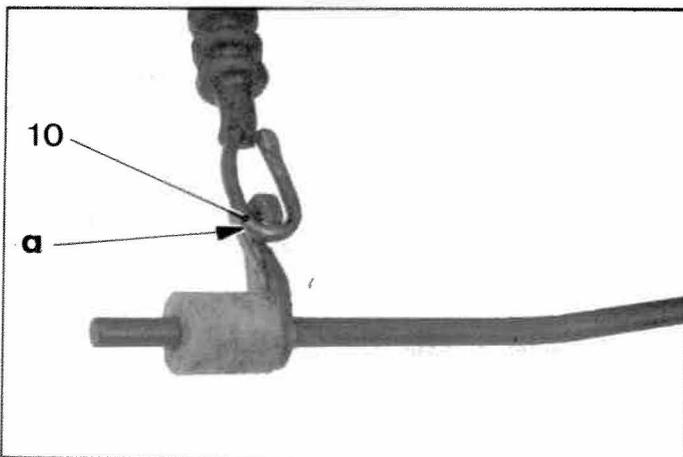
DEPOSE.

1. Mettre l'avant du véhicule sur cales (support 2505-T)
Déposer les roues avant, la roue de secours, la barre de commande des phares, la barre d'appui de roue de secours, les ailes avant, les tôles de protection latérales et inférieures du mécanisme de suspension.
2. Desserrer la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur et placer le levier de commande des hauteurs en *position basse*.
3. **Déposer le correcteur de hauteur :**
 - a) Désaccoupler les tubes :
 - d'alimentation (2) du correcteur,
 - d'échappement (1),
 - de retour de fuite (3),
 - d'alimentation (5) des cylindres de suspension avant.
 - b) Accoupler le tube d'échappement (1) avec le retour de fuite (3) afin d'éviter l'écoulement du liquide du circuit par le tube d'échappement.
4. Déposer les manchons (7) .
 - côté droit : visser le manchon sur le levier de suspension,
 - côté gauche : déposer le manchon (pas à gauche et à droite).
5. Déposer les ressorts anti-bruit (8) puis desserrer les vis (9) de serrage des demi-colliers des tiges de commande de hauteur et de commande dynamique des phares (clé 1677-T).
6. Déposer les paliers (6) de barre anti-roulis.
7. Désaccoupler :
 - la commande de hauteur,
 - déposer l'écrou-canon (4),
 - la commande des phares,
 - écarter la languette « a » comme le montre la figure ci-contre puis décrocher l'attache (10) du câble.
8. Déposer la barre anti-roulis par la gauche du véhicule.
9. **Déshabiller la barre anti-roulis :**
Déposer les commandes de phares et de hauteur.
Déposer les colliers de butée latérale de barre.

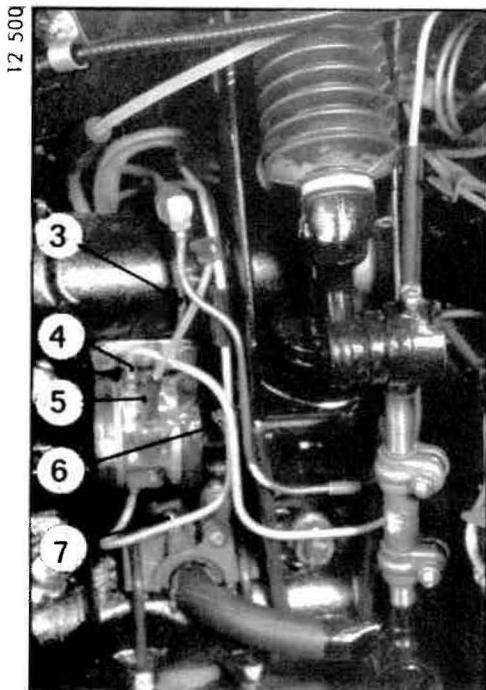
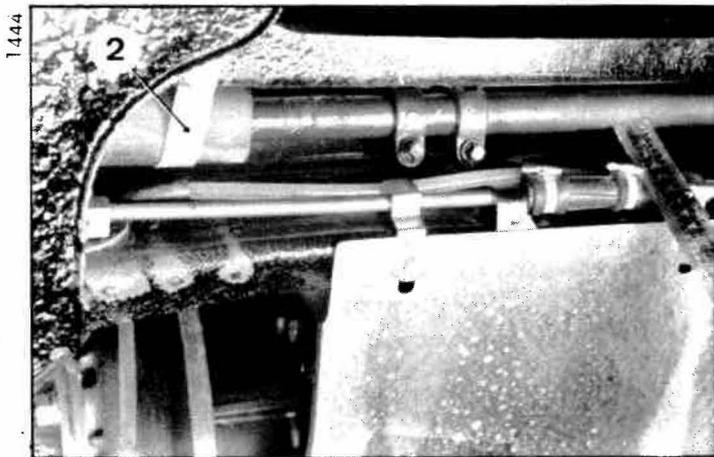
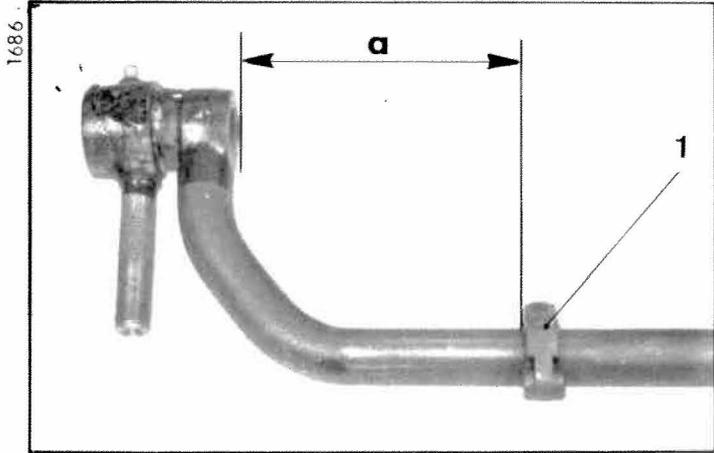
Manuel 583-2



1444



1688



POSE.

10. Préparer la barre :

Poser les colliers de butée latérale de barre.
Positionner le collier droit (1) pour obtenir une cote «a» de $110 \pm 0,5$ mm entre la face intérieure du bossage de fixation de la rotule et la face extérieure de la butée.
Poser les tiges de commande de hauteur et des phares, sans serrer les colliers,

11. Engager la barre ainsi équipée par le côté gauche du véhicule.

12. Régler le jeu latéral de la barre :

La barre étant poussée vers la droite, la butée droite en appui sur le coussinet du palier, placer la butée gauche pour obtenir un jeu de 0,5 mm entre celle-ci et le coussinet de palier gauche.

13. Régler le serrage des chapeaux de palier et les monter.

14. Accoupler les commandes :

- a) Accrocher l'attache du câble de commande des phares au levier de la tige, rabattre la languette.
Engager l'extrémité de la tige dans le trou du chapeau de palier.
- b) Engager l'extrémité de la tige de commande de hauteur dans le trou du chapeau de palier et accoupler la commande manuelle au levier.
Poser l'écrou-canon (6).

15. Monter le correcteur de hauteur.

Accoupler les tubes (3), (4), (5) et (7) au correcteur.

16. Accoupler la barre anti-roulis au levier de suspension.

17. Poser les ressorts anti-bruit (2) préalablement graissés.

18. Effectuer le pré réglage des hauteurs.

19. Poser les tôles inférieures et latérales.

Monter les roues avant, les ailes avant, la barre d'appui de roue de secours, et la barre de commande des phares. Régler la barre de commande des phares.

20. Serrer la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur et placer le levier de commande en *position route*.

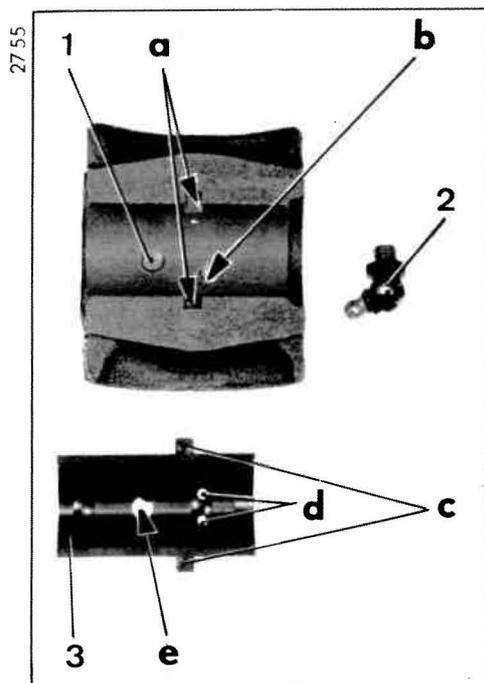
21. Mettre le véhicule au sol.

22. Régler les hauteurs.

23. Régler la tige de commande automatique des phares.
Régler les phares.

24. Poser la roue de secours.

II - REMPLACEMENT DES COUSSINETS DE BARRE ANTI-ROULIS AVANT



REMARQUE : Les coussinets supérieurs de barre anti-roulis vendus par le Service des Pièces de Rechange ne comportent pas de trou de centrage de l'ergot.

1. Déposer la barre anti-roulis.

2. Percer le coussinet supérieur :

a) Déposer le graisseur (2).

Déposer l'ergot (1) à la presse.

b) Placer le coussinet (3) dans son palier, les crans « c » dans les fentes « a » du palier et les trous de graissage « d » côté trou « b » du graisseur.

c) Poser l'ensemble palier et coussinet, bien à plat sur le plan de joint.

Pour compenser le dépassement du coussinet, placer des cales de réglage sous les faces d'appui du palier.

d) À l'aide d'un foret de $\phi = 6$ mm, percer le coussinet en utilisant le trou de l'ergot (1) comme guide. Ebavurer s'il y a lieu, les bords du trou « e » du coussinet.

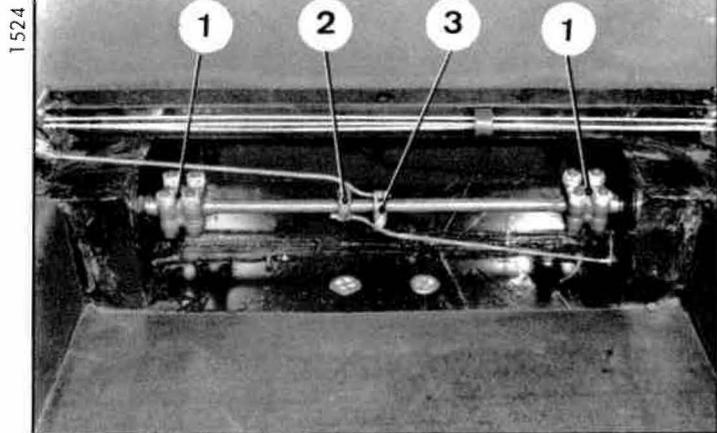
Monter l'ergot (1) à la presse.

ATTENTION : L'ergot doit être en retrait de 0,2 à 0,6 mm par rapport au coussinet.

3. Monter le coussinet inférieur.

4. Monter la barre anti-roulis.

III - DEPOSE ET POSE D'UNE BARRE ANTI-ROULIS ARRIERE



DEPOSE.

1. Placer le véhicule sur cales.

Desserrer la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur et placer le levier de commande manuelle des hauteurs en *position basse*.

2. Déposer l'aile et l'écran de protection du mécanisme de suspension côté arrière gauche (partie supérieure).

3. Déposer l'écran de protection de la commande du correcteur (à l'intérieur du coffre arrière).

4. Décrocher le ressort de rappel de la barre de commande dynamique des phares (à l'avant).

5. Désaccoupler de la barre anti-roulis :

- la bride (3) de la tige de commande du correcteur,
- la bride (2) de la tige de commande dynamique des phares.

6. Désaccoupler les brides (1) d'accouplement de la barre anti-roulis aux axes d'articulation des bras.

Dégager la barre anti-roulis.

POSE.

7. Monter la barre anti-roulis :

Poser les brides (1) d'accouplement de la barre anti-roulis aux axes d'articulation des bras d'essieu.

Répartir le jeu de la barre anti-roulis de chaque côté. Centrer les brides (1).

Serrer les écrous en diagonale à 105 mAN (10,5 m.kg).

8. Accoupler à la barre anti-roulis :

- la bride (3) de la tige de commande de correcteur,
- la bride (2) de la tige de commande dynamique des phares.

9. Effectuer le pré réglage des hauteurs.

10. Serrer la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur et placer le levier de commande des hauteurs en *position route*.

11. Régler les hauteurs.

12. Monter le ressort de rappel de la barre de commande dynamique des phares.

13. Régler la commande dynamique des phares.

14. Mettre en place l'écran de protection du mécanisme de suspension (partie supérieure).

Serrer les vis et les écrous.

Monter l'aile arrière gauche.

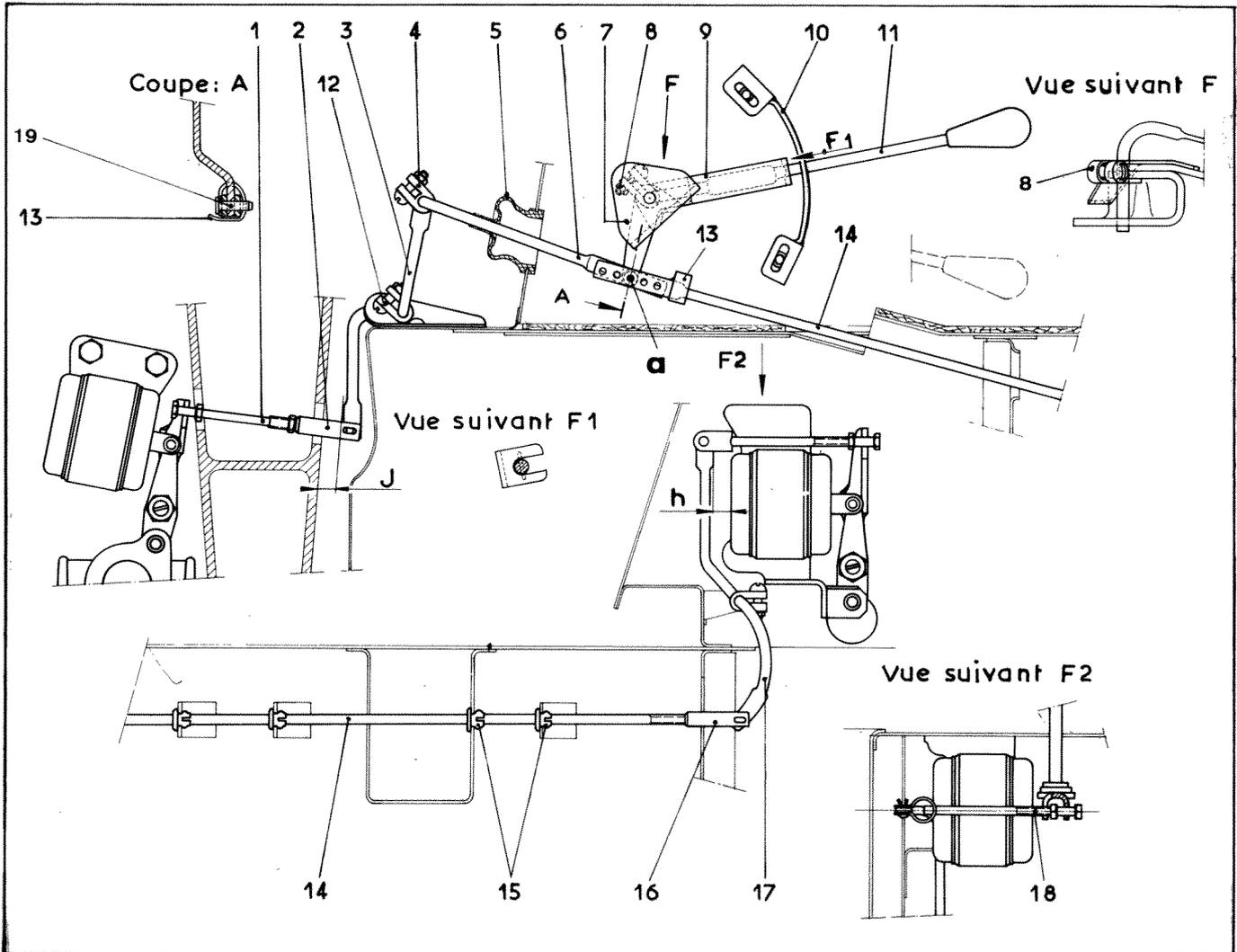
15. Mettre en place l'écran de protection de la commande de correcteur (à l'intérieur du coffre arrière).

16. Mettre le véhicule au sol.

VEHICULES T.T.

I - DEPOSE ET POSE D'UNE COMMANDE MANUELLE DE HAUTEUR

D. 43-10



DEPOSE.

1. Déposer les ailes, avant et arrière gauche.
Desserrer les écrous de roues avant et arrière gauche.
2. Placer le côté gauche du véhicule sur cales.
Déposer les roues avant et arrière gauche.
3. Déposer les tôles latérales de protection du mécanisme de suspension avant et arrière gauche.
4. Redresser l'arrêtoir (13) (voir coupe A) et le déposer en dégageant l'axe accouplant les tiges (6) et (14) sur le levier (9). L'axe est soudé sur l'arrêtoir (13).
5. Déposer les vis de fixation du secteur (10) sur la tôle latérale d'auvent.
Desserrer l'écrou (8) de la vis de fixation du levier de renvoi (9).
Dégager l'ensemble levier (11) et secteur (10).
Dégager le levier (11) du secteur (10) et le levier (9) du support tôle soudé sur la caisse.
6. Desserrer l'écrou de la vis du collier (4) et séparer la tige de liaison (6) de la tige de torsion avant (3).
Déposer la tige de liaison (6) et le manchon d'étanchéité (5).
7. Déposer le rivet de fixation de la chape avant (2) sur la tige de liaison.
8. Déposer le rivet fixant la chape (16) de la tige de liaison arrière sur la tige de torsion (17).
Dévisser et déposer la chape (16).
9. Dégager la tige de liaison arrière (14) par le passage de la tige de liaison avant.
10. Déposer les tôles inférieures de fermeture du longeron gauche.

POSE.

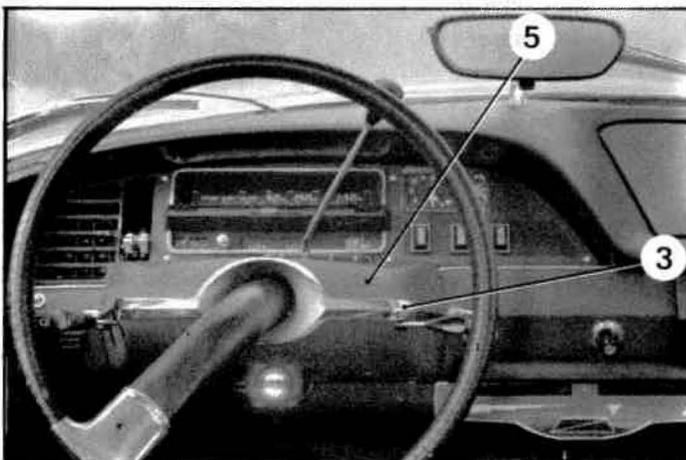
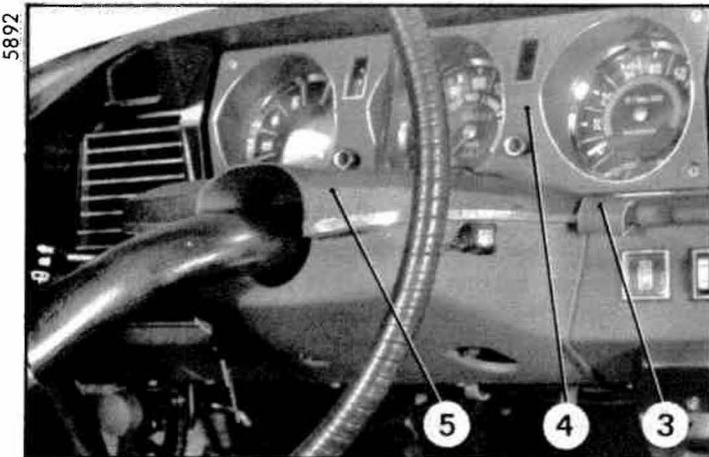
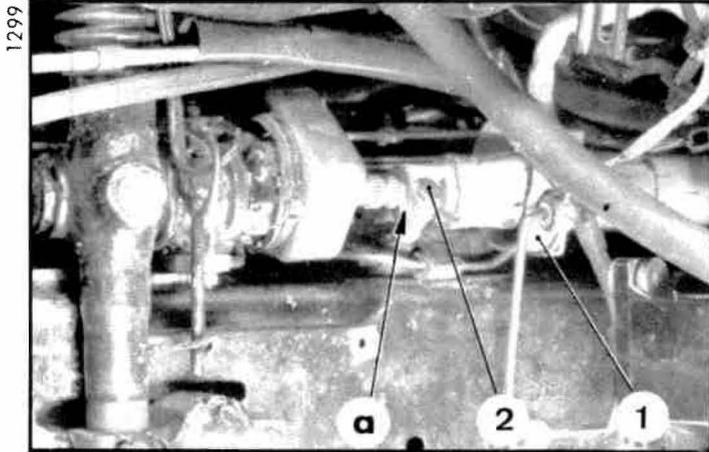
11. Mettre en place la tige de liaison arrière (14). L'engager par le passage de la tige de liaison avant, l'ouverture de la partie supérieure du longeron, les coussinets nylon (15) et le trou existant dans la tôle arrière de fermeture de longeron.
12. Visser la chape (16) sur l'extrémité de la tige de liaison (14) jusqu'à environ la moitié de la partie filetée.
13. Accoupler la chape (16) à la tige de torsion (17). Poser provisoirement le rivet.
14. Poser le manchon d'étanchéité (5) et accoupler la tige (6) de liaison avant à la tige (3) de torsion avant. Serrer l'écrou du collier (4).
15. Mettre en place le levier (9) sur le support tôle et engager le levier de commande (11) équipé du secteur (10) dans la chape du levier (9) et dans le trou du support tôle (7).
16. Amener l'extrémité avant du levier (11) en butée contre la tôle latérale d'auvent. Serrer l'écrou du collier (8).
17. Placer le secteur (10), les vis de fixation au milieu des boutonnières. Serrer les vis (rondelles plate et grower sous-tête).
18. Placer le levier de commande (11) en *position route*.
Accoupler les tiges de liaison avant et arrière au levier de renvoi (9) : pour cela, engager l'axe (19) dans le troisième trou (en « a ») de la tige avant (6), puis dans le levier (9) et dans le troisième trou (en « a ») de la tige arrière (14). (Voir coupe A, figure ci-contre).
Rabattre l'arrêtoir (13).
19. Régler la commande
20. Vérifier le réglage des leviers (1 et 18) de commande des correcteurs.
21. Poser les tôles de protection du mécanisme de suspension, les roues, l'aile arrière et l'aile avant.
Mettre le véhicule au sol.
Serrer les écrous de fixation des roues.



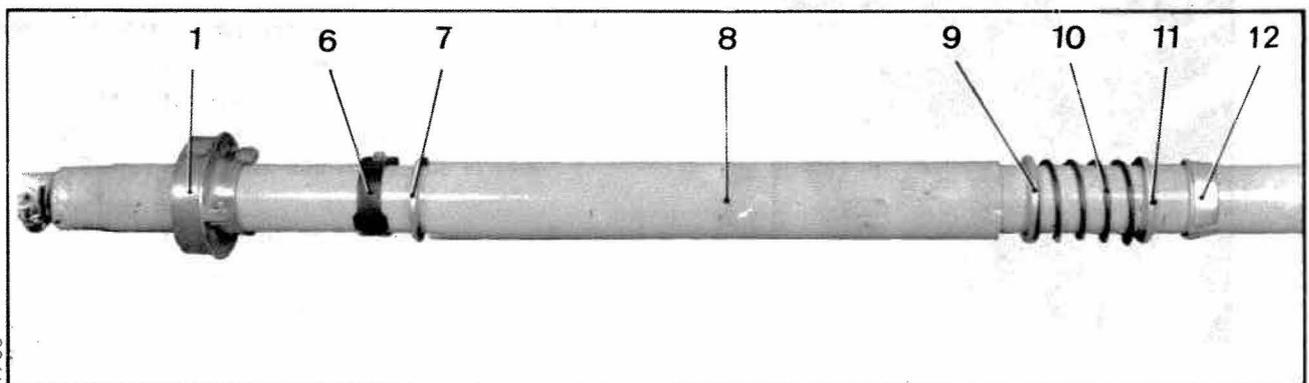
I. DEPOSE ET POSE D'UN VOLANT DE DIRECTION

VEHICULES T.T

à direction assistée



1. Faire chuter la pression du circuit de suspension en plaçant la commande manuelle de hauteur à la position basse.
2. Déposer le bloc pneumatique de suspension avant gauche.
3. Si la batterie est placée à gauche, la déposer avec son bac.
4. Si le volant doit être réutilisé, repérer la position longitudinale de la came de « point zéro » (1). Repérer également la position de la fente « a » sur les cannelures du pignon de commande.
5. Desserrer la vis de fixation de la came (1). Desserrer la vis du collier (6) (clé 1994-T) et laisser se détendre le ressort (10). Déposer la vis (2). Désaccoupler les deux parties du câble de compteur. (Véhicules → 9/1969),
6. Déposer :
 - le bloc de contrôle, du tableau de bord (4), (Véhicules → 9/1969),
 - le couvre-joint (3),
 - le couvercle (5), du support des commandes électriques.
7. Dégager le tube-volant vers l'intérieur du véhicule et déposer :
 - la came de point zéro (1),
 - le collier (6),
 - la coupelle (7),
 - le tube (8),
 - la coupelle (9),
 - le ressort (10),
 - la coupelle (11),
 - le cône (12).
 Dégager le volant, vers l'intérieur du véhicule.



1299

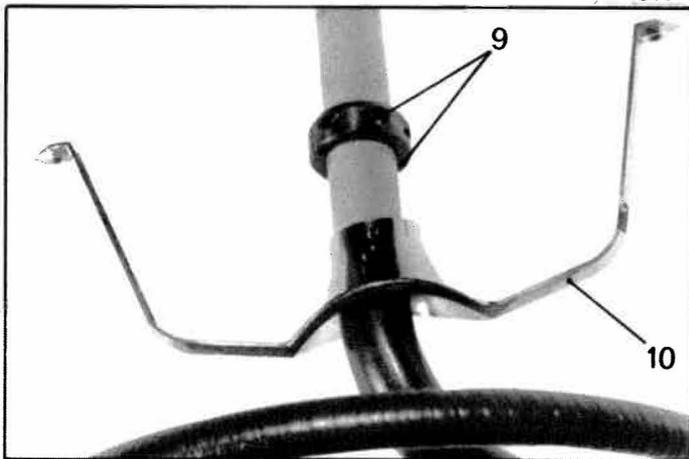
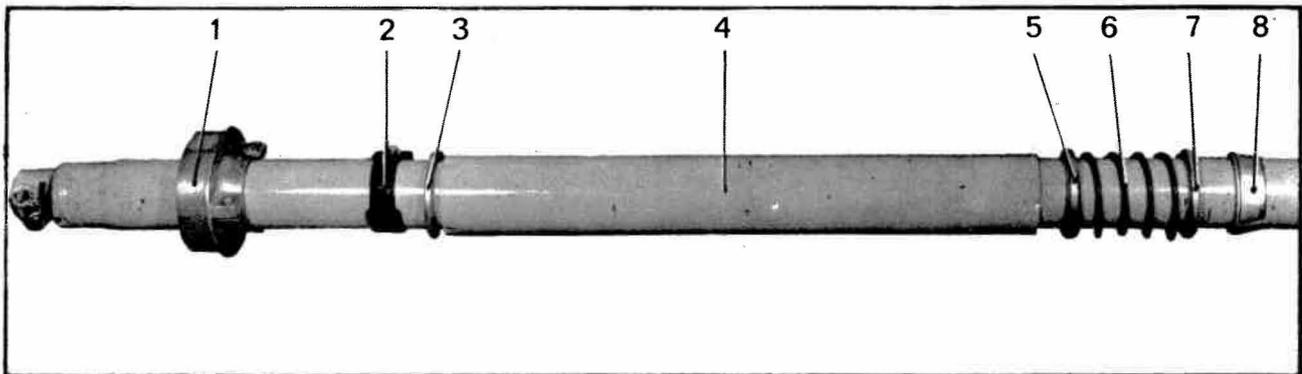
5892

Manuel 583-2

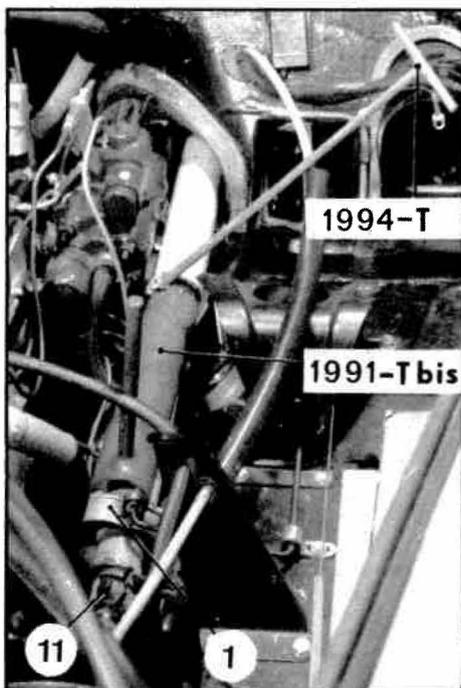
17 848

1766

1766



4593



3535

8. Déshabiller le volant :

Déposer :

- les demi-bagues antivol (repérer la position angulaire et la position longitudinale à l'aide d'une pointe à tracer).
- l'enjoliveur (10).

POSE

9. Placer l'enjoliveur (10) sur le tube volant.

PREMIER CAS : le volant n'a pas été remplacé.

10. Approcher les demi-bagues (9), les positionner suivant les repères faits au démontage. Serrer les vis de fixation.
11. Engager le volant par l'intérieur du véhicule.

12. Placer sur le tube volant :

- le cône (8),
- la coupelle (7),
- le ressort (6),
- la coupelle (5),
- le tube (4),
- la coupelle (3),
- le collier (2),
- la came (1).

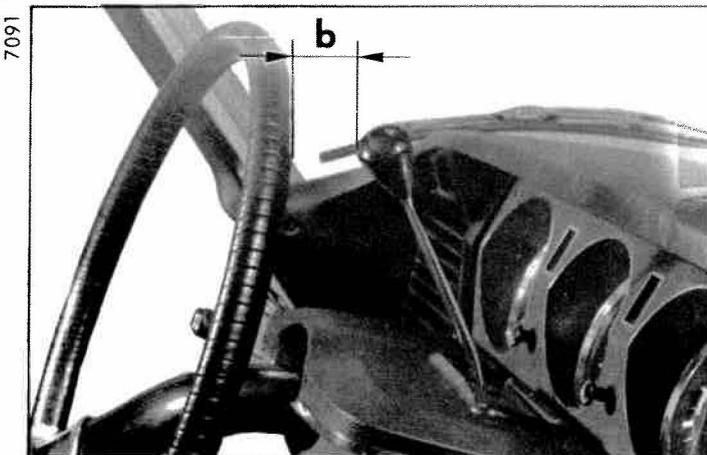
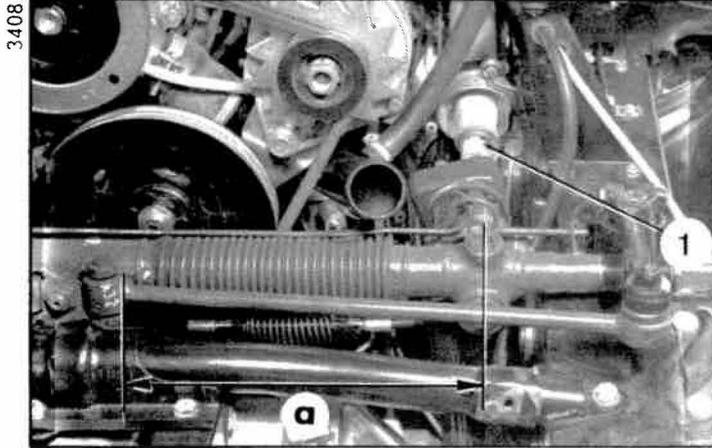
13. Engager le volant sur le pignon de crémaillère suivant le repère fait au démontage.

14. Poser la vis de fixation (11), serrer l'écrou.

ATTENTION : Ne monter que des vis DM.441-100 avec partie lisse.

15. Faire comprimer le ressort par un aide au moyen du compresseur de ressort (1991-T bis). Les spires du ressort ne doivent pas être jointives. Il doit subsister un jeu de 0,5 à 1 mm. Serrer le collier à l'aide de la clé 1994-T.

Placer la came (1) de ligne droite.
Régler approximativement le point zéro.
Serrer la vis de maintien de la came.



16. Poser :
- le couvercle du support des commandes électriques,
 - le bloc pneumatique avant gauche.
- Connecter le câble à la borne négative de la batterie.

17. Mettre le moteur en marche et serrer la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur.

18. Régler le « point zéro ».

DEUXIEME CAS : Le volant a été remplacé.

19. Placer les demi-bagues (3) sur le tube volant (approcher les vis de fixation).

20. Engager le volant par l'intérieur du véhicule.

21. Tourner le pignon de commande de la direction pour amener la bague extérieure du silentbloc de la barre gauche à une distance « a » = 275 mm de l'axe de poussoir de crémaillère.

22. Tourner le volant pour amener le bras à 30° environ sous l'horizontale, côté gauche.

23. Engager le pignon de commande dans les cannelures du tube de direction.

Placer le levier en position « deuxième vitesse » puis pousser légèrement sur le volant ; la distance « b » devra être comprise entre 40 et 60 mm. Choisir, une rainure du pignon de commande qui répond à ces conditions (repérer la rainure). Poser provisoirement la vis (1).

24. **Positionner la bague antivol :**

Placer la bague (3) sous l'étrier (2) ; la demi-bague comportant le trou « c » sous le tube volant.

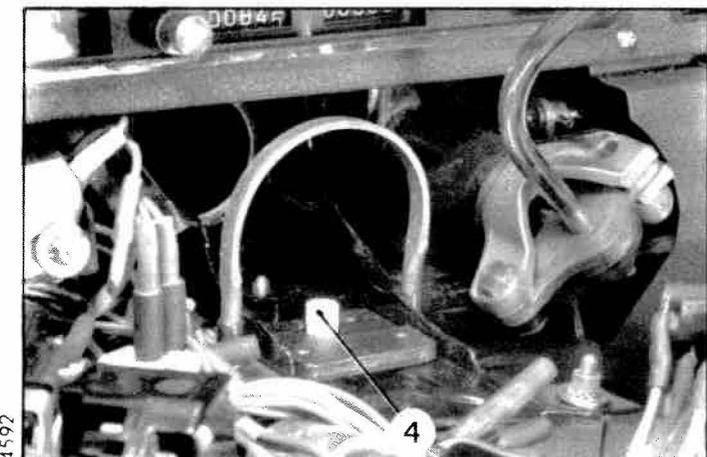
Verrouiller l'antivol à l'aide de la clé de façon à ce que l'ergot (4) soit bien engagé dans l'orifice « c ».

Pousser la bague à fond vers l'avant (repérer sa position sur le tube volant à l'aide d'une pointe à tracer).

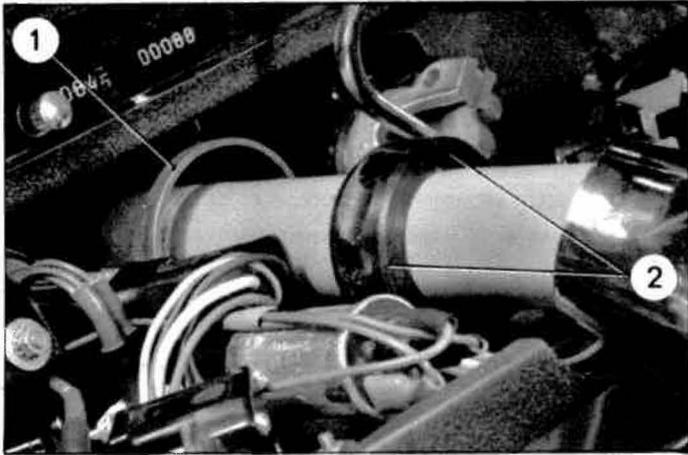
Reculer la bague à fond vers l'arrière (repérer sa position).

Prendre la moyenne des deux repères : ce sera la position définitive de la bague.

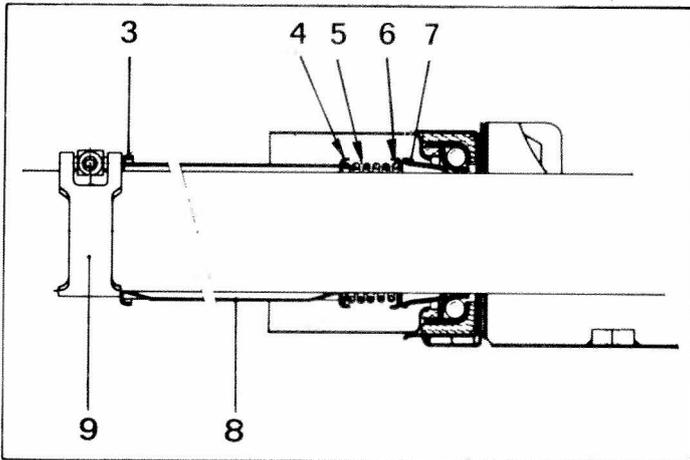
Tourner le volant vers la droite de façon à amener le bras de direction à l'horizontale côté gauche (l'ergot (4) toujours engagé dans l'orifice « c »),



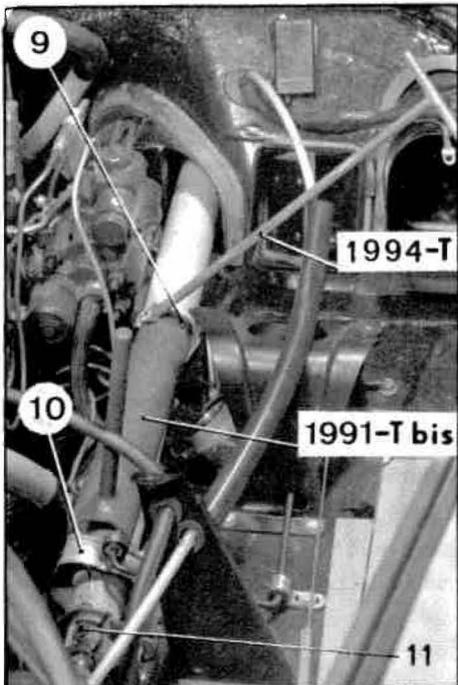
4591



D. 44-50



3535



Repérer la position des demi-bagues par rapport au tube du volant.

Déposer la vis de fixation (11) et dégager le volant des cannelures du pignon de crémaillère.

Tirer le volant de l'intérieur du véhicule afin de dégager la bague antivol (2)

25. Fixer les demi-bagues (2) en tenant compte des repères.

26. Placer sur le tube volant :

- le cône (7),
- la coupelle (6),
- le ressort (5),
- la coupelle (4),
- le tube (8),
- la coupelle (3),
- le collier (9),
- la came (10).

27. Engager le volant sur le pignon de crémaillère en tenant compte des repères (touche de peinture).

28. Poser la vis de fixation (11) (DM. 441-100).

29. Faire comprimer le ressort par un aide au moyen du compresseur de ressorts 1991-T bis.

Les spires du ressort ne doivent pas être jointives. Il doit subsister un jeu de 0,5 à 1 mm. Serrer le collier de retenue (9) à l'aide de la clé 1994-T.

30. Placer la came (10) de ligne droite.

Régler approximativement le « point zéro ». Serrer la vis de maintien de la came (10).

31. Poser :

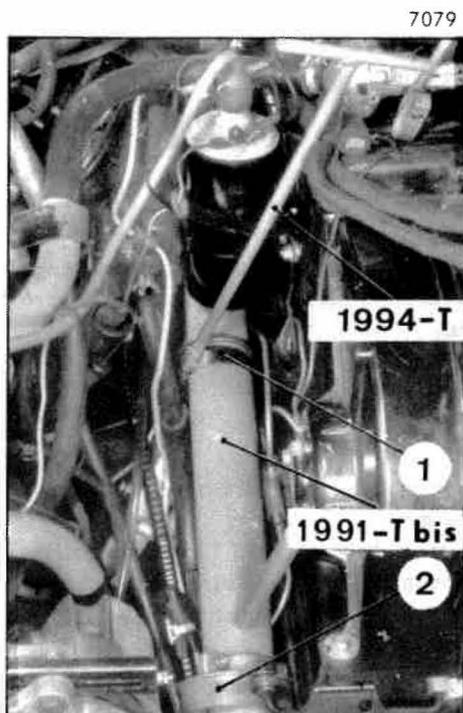
- le couvercle du support des commande électriques,
 - le bloc de contrôle du tableau de bord, (Véhicules → 9/1969),
 - le couvre-joint,
 - le bloc pneumatique avant gauche,
 - le bac de batterie et la batterie.
- Accoupler le câble de commande du compteur (Véhicules → 9/1969).

32. Mettre le moteur en marche et serrer la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur.

33. Régler le « point zéro ».

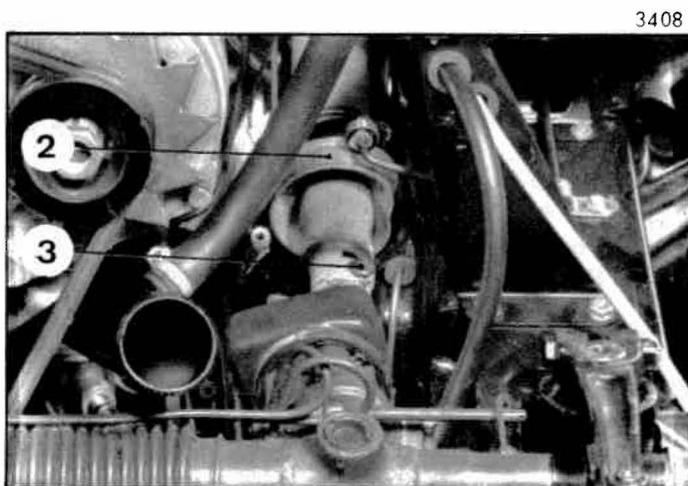
II. DEPOSE ET POSE D'UNE CAME DE POSITIONNEMENT DE LA DIRECTION EN LIGNE DROITE.

DEPOSE.



1. Faire chuter la pression du circuit de suspension en plaçant la commande manuelle de hauteur à la *position basse*.
2. Déposer le bloc pneumatique de suspension avant gauche.
3. Déposer la batterie et son bac. (batterie placée à gauche). Si la batterie est placée à droite, déconnecter le câble de la borne négative.
4. Repérer la position longitudinale de la came de positionnement (2).
Repérer la position des cannelures du pignon de commande par rapport à celles du tube de volant.
Repérer également la rainure correspondante à la vis de fixation (3).
5. Desserrer la vis de fixation de la came (2).
Desserrer la vis du collier (1) (clé 1994-T) et laisser se détendre le ressort.
Déposer la vis (3).
6. Dégager légèrement le volant vers l'intérieur du véhicule et déposer la came de positionnement (2).

POSE



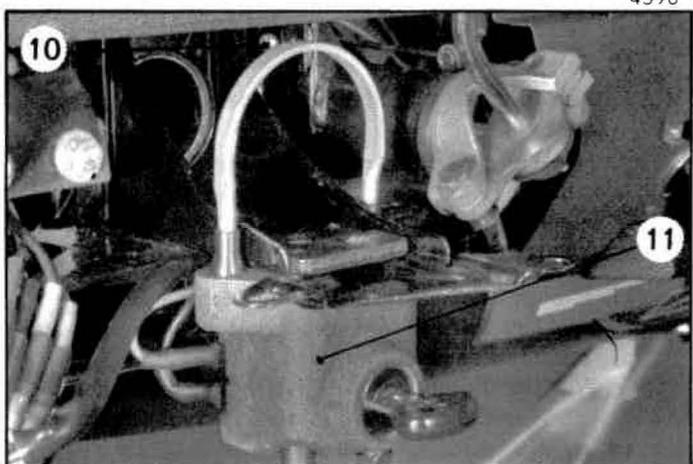
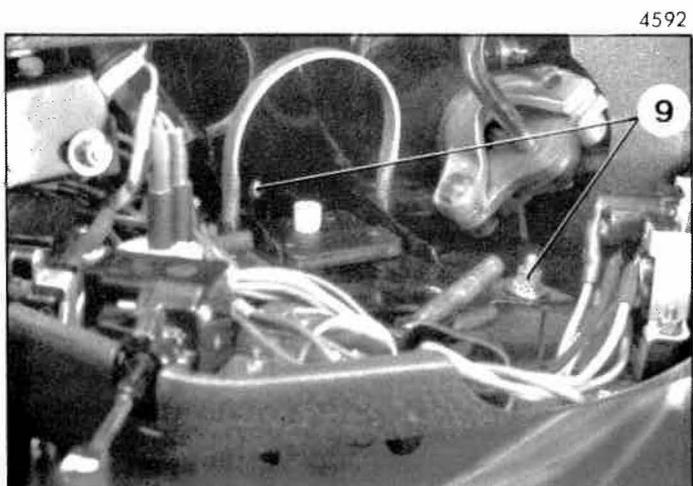
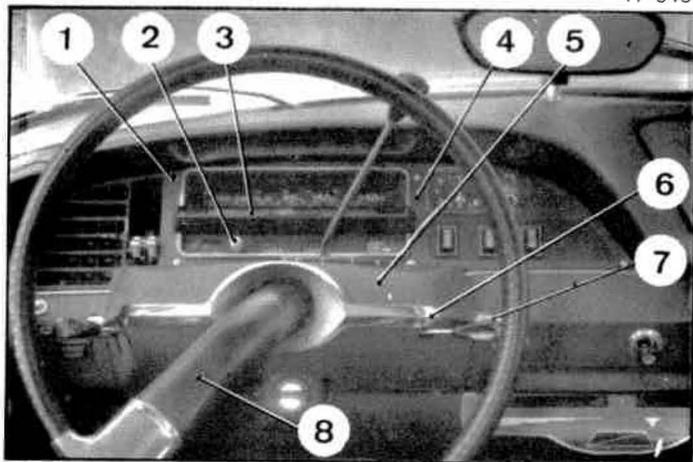
7. Engager la came (2) sur le tube-volant (respecter le sens de montage de la came).
Accoupler le tube-volant au pignon de crémaillère (respecter le repère fait au démontage).
Poser et serrer la vis d'accouplement (3) (placer la vis dans la rainure du pignon de commande repérée au démontage).
8. Faire comprimer le ressort par un aide au moyen du compresseur de ressort 1991-T bis.
Les spires du ressort ne doivent pas être jointives. Il doit subsister un jeu de 0,5 à 1 mm.
Serrer le collier (1) à l'aide de la clé 1994-T.
9. Positionner la came (2) sur le tube-volant en respectant les repères faits au démontage.
Régler approximativement le « point zéro ».
Serrer la vis de fixation de la came (2).
10. Poser :
 - le bloc pneumatique de suspension avant gauche,
 - le bac de batterie et la batterie. (batterie à gauche)
 - connecter le câble à la borne négative de la batterie (batterie à droite).
11. Placer la commande des hauteurs en *position route* et faire tourner le moteur pour rétablir la pression dans les circuits.
Vérifier l'étanchéité de la liaison bloc-pneumatique-cylindre de suspension avant gauche.
12. Régler le « point zéro ».

VEHICULES T.T.

9/1969

III. DEPOSE ET POSE D'UN SUPPORT DE TUBE DE DIRECTION.

DEPOSE.



1. Déconnecter le câble de la borne négative de la batterie.
2. Dévisser la vis (7) de l'applique (6) de finition. Dégager l'applique de finition (6) du passage de direction (celle-ci restant sur le tube volant) et ses butées caoutchouc.
Déposer le couvercle (5) support de commandes électriques muni de ses garnitures caoutchouc. Déposer le bouton (2) de remise à zéro du compteur.
Dévisser les cinq vis (1) d'encadrement de compteur.
Dégager l'encadrement de compteur (4) vers la droite.
Désaccoupler le flexible du compteur (le dévisser à la main).
Dégager le compteur (3) vers la gauche.
3. Déposer le volant de direction (8).
4. Déposer la tôle d'habillage sous la tablette d'auvent.
5. Dévisser les cinq vis de fixation (9) du support de direction et la vis de maintien (10) du sélecteur.
6. Déposer l'antivol (11).
7. Dégager le support de direction et sa gaine d'étanchéité.

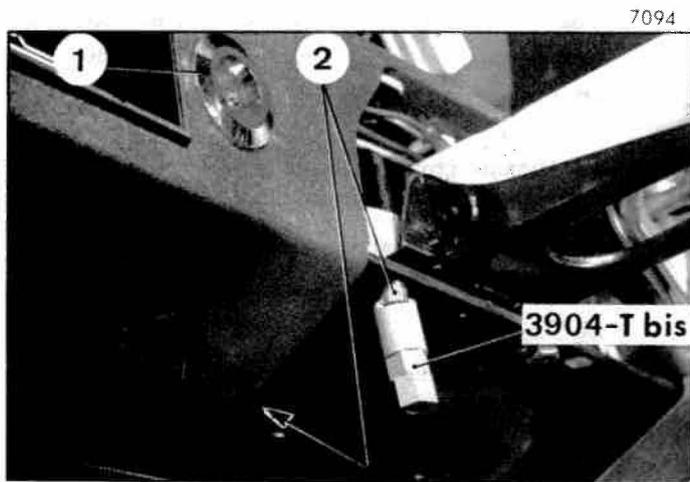
POSE.

8. Positionner le support et sa gaine d'étanchéité. Engager celle-ci sur la bague d'arrêt.
Visser les cinq vis de fixation (9) du support de direction et la vis (10) de maintien du sélecteur.
9. Poser l'antivol (11).
10. Poser la tôle d'habillage sous la tablette d'auvent.
11. Poser le volant de direction (8).
12. Engager le compteur (3).
Accoupler le flexible.
Mettre en place l'encadrement (4) de compteur.
Visser les cinq vis d'encadrement (1) du compteur.
Poser le bouton (2) de remise à zéro du compteur.
13. Poser le couvercle (5) support de commandes électriques muni de ses garnitures caoutchouc.
14. Visser les vis (7) de l'applique de finition (6) du passage de direction (ne pas oublier les butées de caoutchouc).
15. Connecter le câble à la borne négative de la batterie.

IV. DEPOSE ET POSE D'UN SUPPORT DE VOLANT DE DIRECTION

VEHICULES T.T.

→ 9 / 1969



DEPOSE.

1. Déposer :

- le bloc pneumatique de suspension avant gauche,
- la batterie et son bac,
- le volant.

2. Déposer l'antivol :

Déposer :

- le support des commandes électriques,
- les écrous coniques (2) (extracteur 3904-T bis),
- l'écrou chromé (1) (outil 2661-T),
- les deux vis (4) et (5),
- la vis (6), après avoir écarté la partie inférieure de la planche de bord.

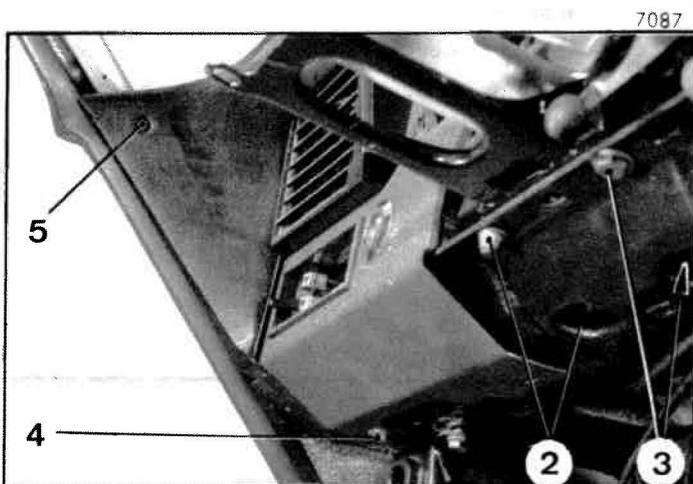
Dégager l'antivol.

3. Déposer le support de volant :

Déposer :

- les vis de fixation (3) du support sur la tablette d'auvent,
- la vis de fixation du sélecteur sur le support de volant.

Dégager le support de volant et sa gaine d'étanchéité.



POSE.

4. Poser le support de volant :

- a) Présenter l'ensemble support et gaine d'étanchéité.

Engager la gaine sur sa bague d'arrêt.

- b) Poser, sans les serrer :

- les vis de fixation (3) du support sur la tablette d'auvent (rondelle contact),
- la vis de fixation du sélecteur de vitesses sur le support de volant.

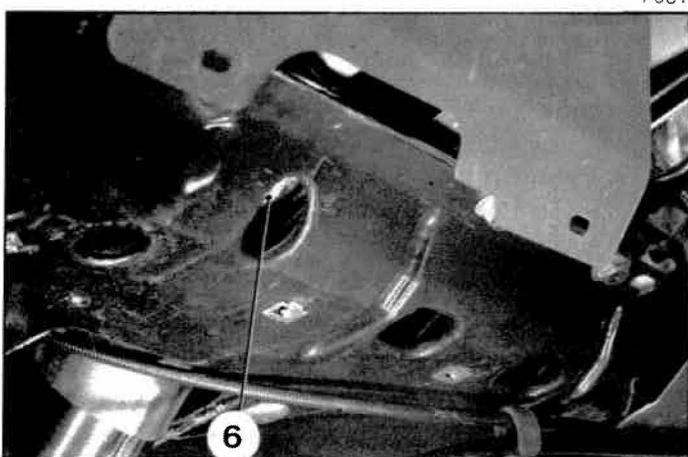
5. Poser l'antivol :

Présenter l'antivol. Poser et serrer :

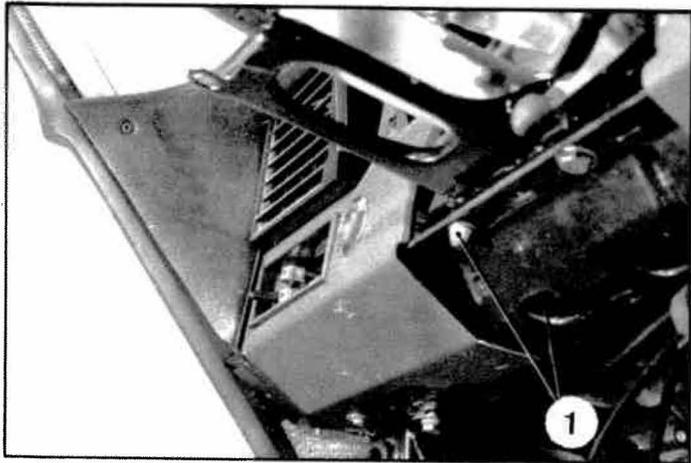
- la vis (6), après avoir écarté la partie inférieure de la planche de bord (rondelle contact).
- les écrous à embase conique (2) (les serrer modérément, rondelle contact),
- l'écrou chromé (1) (outil 2661-T),
- la vis de fixation (5) de la garniture,
- la vis de fixation (4) de la planche de bord (rondelle contact).

6. Serrer les vis de fixation (3) du support de volant et la vis de fixation du sélecteur de vitesses sur le support de volant.

7. Poser le volant.



7087



8. Poser la bague antivol sur le volant et la positionner pour obtenir le verrouillage, la branche du volant étant à l'horizontale, côté gauche (roues légèrement braquées à droite).
Tourner le volant d'au moins un tour et s'assurer que, en position « déverrouillé », le doigt de verrouillage ne touche pas la bague antivol.

9. Positionner provisoirement les éléments du tableau de bord.

Poser la batterie et son bac.

Vérifier le fonctionnement mécanique et électrique de l'antivol.

Serrer les écrous (1) jusqu'à rupture de la tête.

10. Déconnecter le câble de la borne négative de la batterie et poser définitivement les éléments du tableau de bord :

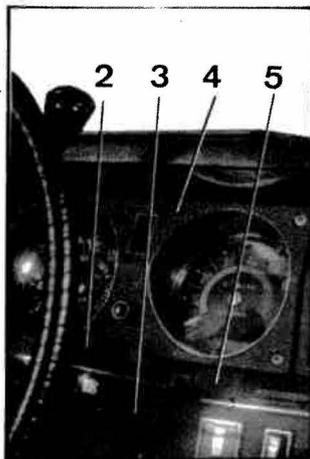
Poser :

- le support des commandes électriques (2),
- le couvercle (3),
- le couvre-joint (5),
- le bloc de contrôle (4).

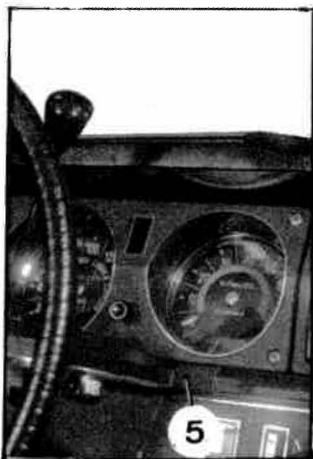
Accoupler les deux parties du câble de compteur.

Mettre en place le couvre-joint (5) en le faisant glisser vers la gauche.

7548



7547



VEHICULES T.T.

→ 9/1969

V. REMPLACEMENT D'UN ANTIVOL

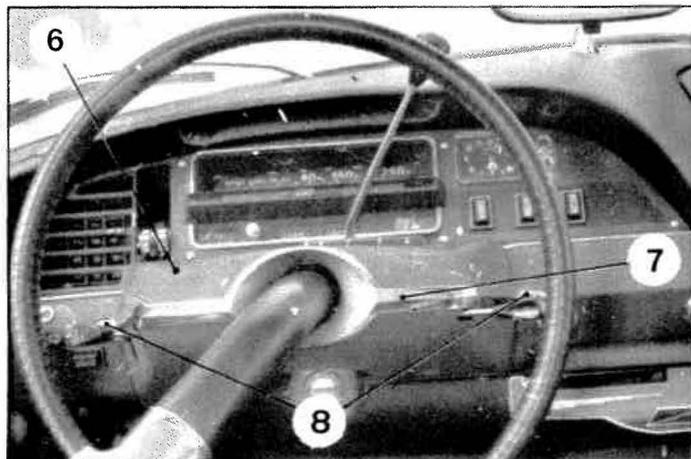
DEPOSE.

1. Déconnecter le câble de la borne négative de la batterie.
2. Desserrer les vis de fixation (8) de l'applique de finition (7) du passage de direction.

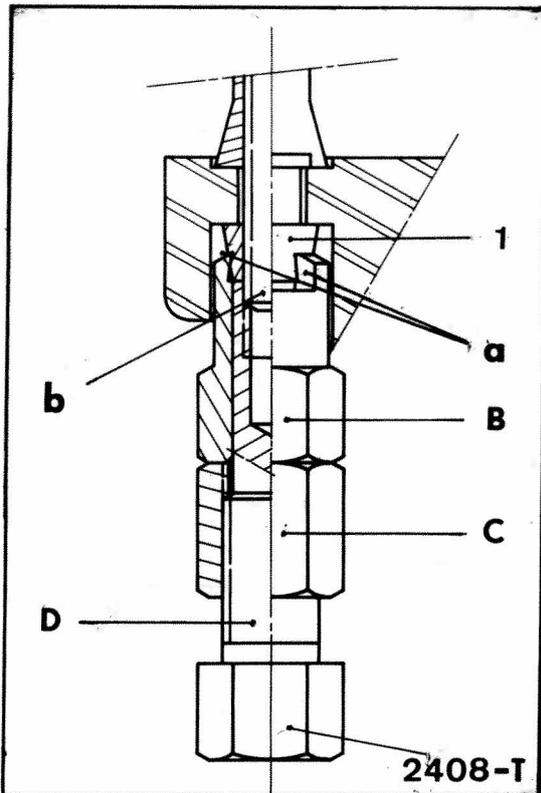
Dégager l'applique de finition (7) du passage de direction (l'applique restant sur le tube-volant) et ses butées caoutchouc.

3. Déposer le couvercle (6) support de commandes électriques, avec ses garnitures caoutchouc.

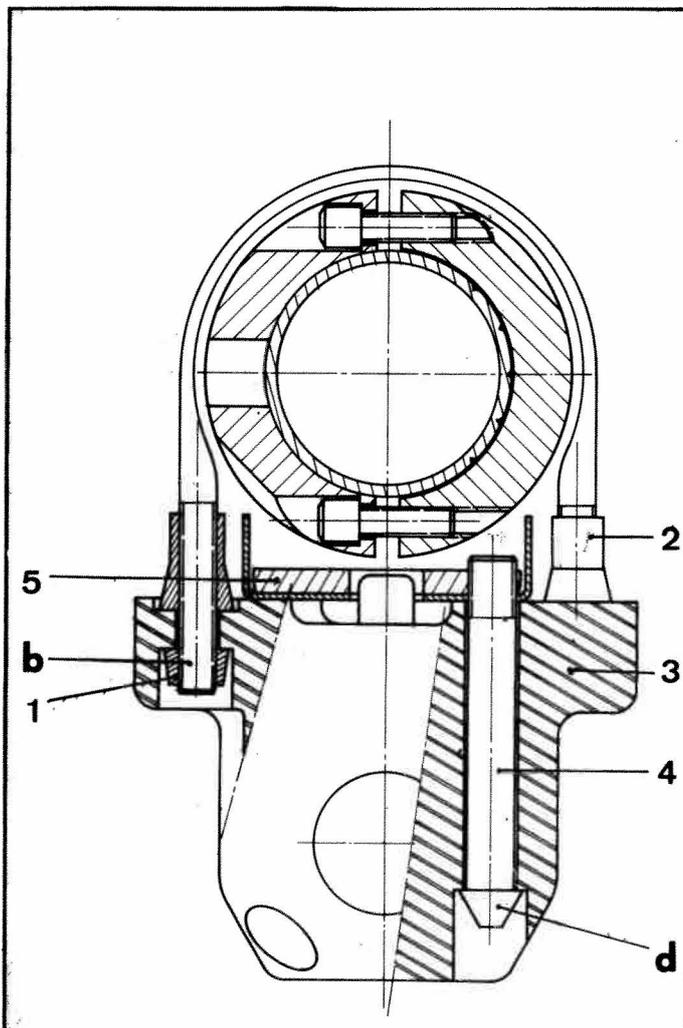
17848



D 61-51



D 61-50



4. Déposer l'étrier (2) de maintien de l'antivol :

- a) Présenter l'outil 2408 -T sur l'extrémité « b » du filetage de l'étrier (2).
 - b) Visser la partie D de l'outil 2408-T jusqu'au contact de l'écrou (1).
 - c) Agir sur le contre-écrou C de façon à faire pénétrer les becs « a » du corps B de l'outil dans l'écrou.
- Pour cela, amener les becs « a » en contact avec l'écrou (1) en vissant le contre-écrou C.
- d) Faire pénétrer les becs « a » en continuant à visser le contre-écrou C d'un tour et demi.

- e) Dégager l'écrou (1) en dévissant l'ensemble de l'outil 2408-T à l'aide d'une clé plate de 13 mm.

REMARQUE : Agir sur les parties B et C de l'outil 2408-T en même temps.

- f) Opérer de la même manière pour l'autre écrou de l'étrier (2).

- g) Dégager l'étrier (2).

5. Déposer le corps (3) de l'antivol :

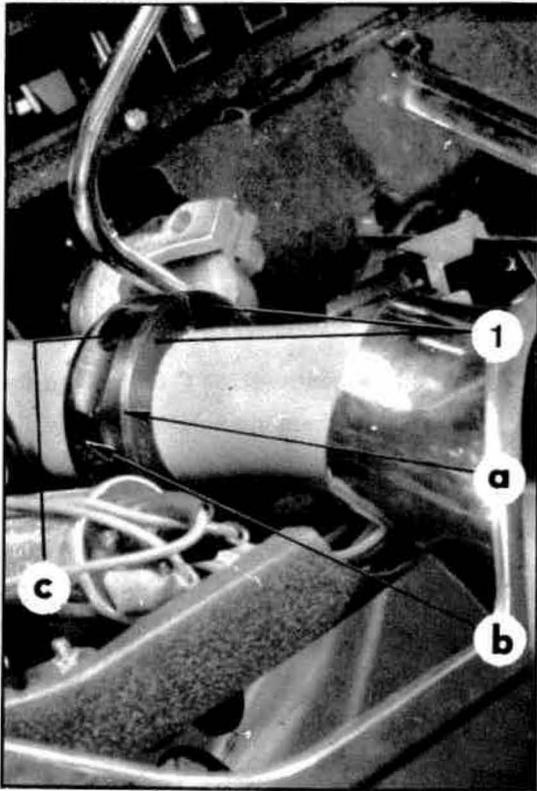
- Percer l'extrémité « d » des vis (4) à l'aide d'un forêt de $\phi = 7,25$ mm.

- Dégager le corps (3) de l'antivol.

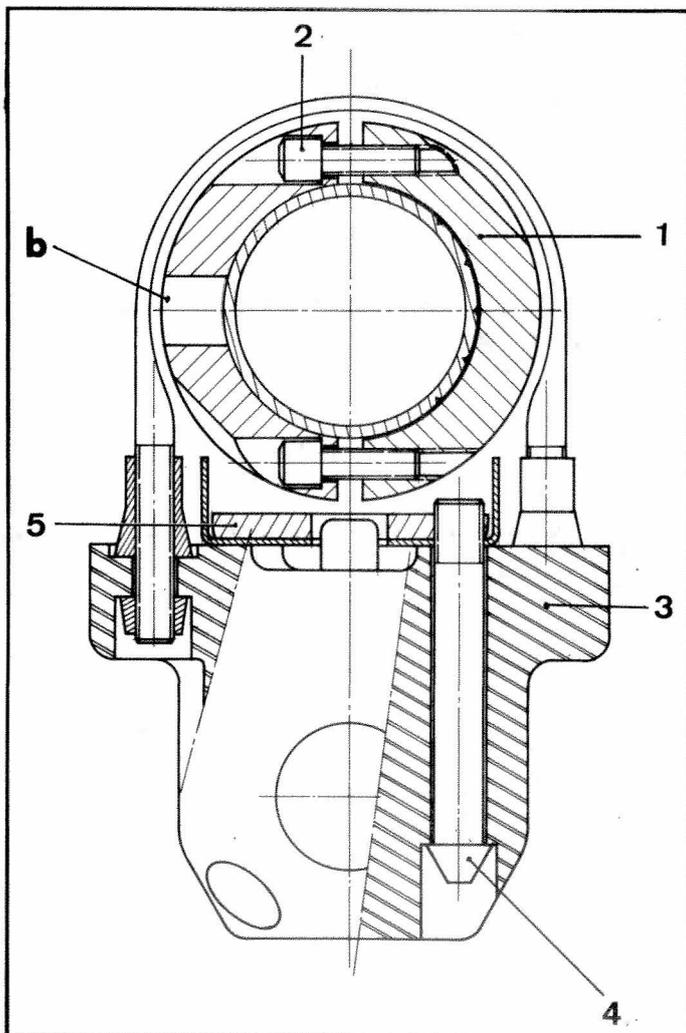
6. Déconnecter le faisceau électrique de l'antivol.

7. Desserrer les deux vis (4) de la contre-plaque (5).

4591



D 61-50

**8. Déposer la bague antivol du tube-volant :**

- Desserrer les vis de fixation des deux demi-bagues (1) à l'aide d'une clé Allen de 5 mm.
- Dégager les deux demi-bagues du tube-volant.

POSE

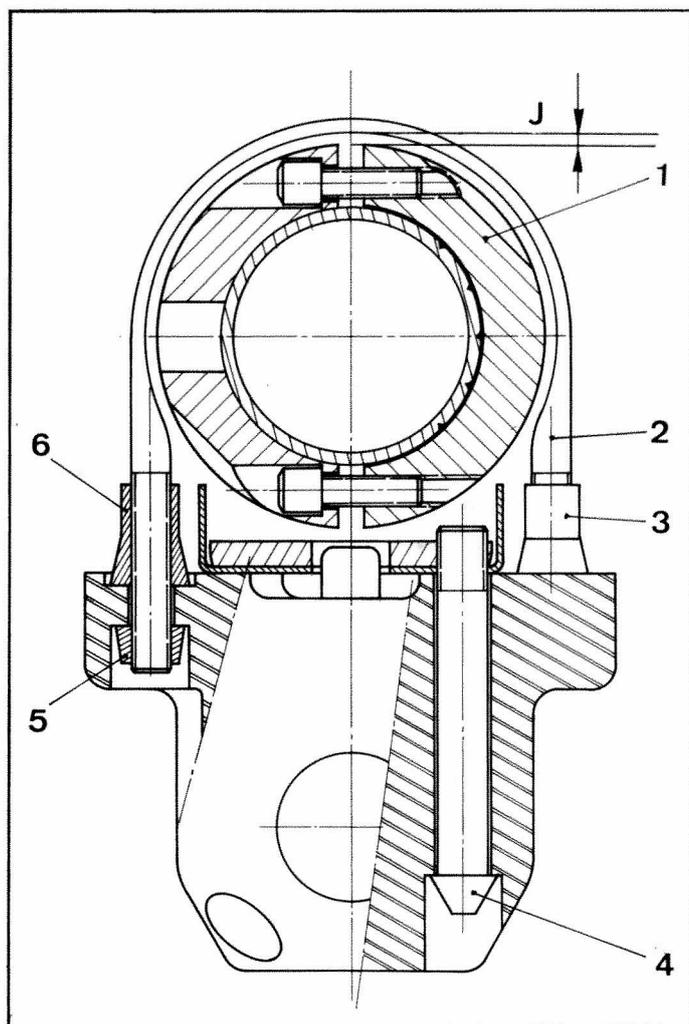
9. Poser le corps d'antivol (3) :

- Visser les deux vis de fixation (4) à tête arrachable à travers le corps (3) dans la contre-plaque (5)
- Mettre en place et connecter le faisceau électrique de l'antivol.

10. Positionner la bague antivol sur le tube-volant :

- a) Placer la demi-bague comportant le trou « b » sous le tube-volant. (Petit chanfrein « a » côté volant de direction).
 - b) Verrouiller l'antivol à l'aide de la clé de façon que l'ergot de verrouillage soit bien engagé dans le trou « b ».
 - c) Tourner le volant comme pour braquer à droite de façon à amener la branche du volant de direction à l'horizontale (côté gauche).
 - d) Pousser la demi-bague à fond vers l'avant (repérer sa position sur le tube volant à l'aide d'une pointe à tracer). Pousser la demi-bague à fond vers l'arrière (repérer sa position). Prendre la moyenne des deux positions : ce sera la position définitive de la bague.
 - e) Poser la demi-bague supérieure sur la demi-bague inférieure.
 - f) Déverrouiller l'antivol.
 - g) Tourner le volant d'un demi-tour de manière à dégager les orifices « c » pour permettre la mise en place des vis de fixation (2) (à six pans creux) des deux demi-bagues (1). Pendant cette opération, maintenir les deux demi-bagues sur le tube-volant et les faire tourner en même temps que celui-ci.
- Serrer les vis à six pans creux (2) à l'aide d'une clé Allen de 5 mm.

D 61-50



11. Poser l'étrier (2) de maintien de l'antivol :

- a) Visser à fond de filets, les contre-écrous (3) et (6) sur l'étrier (2).
- b) Mettre en place l'étrier (2) en le présentant de biais.
- c) Obtenir un jeu « J » de 1 à 3mm entre la partie supérieure de l'étrier (2) et la bague (1).
Pour cela, agir sur les contre-écrous (3) et (6) d'une même valeur.
S'assurer de la valeur de ce jeu, pour toutes les positions angulaires du volant.
S'assurer de la bonne position du méplat des contre-écrous dans le corps de l'antivol.
- d) Visser les écrous à tête arrachable (5) à l'aide d'une clé à tube de 10 mm.
Serrer jusqu'à rupture des têtes.

12. Serrer les vis (4) à l'aide d'une clé à tube de 12 mm jusqu'à rupture des têtes.

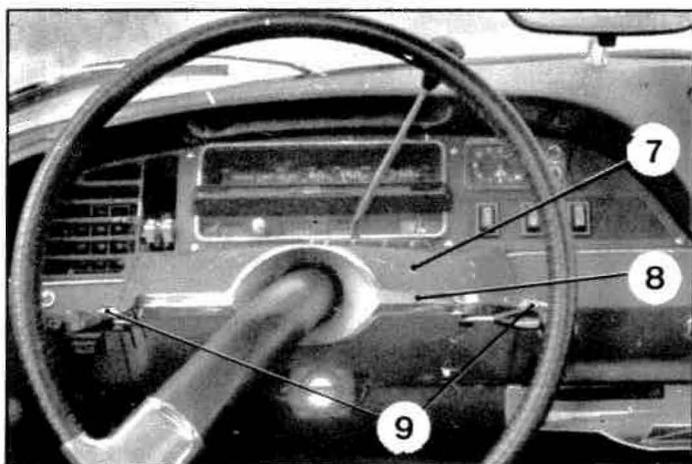
13. Poser le couvercle (7) support des commandes électriques.

14. Poser l'applique (8) de finition du passage de direction, et ses butées caoutchouc.

15. Serrer les vis de fixation (9) de l'applique (8) de finition du passage de direction.

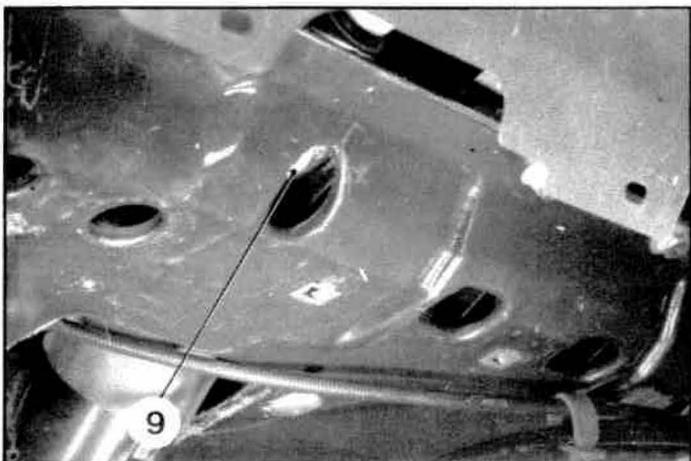
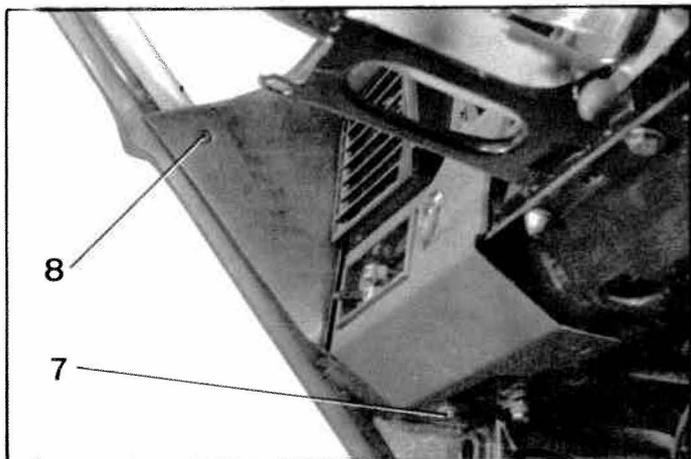
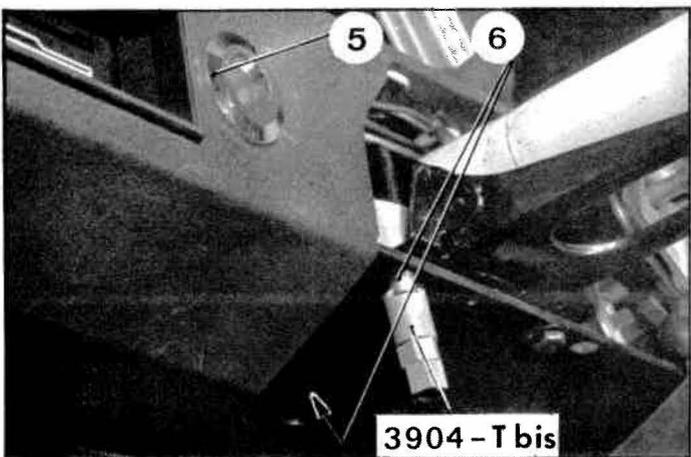
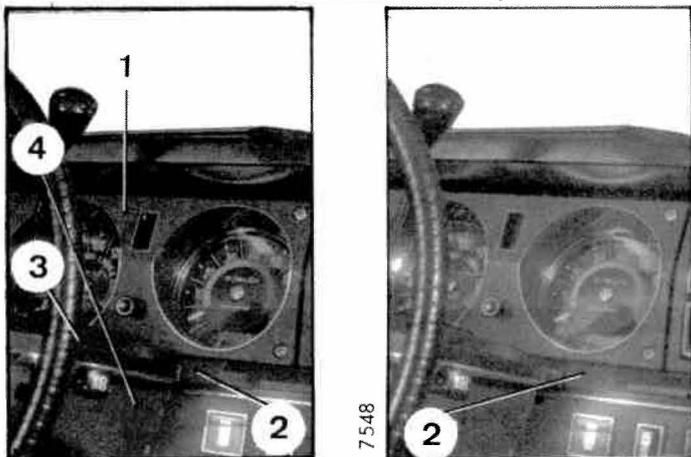
16. Connecter le câble à la borne négative de la batterie

17 848



VEHICULES T.T.

9/1969



VI. REMPLACEMENT D'UN ANTIVOL

DEPOSE

1. Déconnecter le câble de la borne négative de la batterie.
2. Déposer :
 - le bloc de contrôle (1) (désaccoupler les deux parties du câble de compteur) , et dégager le couvre-joint (2), en le faisant glisser vers la droite,
 - le couvercle (4) du support des commandes électriques,
 - le support (3),
 - les écrous coniques (6) (extracteur 3904-T bis),
 - l'écrou chromé (5) (outil 2661-T),
 - les vis de fixation (7) et (8) de la planche de bord et de la garniture,
 - la vis (9), après avoir écarté la partie inférieure de la planche de bord.

Dégager l'antivol après avoir déconnecté les fils électriques.

POSE.

3. Poser l'antivol :

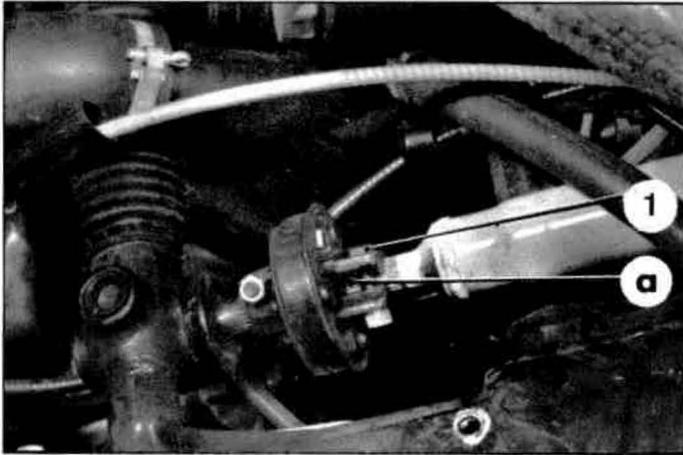
Présenter l'antivol. Poser et serrer :

- la vis (9), après avoir écarté la partie inférieure de la planche de bord (rondelle contact) ,
 - les écrous à embase conique (6), et les serrer modérément (rondelle contact) ,
 - l'écrou chromé (5) (outil 2661-T),
 - la vis (8) de fixation de la garniture,
 - la vis (7) de fixation de la planche de bord (rondelle contact) .
4. Poser la bague antivol sur le volant et la positionner pour obtenir le verrouillage, la branche du volant étant à l'horizontale, côté gauche (roues légèrement braquées à droite).
Tourner le volant d'au moins un tour et s'assurer qu'en position « déverrouillé », le doigt de verrouillage ne touche pas la bague antivol.
 5. Positionner provisoirement les éléments du tableau de bord
Connecter le câble à la borne négative de la batterie.
 6. Vérifier le fonctionnement mécanique et électrique de l'antivol.
Serrer les écrous (6) jusqu'à rupture de la tête.
 7. Déconnecter la borne négative de la batterie et poser définitivement les éléments du tableau de bord. Poser :
 - le support des commandes électriques (4),
 - le couvercle (3),
 - le bloc de contrôle (1),
- Accoupler les deux parties du câble de compteur
Mettre en place le couvre-joint (2) en le faisant glisser vers la gauche.
8. Connecter le câble à la borne négative de la batterie.

VEHICULES T.T.
à direction non assistée

DEPOSE ET POSE D'UN VOLANT DE DIRECTION.

2725



DEPOSE.

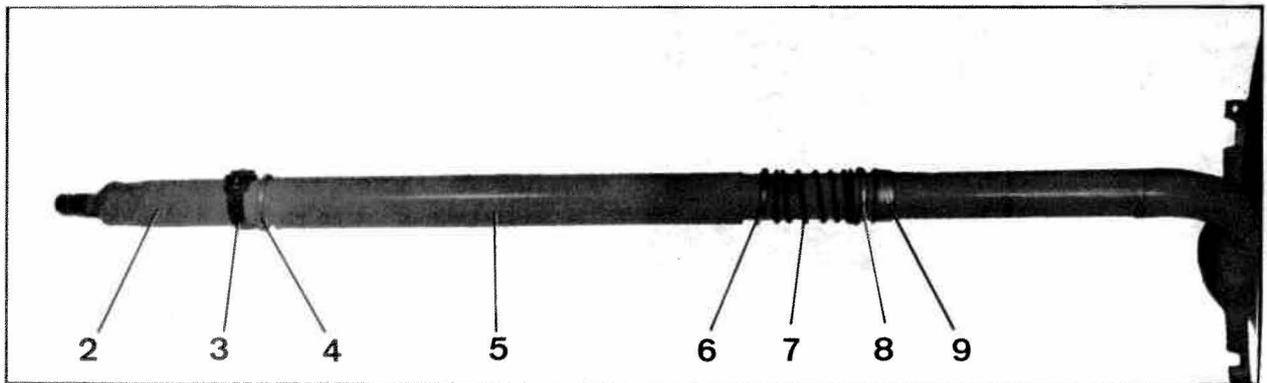
1. Déconnecter le câble de la borne négative de la batterie.

REMARQUE : Repérer, par une touche de peinture, la position de la fente « a » sur les cannelures du volant.

2. Desserrer la vis du collier à l'aide de la clé 1994-T. Laisser le ressort se détendre.

3. Déposer la vis d'accouplement (1) du flector.

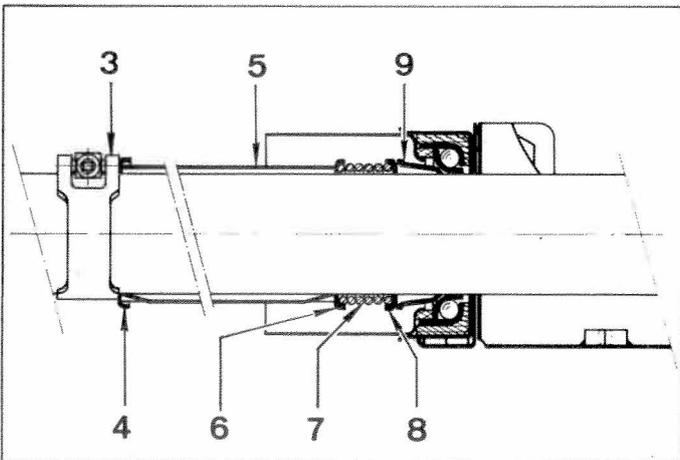
2880



4. En tirant le tube (2) par l'intérieur du véhicule, dégager :

- le collier (3),
- la coupelle (4),
- le tube (5),
- la coupelle (6),
- le ressort (7),
- la coupelle (8),
- le cône (9).

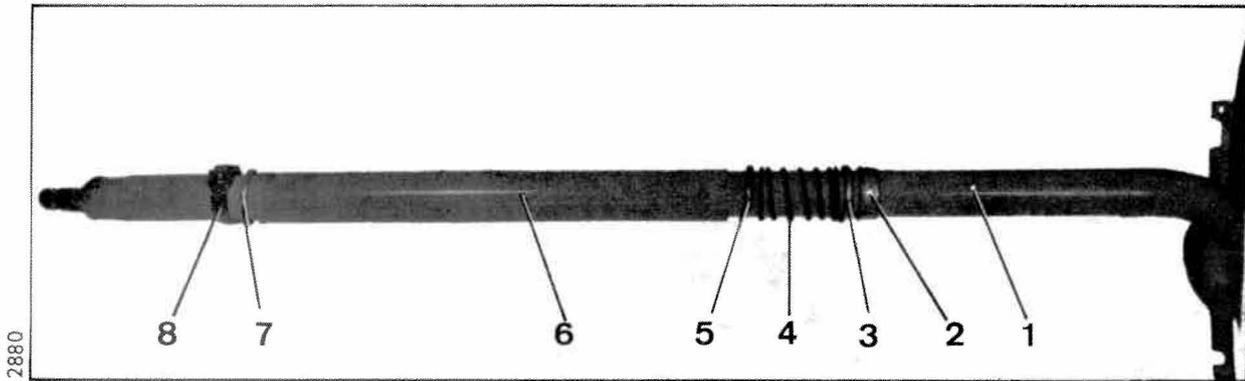
5. Dégager le volant vers l'intérieur du véhicule.



NOTA : Il est recommandé de protéger le siège avant gauche pour la dépose et la pose du volant.

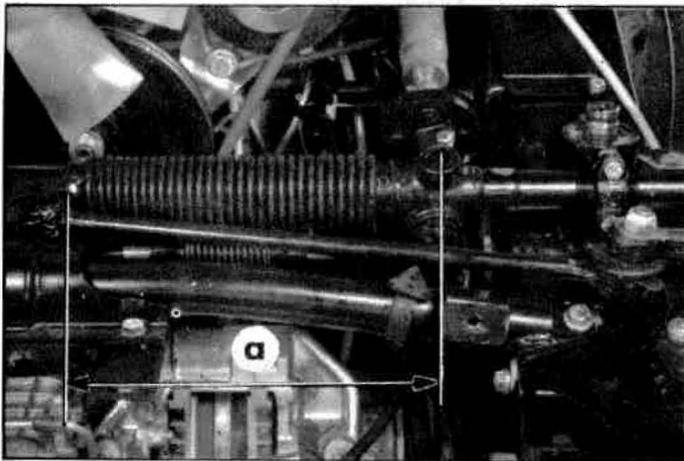
Manuel 583-2

D. 44-50



2880

POSE.



4081

6. Engager le volant par l'intérieur du véhicule.

Placer sur le tube-volant (1) :

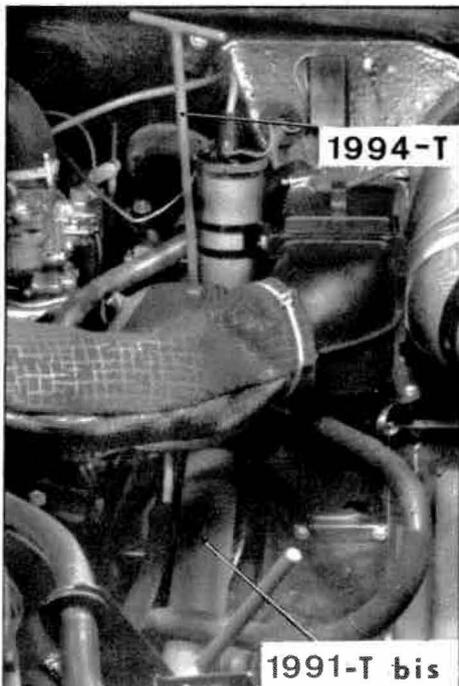
- le cône (2),
- la coupelle (3),
- le ressort (4),
- la coupelle (5),
- le tube (6),
- la coupelle (7),
- le collier (8).

7. Engager le volant dans le flector d'accouplement d'après les repères faits au démontage.

8. Si le volant a été remplacé :

- a) Tourner le pignon de commande pour amener la bague extérieure de silentbloc de barre gauche à une distance « a » = 275 mm de l'axe de poussoir de crémaillère.
- b) Tourner le volant pour amener le bras à 30° environ sous l'horizontale, côté gauche.
- c) Engager la direction sur les cannelures du flector.
- d) Poser la vis d'accouplement du flector.
NOTA : Ne monter que des vis DM. 441-100 avec partie lisse.

9. Faire comprimer le ressort (4) par un aide avec un compresseur de ressort 1991-T bis. Les spires du ressort (4) ne doivent pas être jointives. Il doit subsister un jeu de 0,5 à 1 mm. Serrer le collier (10) en utilisant la clé 1994-T. Vérifier le jeu du volant.



2875

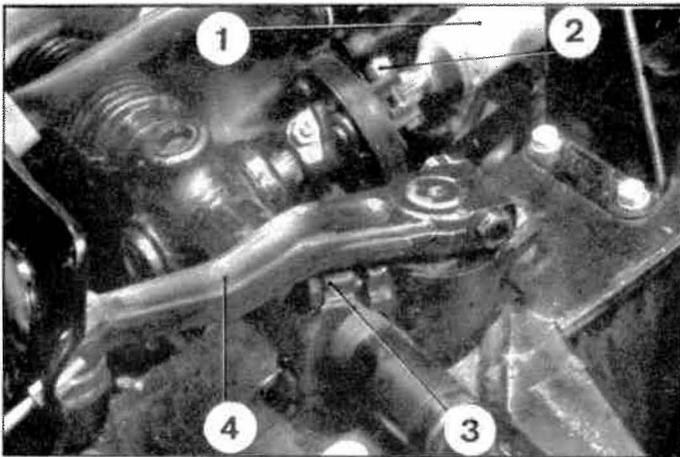
10. Connecter le câble à la borne négative de la batterie.

VEHICULES T.T.
à direction non assistée

DEPOSE ET POSE D'UNE DIRECTION NON ASSISTEE

DEPOSE.

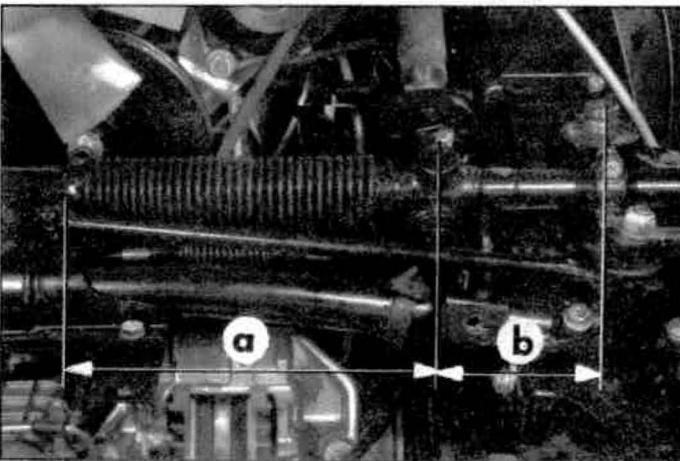
2403



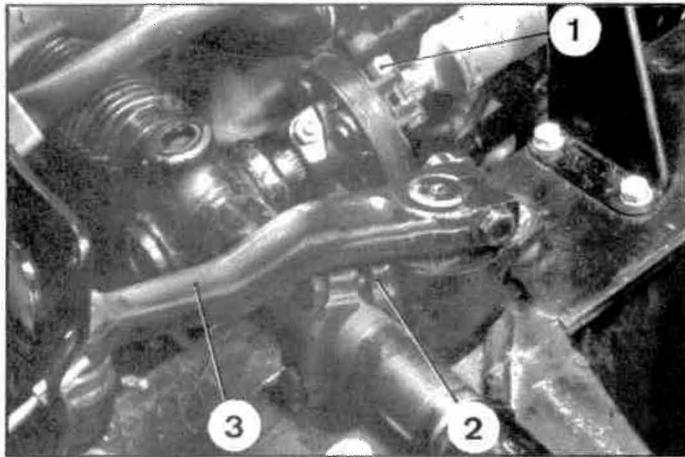
1. Déconnecter le câble de la borne négative de la batterie (batterie à droite).
2. Déposer :
 - la roue de secours,
 - l'aile avant gauche,
 - la batterie et son bac (si la batterie est placée à gauche).
3. Desserrer le collier de réglage du ressort sur le tube de direction (clé 1994-T).
4. Déposer la vis (2) et désaccoupler le tube de direction (1) du pignon de commande. Désaccoupler les leviers de direction (4), des axes de relais.
5. Déposer les chapeaux de palier (3) de direction (repérer leurs positions).
6. Dégager la direction par le côté gauche du véhicule.

POSE.

4081



7. Présenter la direction par le côté gauche du véhicule. Positionner la direction dans ses paliers.
8. Régler la position latérale pour obtenir une distance « b » = $122,5 \pm 2,5$ mm entre le centre de l'axe de poussoir de crémaillère et le centre de l'axe du levier inférieur de relais gauche.
9. Placer les chapeaux de palier (3), à leurs positions respectives, approcher les vis.
10. Tourner le pignon de commande pour amener la bague extérieure de silentbloc de barre gauche à une distance « a » = 275 mm de l'axe de poussoir de crémaillère.



11. Tourner le volant pour amener la branche à 30° environ sous l'horizontale, côté gauche, et engager le tube de direction sur le pignon de commande.

12. Poser la vis (1) d'accouplement du tube volant, serrer l'écrou (*attention, vis spéciale*).

13. Serrer les vis des chapeaux de palier (2).

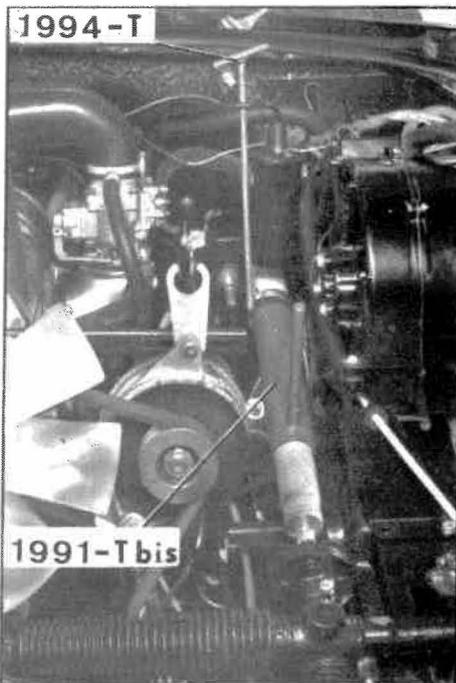
14. Accoupler les leviers de direction (3) aux axes de relais (couple de serrage des vis de fixation : 25 mAN (2,5 m.kg)).

15. Faire comprimer le ressort du tube de direction par un aide au moyen du compresseur de ressort 1991-T bis.
Les spires du ressort ne doivent pas être jointives. Il doit subsister un jeu de 0,5 à 1 mm entre celles-ci.
Serrer le collier à l'aide de la clé 1994-T.
Vérifier le jeu du volant.

16. Poser :
- la batterie et son bac,
- l'aile avant gauche,
- la roue de secours.
Connecter le câble à la borne négative de la batterie.

17. Régler le parallélisme.

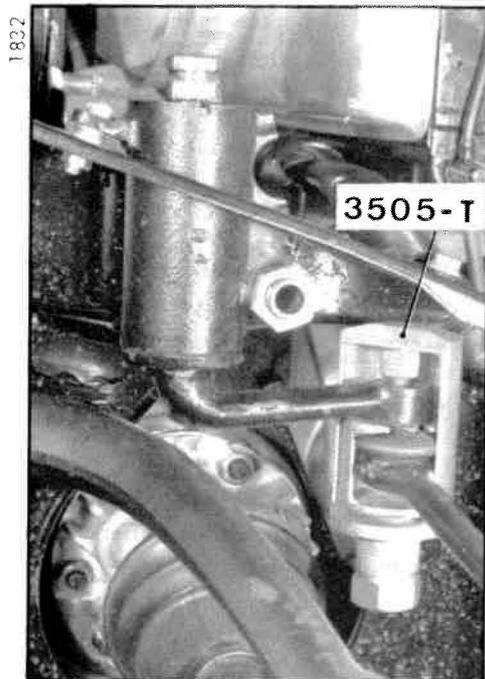
18. Régler le braquage.



VEHICULES T.T.

I - DEPOSE ET POSE D'UN RELAIS DE DIRECTION

DEPOSE.



1. Placer l'avant du véhicule sur cales (support 2505-T).
2. Desserrer la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur.
3. Déposer :
 - les ailes avant, la batterie et son bac,
 - les vis de fixation du support de batterie et dégager le support au maximum avec le réservoir hydraulique.

4. Désaccoupler :

- le levier inférieur de relais, de la barre de direction (extracteur 3505-T),
- le levier de direction, de l'axe de relais.

5. Repérer la position de la direction dans les paliers de relais.

Déposer les chapeaux de palier et laisser descendre l'ensemble direction et tube de direction.

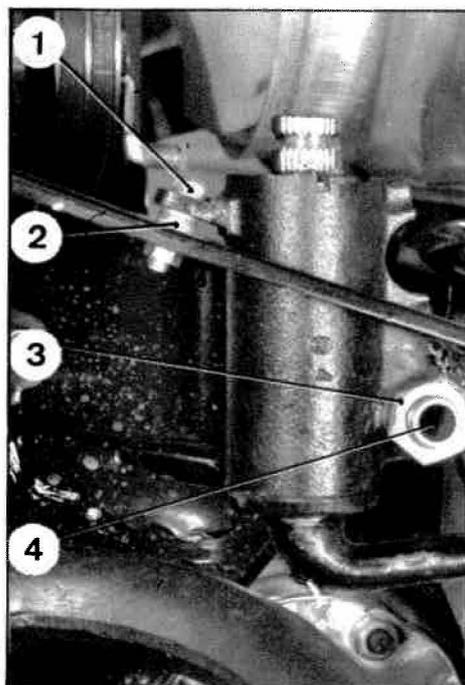
6. Déposer la vis (1). Ne pas égarer les rondelles de réglage (2).

Déposer l'écrou (3) de l'axe de fixation (4) de relais.

Dégager l'axe vers l'intérieur, côté droit.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de dégager l'étrier de frein mécanique.

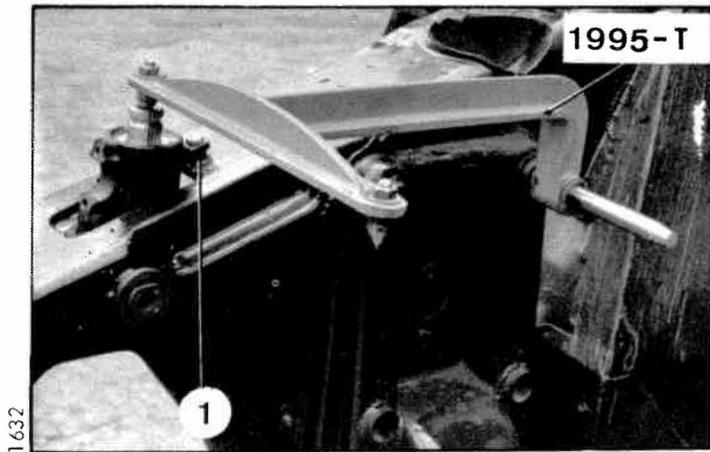
Dégager le relais.



POSE.

7. Présenter le relais. Mettre en place l'axe (4) avec sa rondelle d'appui, poser l'écrou (3) sans le serrer.

REMARQUE : Respecter l'orientation de la rondelle d'appui : la partie concave côté tête de l'axe et le plat orienté vers le bas.



1632

8. Régler la position angulaire du relais.

REMARQUE :

Cette opération n'est à effectuer que lorsque la coque (ou l'unité avant), a été remplacée.
Ce réglage doit être fait avant le montage des demi-essieux avant.

a) Déterminer l'épaisseur des rondelles :

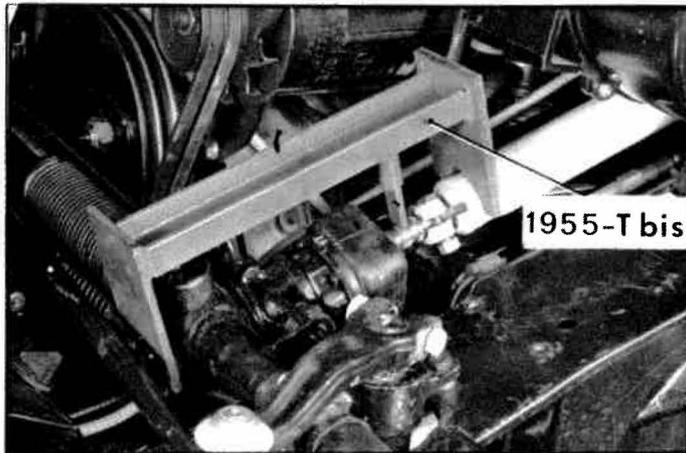
Positionner le relais à l'aide de la pince 1995-T.
Placer des rondelles (1) à la demande.

b) Serrer la vis (3) (rondelles plate et évantail).

Serrer l'écrou (4) de l'axe (5) à 120 mAN
(12 m.kg).

c) Placer à nouveau la pince 1995-T et vérifier la position du relais.

NOTA : Dans le cas de remplacement du relais seul, monter les rondelles de réglage (1) trouvées au démontage.



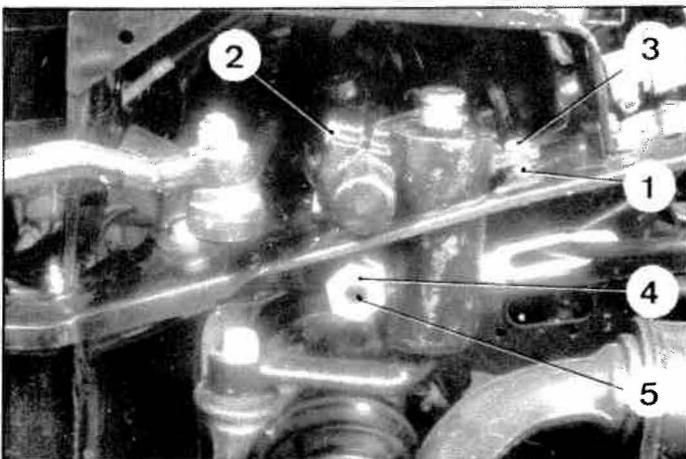
1138

9. Placer la direction dans les paliers en respectant les repères faits au démontage.

Approcher les vis de fixation (2) des chapeaux de palier.

Régler la position angulaire de la direction à l'aide de l'appareil 1955-T bis.

Serrer les vis des chapeaux de palier.



1499

10. Accoupler :

- le levier de direction à l'axe de relais (écrou côté moteur). Serrer l'écrou de 38 à 45 mAN (3,8 à 4,5 m.kg).
- la barre au levier inférieur de relais, serrer l'écrou à 70 mAN (7 m.kg).

11. Poser :

- le support de batterie,
- le bac de batterie, et la batterie,
- les ailes avant.

12. Mettre le véhicule au sol.

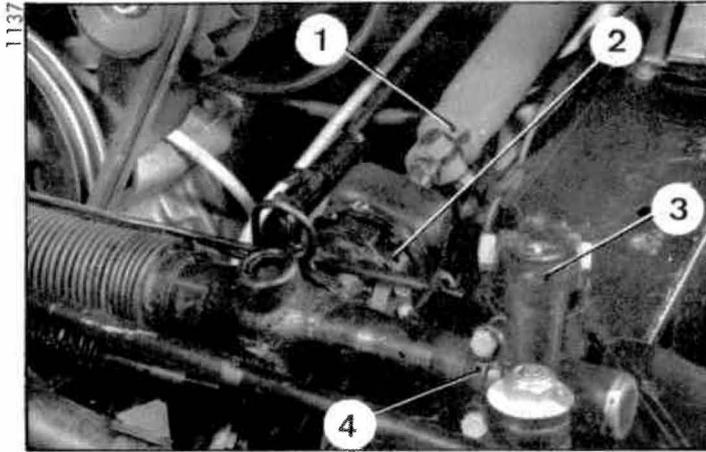
13. Serrer la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur.

14. Régler le parallélisme.

15. Régler le braquage.

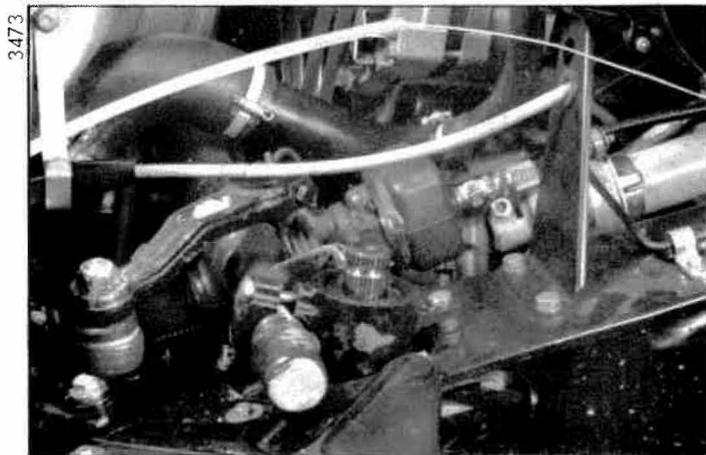
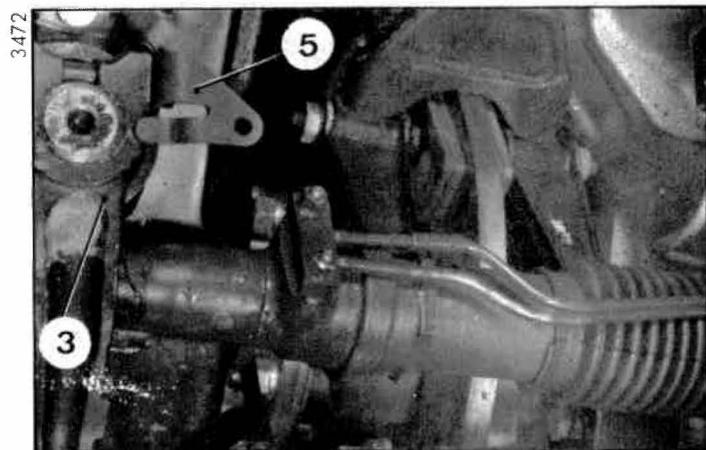
16. Régler le point « zéro ».

I. DEPOSE ET POSE D'UNE DIRECTION ASSISTEE

VEHICULES T.T.
à direction assistée

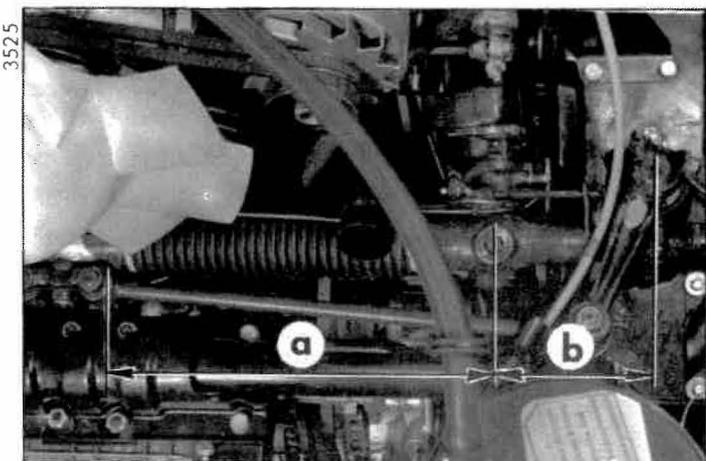
DEPOSE.

1. Déposer :
 - la roue de secours,
 - les ailes avant.
2. Desserrer la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur.
3. Désaccoupler :
 - le tube de direction (1) du pignon de commande,
 - le faisceau du distributeur (2) de direction.
Dégager la plaquette porte-joints. Placer une plaquette d'obturation sur la bride du faisceau pour éviter la vidange du réservoir,
 - les leviers de direction (3) des axes de relais,
 - la patte (5) de commande directionnelle des phares (si le véhicule en est équipé).
4. Déposer les chapeaux (4), des paliers de direction (repérer leurs positions et leurs sens de montage.)
Dégager la direction, du tube volant.
Braquer la roue avant gauche vers l'extérieur.
Desserrer la vis du tirant de radiateur sur le radiateur.
Dégager la direction par le côté gauche du véhicule.

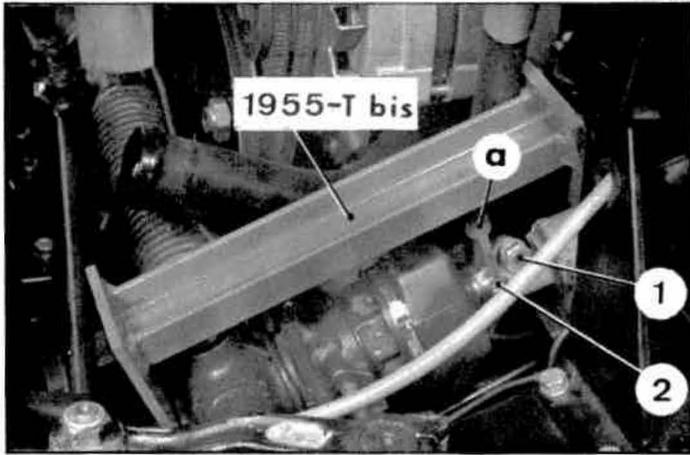


POSE.

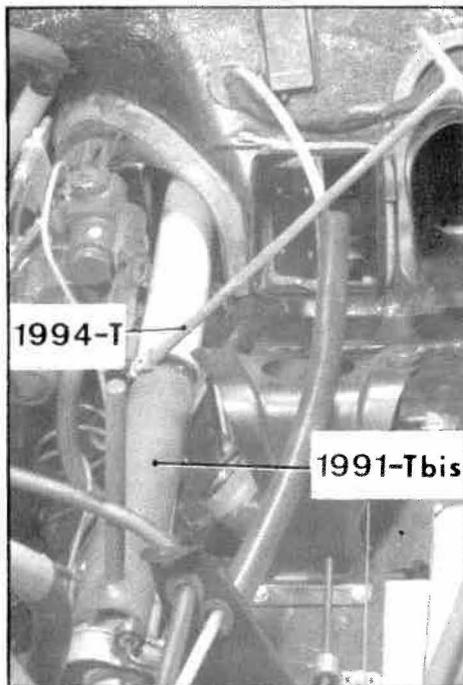
5. Engager la direction par le côté gauche du véhicule.
6. Tourner le pignon de commande pour amener la bague extérieure du silentbloc de la barre gauche à une distance « a » = 275 mm de l'axe du poussoir de crémaillère.
Tourner le volant pour amener la branche à 30° environ sous l'horizontale, du côté gauche.
Engager le pignon de commande dans les cannelures du tube de direction.
7. Présenter la direction dans ses paliers.
Régler sa position latérale pour obtenir une distance « b » = 122,5 ± 2,5 mm entre le centre de l'axe du levier inférieur de relais gauche et le centre du bouchon de poussoir de crémaillère.



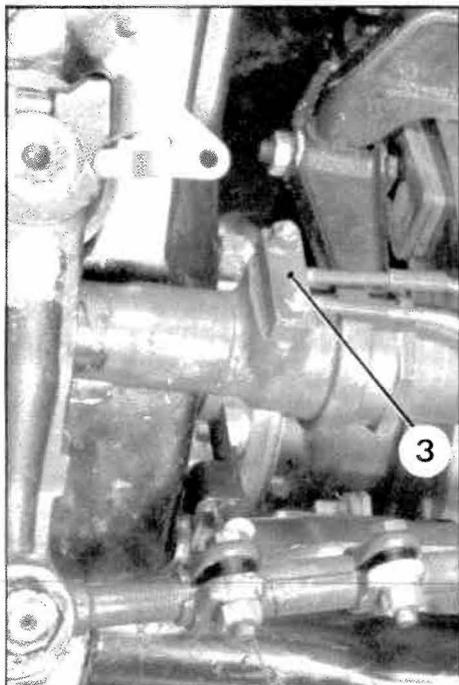
3526



3535



3472



8. Poser les chapeaux de palier *sans serrer les vis de fixation* (suivant repères faits au démontage), Poser la vis d'accouplement (1) du tube de volant, serrer l'écrou.

9. Régler la position angulaire de la direction :

Placer l'appareil 1955-T bis.

Tourner la direction dans ses paliers pour amener le pignon de commande (2) au contact de la touche centrale « a » de l'appareil.

Serrer les vis de fixation des chapeaux de palier. Si nécessaire, comprimer le ressort de jeu latéral de direction, à l'aide du compresseur de ressorts 1991-T bis.

Le ressort ne doit pas être à spires jointives : il doit rester un jeu de 0,5 à 1 mm entre celles-ci. Serrer le collier de retenue à l'aide de la clé 1994-T (vérifier le jeu du volant).

10. Accoupler :

- les leviers de direction aux axes de relais (les écrous vers l'extérieur), serrer les écrous à 25 mAN (2,5 m. kg),
- la patte de commande directionnelle des phares au levier droit,
- le faisceau d'alimentation au distributeur de direction. Intercaler la plaquette porte-joints équipée de joints toriques neufs.

11. Serrer la vis du tirant de radiateur.

12. Connecter les câbles à la batterie.

13. Mettre les circuits sous pression. Vérifier l'étanchéité des raccords.

14 Régler le parallélisme

15. Régler le braquage

16. Poser les ailes avant, la roue de secours.

17. Régler le « point zéro » .

II - REMPLACEMENT D'UNE COMMANDE HYDRAULIQUE DE CREMAILLÈRE (Sans dépose de la direction)

DEPOSE.

1. Déconnecter les câbles des bornes de la batterie.

2. Déposer :

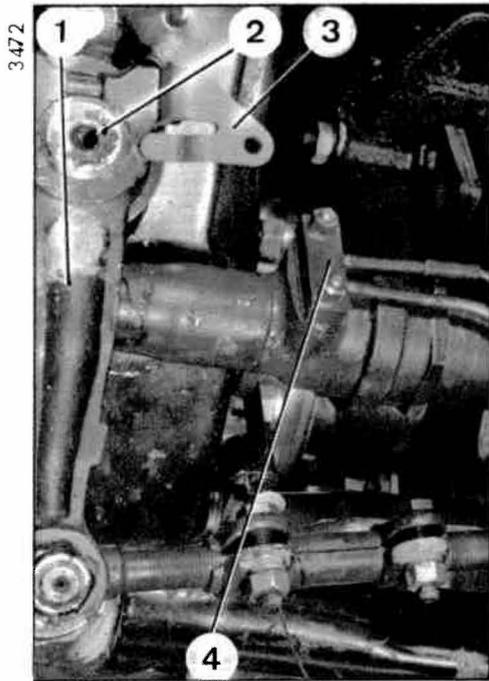
- l'aile avant droite,
- le bac de batterie avec la batterie et les placer près de la roue avant droite sur un support sans déconnecter les bornes du régulateur.

3. Desserrer la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur.

4. Vidanger le circuit de direction en tournant le volant jusqu'à fond de braquage à droite, puis à gauche.

Placer un chiffon sous la bride (3).

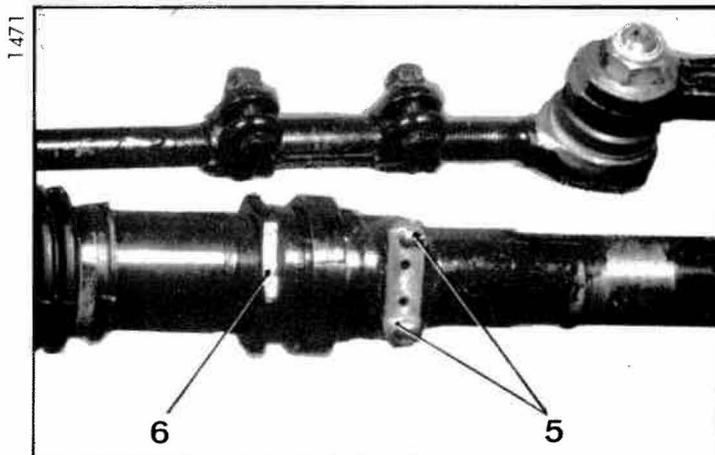
Désaccoupler la bride du faisceau de l'embout du carter de direction et déposer la plaquette porte-joints.



- Désaccoupler le levier de direction (1) de l'axe (2) du relais droit et déposer la patte (3) de commande directionnelle des phares, (si le véhicule en est muni).

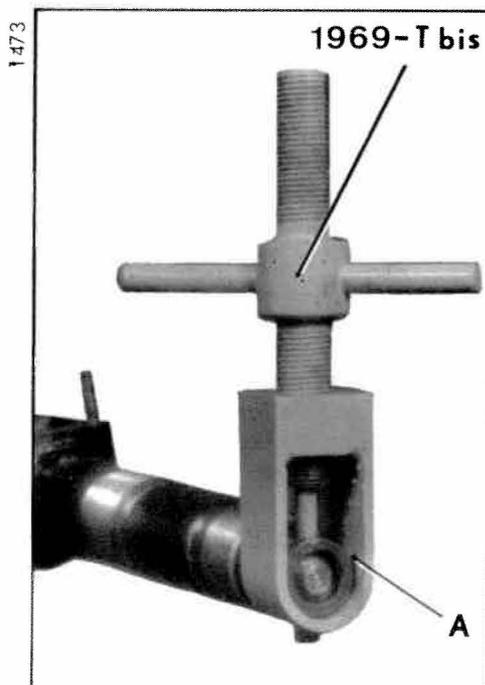
Côté droit, desserrer le contre-écrou du bouchon de butée de braquage, et déposer ce bouchon.

- Débloquer le contre-écrou (6), de l'embout de carter de direction et déposer les deux goujons (5).



- Braquer la direction complètement à droite.

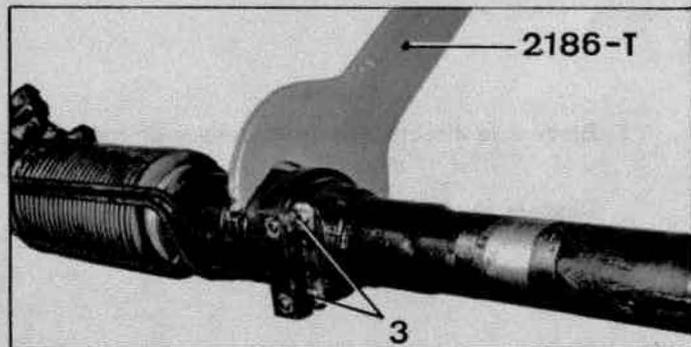
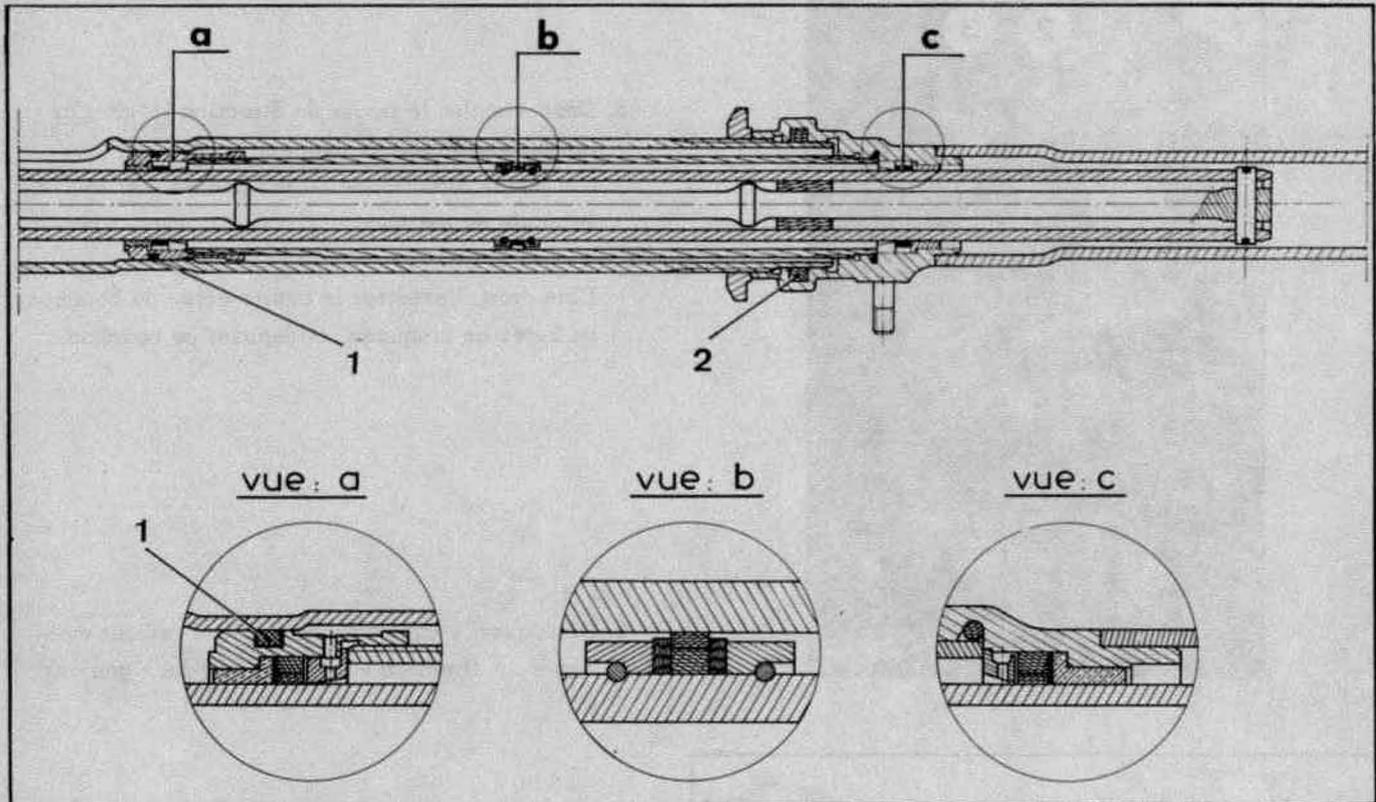
Déposer le chapeau de palier droit.(repérer le sens de montage du chapeau).



- Déposer le jonc d'arrêt de l'axe d'attelage.

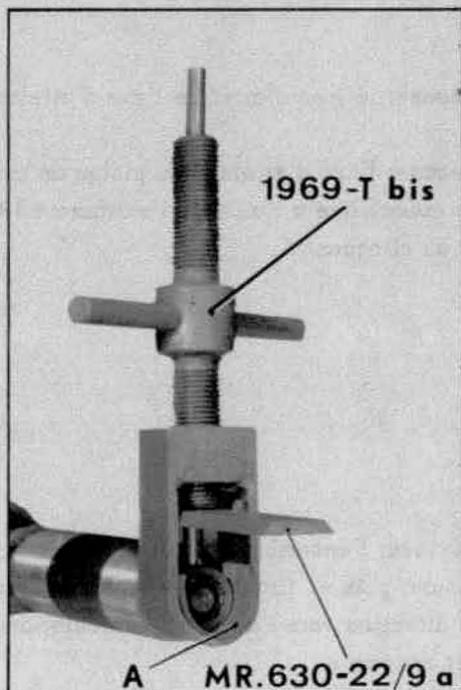
Dégager l'axe d'attelage du piston de commande de crémaillère à l'aide de l'extracteur 1969-T bis et du clinquant A.

- Dévisser l'ensemble embout de direction-cylindre-piston, puis en tirant, dans la limite permise, la direction vers l'avant du véhicule, dégager cet ensemble.

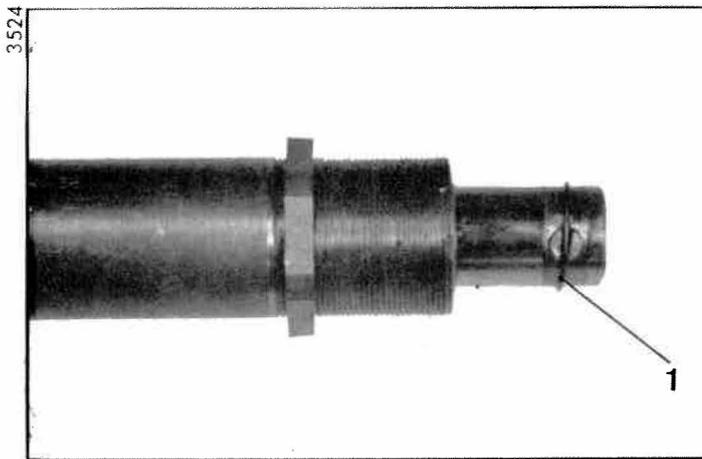


POSE.

10. Engager l'ensemble cylindre-piston préalablement enduit de liquide LHS 2 ou LHM suivant le cas, dans le carter de direction. S'assurer de la présence des joints (1 et 2). L'opération est facilitée en tirant la direction vers l'avant du véhicule, dans la limite permise. Visser l'ensemble embout de direction cylindre-piston jusqu'à ce que la bride du faisceau puisse se mettre en place, sans forcer. Mettre en place les deux goujons (3). Maintenir l'embout de carter de direction et serrer le contre-écrou à 100 m AN (10 m.kg) (clé 2186-T).



11. Braquer la direction à droite pour que le trou de la tige de commande de crémaillère se trouve à hauteur des trous du piston. Faire correspondre les trous du piston et de la tige à l'aide d'une broche. Mettre en place l'axe d'attelage à l'aide de l'extracteur 1969-T bis muni du clinquant A et de la plaquette MR. 630-22/9 a (orienter l'axe d'attelage de manière à pouvoir placer correctement le jonc d'arrêt après mise en place).



Poser le jonc d'arrêt (1).

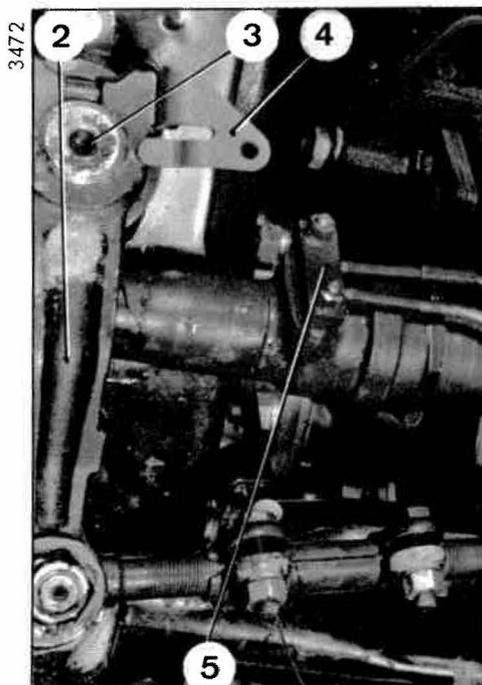
L'axe d'attelage est à remplacer s'il est trop libre dans son logement.

12. Poser le chapeau du palier droit en l'orientant suivant le repère fait au démontage (rondelle grower sous les têtes des vis).
13. Serrer les chapeaux des paliers droit et gauche.

Accoupler le levier (2) de direction sur l'axe de relais (3) ainsi que la patte (4) de commande directionnelle des phares (si le véhicule en est équipé).

Accoupler la bride (5) du faisceau.

Intercaler la plaquette porte-joints, Serrer les écrous, (rondelle grower).



14. Monter le bac de batterie et la batterie.

15. Connecter les câbles aux bornes de la batterie.

16. Mettre le moteur en marche.

Serrer la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur.

Faire fonctionner la direction et vérifier l'étanchéité des raccords.

17. Régler le braquage.

18. Monter l'aile droite.

III. REMPLACEMENT D'UN ENSEMBLE PIGNON DE COMMANDE ET RACCORD ORIENTABLE

DEPOSE.

1. Déposer la direction.

2. Maintenir la direction à l'étau à l'aide du support 1999-T. Déposer le faisceau (1).

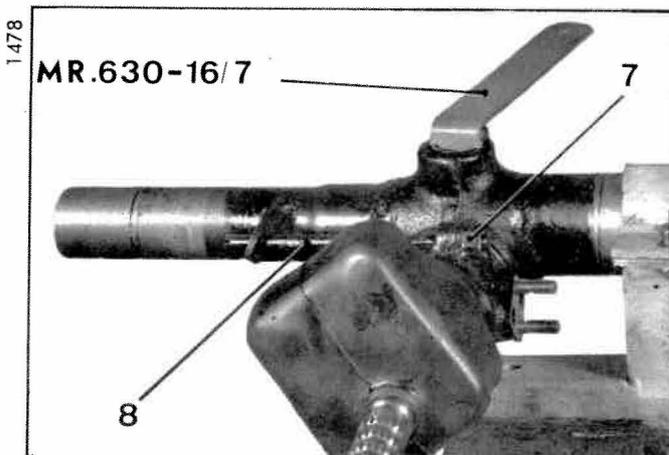
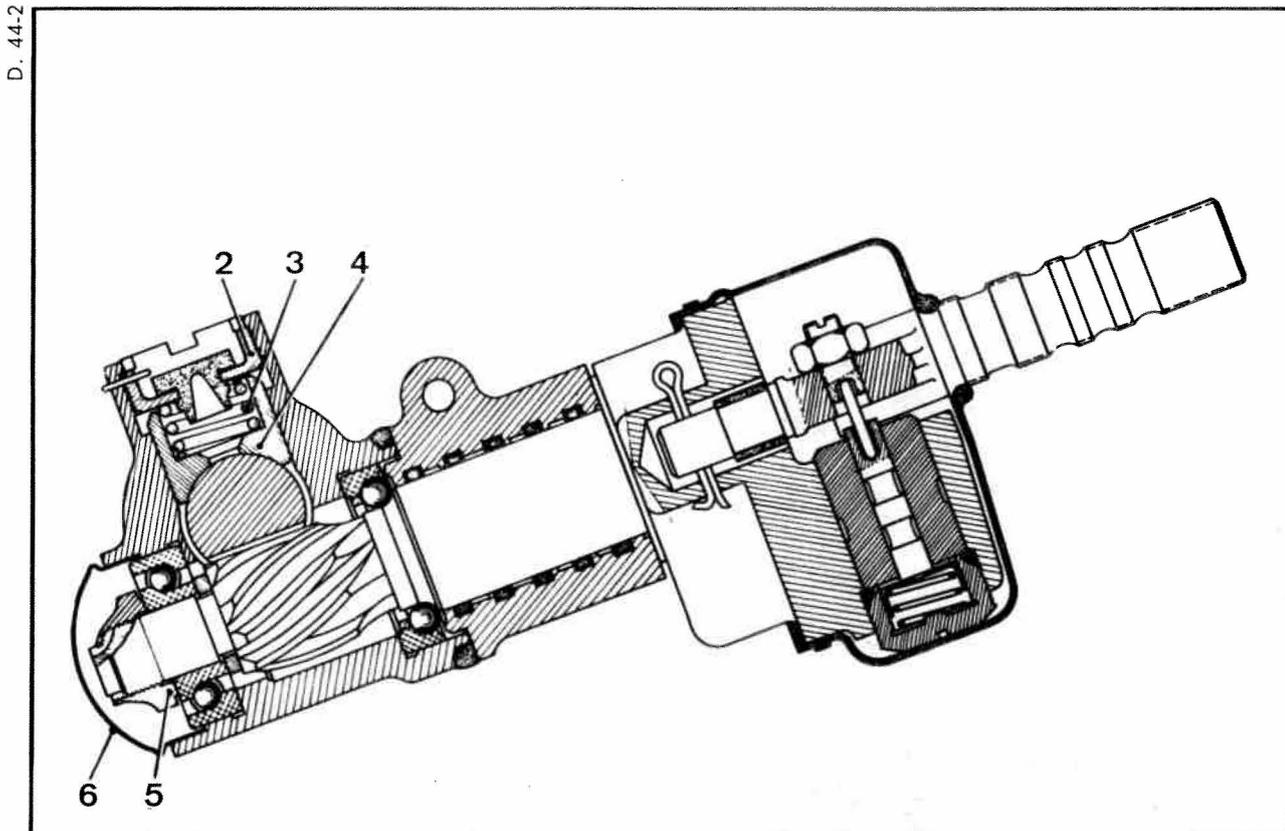
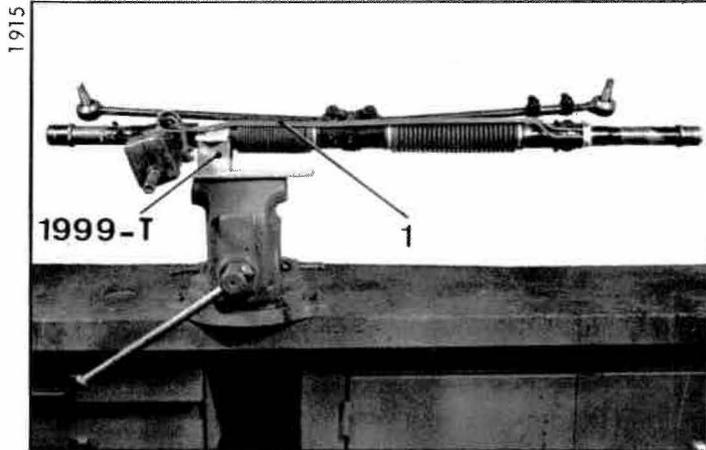
3. Déposer l'écrou (7) et déposer la tige d'arrêt (8), du raccord orientable.

4. Dégager le bouchon tôle (6). Dégager le métal de l'écrou (5) rabattu dans la rainure du pignon et déposer l'écrou (5).

5. Dégoupiller et déposer l'écrou (2) du poussoir de crémaillère à l'aide de la clé MR. 630.16/7. Dégager le ressort (3) et le poussoir (4).

6. Dégager l'ensemble pignon et raccord orientable, en frappant, si nécessaire, en bout du pignon à l'aide d'un jet de bronze.

ATTENTION : Ne pas égarer les billes du roulement supérieur.



POSE.

7. Monter et régler l'ensemble pignon de commande et raccord orientable.

8. Monter le poussoir de crémaillère (4). Placer le ressort (3). Serrer l'écrou (2) et le desserrer de 1/6 de tour à l'aide de la clé MR. 630-16/7. Goupiller l'écrou.

9. Déposer la direction du support.

10. Poser la direction sur le véhicule.

VEHICULES T.T.

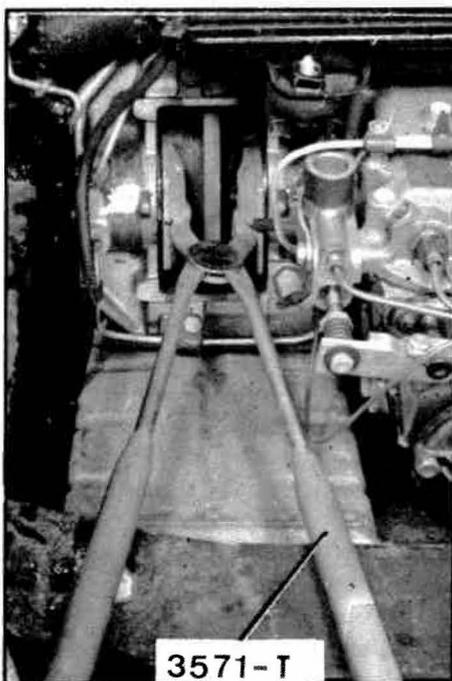
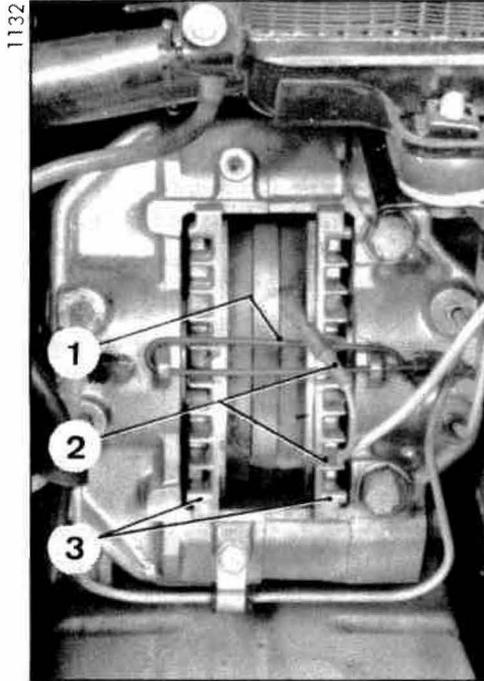
I. DEPOSE ET POSE DES PLAQUETTES DE FREINS HYDRAULIQUES.

DEPOSE.

1. Déposer :
 - la roue de secours,
 - l'ensemble traverse d'appui de roue de secours et le conduit d'air du radiateur.
2. Extraire l'agrafe de maintien (1) des plaquettes. Déconnecter les fils (2) de signal d'usure des plaquettes.
3. Déposer les plaquettes (3) en les tirant vers l'avant du véhicule.
4. Nettoyer soigneusement la partie des pistons exposée à la poussière.

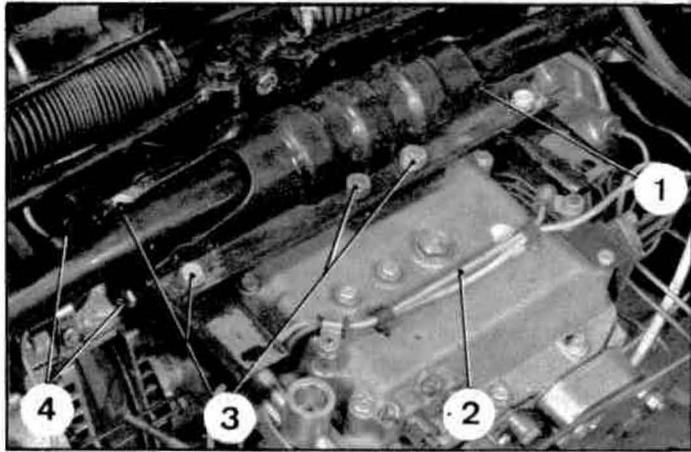
POSE.

5. Repousser les pistons dans les cylindres à l'aide de la pince à écarter 3571-T. Il ne faut pas prendre appui sur le disque.
6. Mettre en place les plaquettes (3).
7. Connecter les fils (2) de signal d'usure des plaquettes (le fil d'alimentation générale doit se trouver placé en bas).
8. Poser l'agrafe de maintien (1) des plaquettes.
9. Desserrer les vis de fixation des blocs de freinage hydraulique sur les sorties de boîte de vitesses.
Faire appuyer par un aide sur la pédale de frein hydraulique pour centrer les blocs de freinage.
Serrer les vis de fixation des blocs de 130 à 140 mAN (13 à 14 m.kg).
10. Fixer l'ensemble traverse d'appui et conduit d'air du radiateur.
Poser la roue de secours.

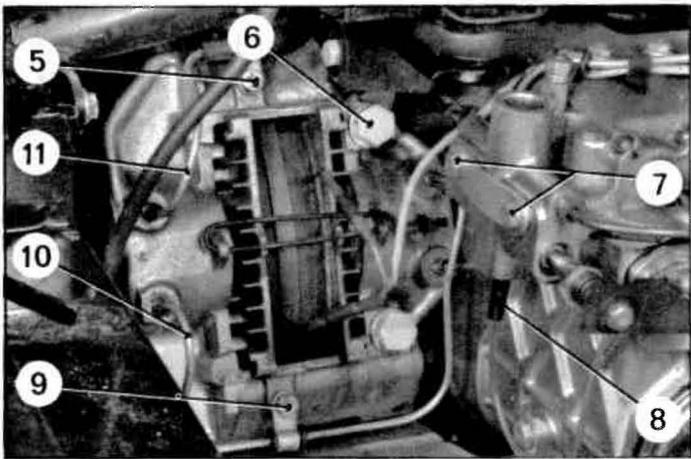


II. DEPOSE ET POSE DES BLOCS DE FREINAGE HYDRAULIQUE.

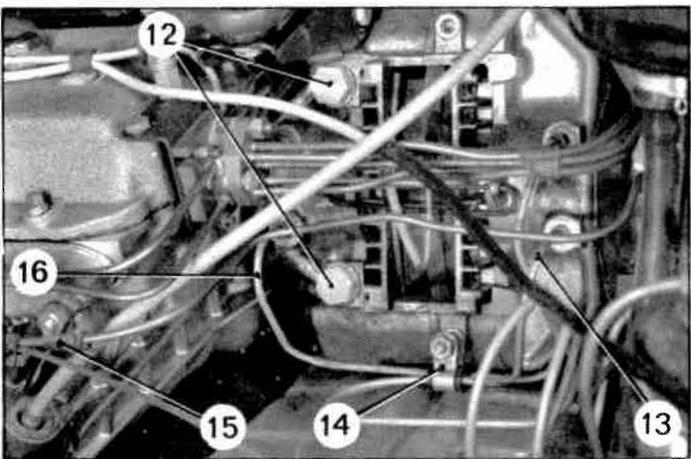
1247



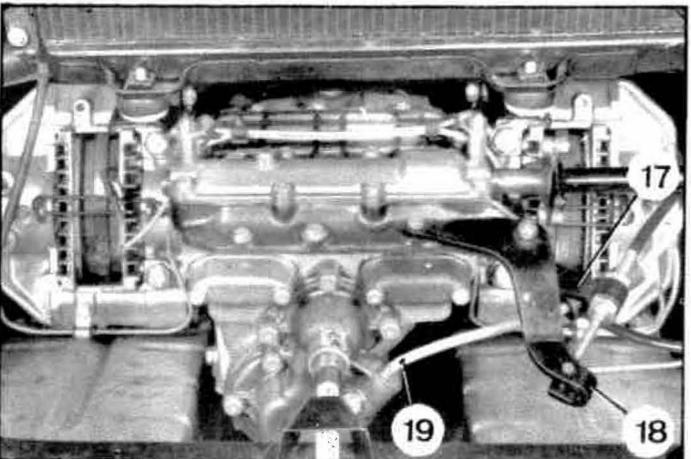
1254



1253



1131

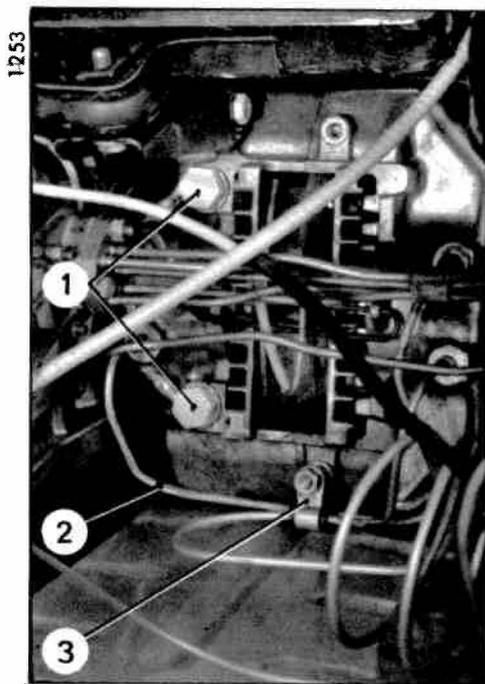


DEPOSE.

1. Faire chuter la pression.
2. Déposer :
 - les plaquettes,
 - le tube de liaison (2) des blocs de freinage,
 - le radiateur.
3. Maintenir l'ensemble moteur-boîte de vitesses par la patte d'élingage, soit à l'aide d'une grue d'atelier, soit à l'aide du support 1797-T bis.
4. Déposer les huit vis (3) et dégager la plaque support (1).
Déposer les vis de fixation (4) des équerres droite et gauche supportant le radiateur.
Dégager les équerres.
5. **Déposer le bloc de freinage droit :**
Désaccoupler le raccord et la patte (5) du tube (11). Déposer le tube de liaison (10) et la patte (9). Désaccoupler le tube de retour de fuite (8), du verrou de réembrayage (véhicules bvm).
Déposer :
 - les vis de fixation (7) du verrou (véhicules bvh),
 - les deux vis de fixation (6) du bloc.
 Déposer le bloc de freinage en le tirant vers le bas et en avant. Soulever et avancer en même temps le verrou de réembrayage, sans forcer.
6. **Déposer le bloc de freinage gauche :**
Désaccoupler le raccord d'alimentation (13) et la patte (14).
Déposer le tube de liaison (16) et la patte (14). Déposer les deux vis de fixation (12) du bloc de freinage sur la boîte de vitesses.
Déposer la patte (15) (véhicules bvh).
Sur les véhicules bvm, déposer :
 - le levier (17) de sélection des vitesses,
 - le support (18) d'accrochage du câble
 Désaccoupler le câble (19) d'entraînement du compteur.

POSE.

7. **Poser le bloc de freinage droit :**
Mettre le bloc en place.
Approcher les deux vis de fixation (6) sur la boîte de vitesses. Ces vis seront bloquées par la suite.
Caler le verrou de réembrayage (véhicules bvh).
Accoupler le tuyau d'alimentation (11) du correcteur de réembrayage et la patte (5) (véhicules bvh).
Poser le tuyau de liaison (10) et la patte (9).
Accoupler le tuyau de retour de fuite (8) au verrou de réembrayage. (véhicules bvh).

**8. Poser le bloc de freinage gauche :**

Approcher les deux vis de fixation (1) sur la boîte de vitesses. Ces vis seront bloquées par la suite. Poser le tube de liaison (2) et la patte (3). Accoupler le tube d'alimentation.

Sur les véhicules bvm, poser :

- le support (13) d'accrochage du câble,
- le levier (12) de sélection des vitesses,
- le câble (14) d'entraînement du compteur.

9. Placer les équerres (5) droite et gauche, supportant le radiateur.

Serrer les vis de fixation (11) de 39 à 43 mAN (3,9 à 4,3 m.kg).

Positionner la plaque-support (4) et serrer les huit vis (10).

10. Poser le radiateur.

Poser le tube de liaison (7) entre les deux blocs, les deux pattes (9), les colliers caoutchouc (8), et la patte (6).

11. Poser les plaquettes de frein.**12. Purger les freins.**

S'assurer qu'il n'y a pas de fuite.

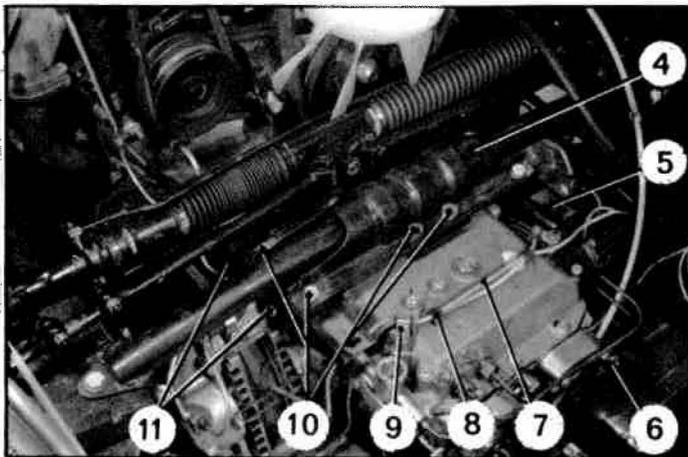
13. Faire appuyer par un aide sur la pédale du frein hydraulique pour centrer les blocs de freinage.

Serrer les vis de fixation (1) des blocs sur les sorties de boîte de vitesses, de 130 à 140 mAN (13 à 14 m.kg).

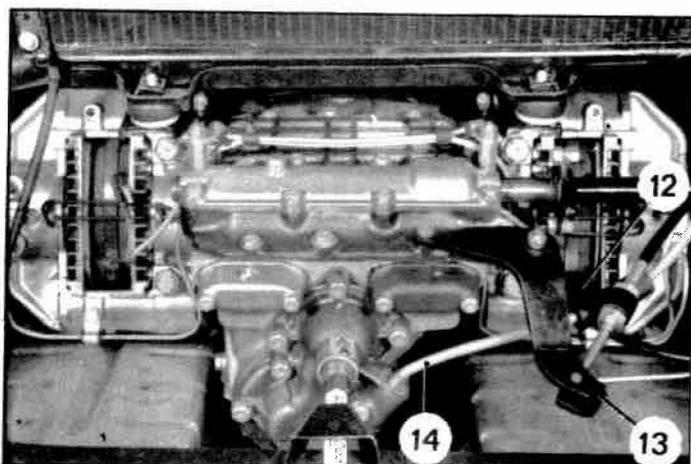
14. Poser le conduit d'air du radiateur et la roue de secours.

1250

Manuel 583-2



1131





VEHICULES T.T.

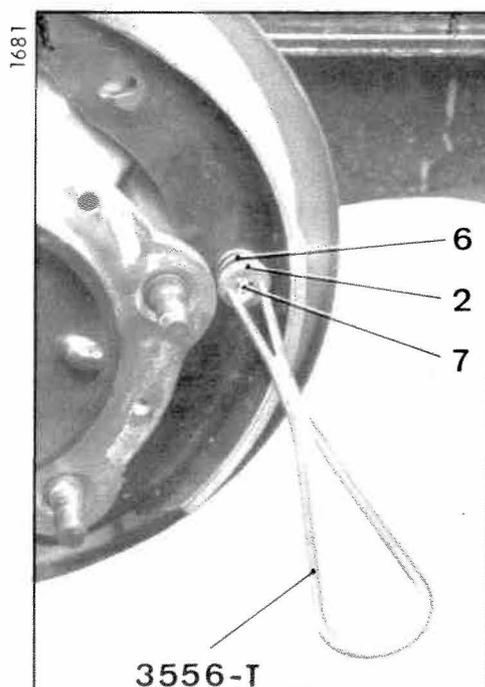
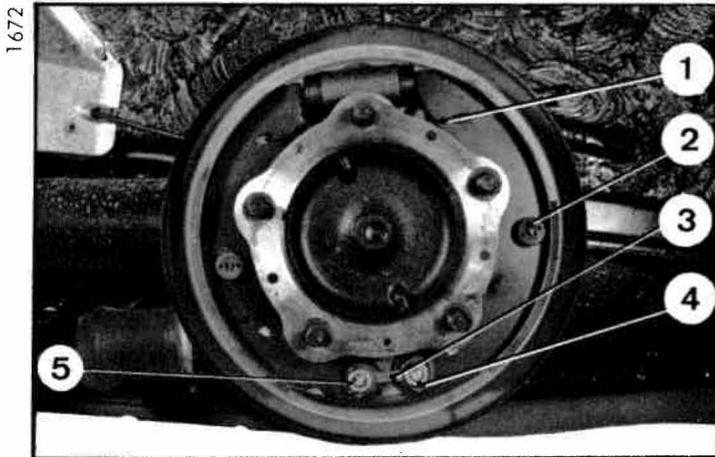
I, DEPOSE ET POSE DES SEGMENTS DE FREIN ARRIERE

DEPOSE.

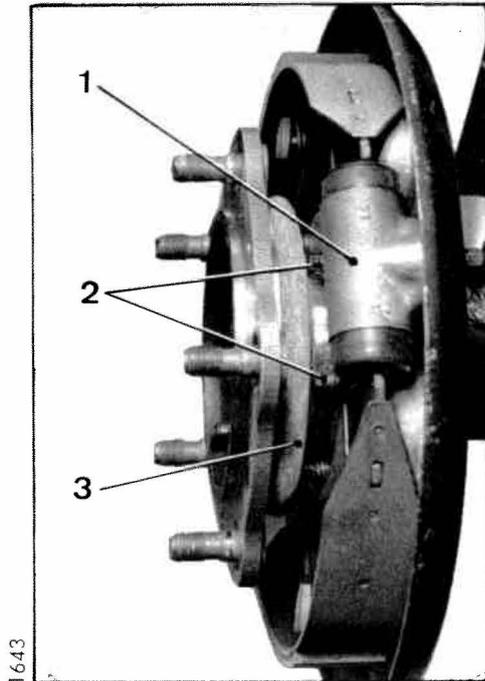
1. Placer l'arrière du véhicule sur cales.
Déposer l'aile arrière et la roue.
2. Déposer les vis de fixation du tambour. Déposer le tambour.
3. Décrocher le ressort (1) (pince à ressort 2110-T).
4. Déposer la coupelle (2) (outil 3556-T) puis le ressort (6) et la tige (7).
5. Rabattre l'arrêt-tôle (3) puis déposer les écrous (5).
6. Déposer les segments. Dégager les excentriques de réglage (4), des segments.
REMARQUE : Pour assurer un bon équilibrage du freinage, il est indispensable de remplacer en même temps les segments de frein des deux roues arrière.

POSE.

7. Mettre en place les excentriques de réglage (4) sur les segments.
Poser les segments sur le plateau de frein, le segment ayant la garniture la plus longue vers l'avant du véhicule.
Poser l'arrêt-tôle (3) puis les écrous (5) *sans les serrer*.
8. Monter la tige (7), le ressort (6) et la coupelle (2).
Verrouiller la coupelle en lui faisant faire 1/4 de tour sur la tige (7) (outil 3556-T).
9. Accrocher le ressort (1) (pince à ressort 2110-T).
10. Monter provisoirement le tambour.
Centrer les garnitures.
Serrer et freiner les écrous (5).
11. Monter le tambour et serrer les vis de fixation.
12. Monter la roue et l'aile et mettre le véhicule au sol.



II. DEPOSE ET POSE D'UN PLATEAU DE FREIN ARRIERE



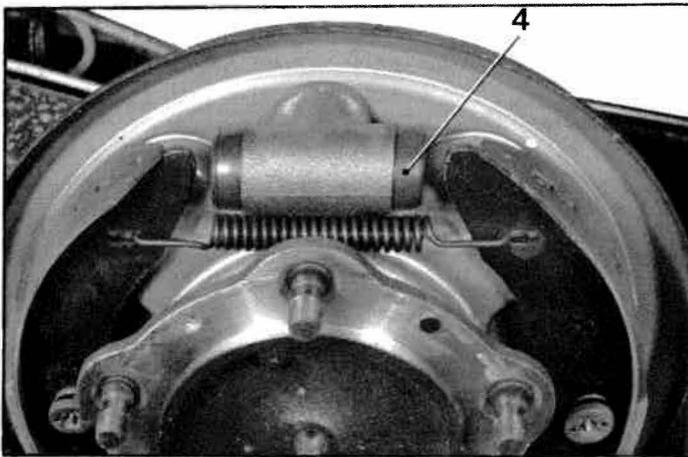
DEPOSE.

1. Placer l'arrière du véhicule sur cales. Déposer l'aile, la roue et le tambour de frein.
2. Déposer la fusée.
3. Déposer les segments de frein et le déflecteur (3).
4. Déposer le cylindre récepteur (1).
5. Déposer les vis (2) (clé 1677-T) et dégager le plateau.

POSE.

6. Présenter le plateau et serrer les vis de fixation (2) (clé 1677-T).
7. Poser la tôle déflecteur (3), la partie plane au ras de l'extrémité du moyeu.
8. Poser la fusée.
9. Monter le cylindre de roue (1) et les segments de frein.
10. Poser provisoirement le tambour.
11. Centrer les segments de frein.
12. Poser la roue et l'aile puis mettre le véhicule au sol.

III. DEPOSE ET POSE D'UN CYLINDRE DE ROUE ARRIERE

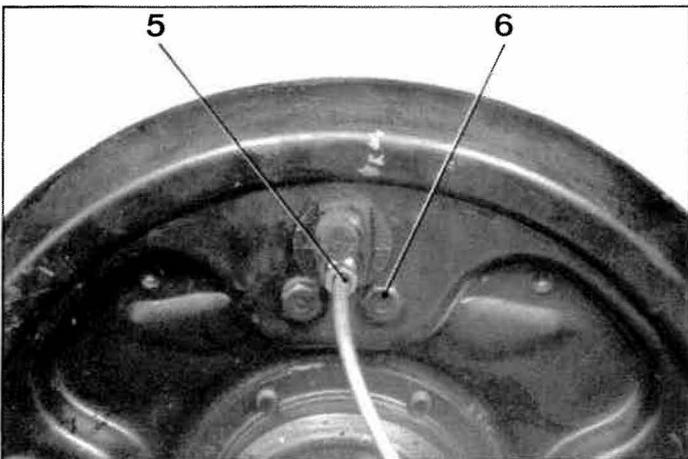


DEPOSE.

1. Placer le véhicule sur cales.
2. Déposer l'aile, la roue et le tambour.
3. Faire chuter la pression dans le circuit de freinage.
4. À l'aide des excentriques, écarter les segments de frein comme le montre la figure ci-contre pour permettre le passage du cylindre sans détériorer les coupelles (4).
5. Déposer le cylindre de roue :
Désaccoupler le tube (5) et obturer les orifices,
Déposer les deux vis (6).
Déposer le cylindre.
6. Déshabiller le cylindre.

POSE.

7. Habiller le cylindre de roue.
8. Poser le cylindre sur le plateau :
Monter les deux vis (6) sans les serrer.
Accoupler le tube (5) et serrer modérément le raccord.
9. Poser provisoirement le tambour.
10. Centrer les segments de frein.
11. Graisser légèrement la face d'appui du tambour sur le plateau puis monter le tambour.
12. Purger les canalisations de frein.
13. Faire appuyer par un aide sur la pédale de frein ce qui permet au cylindre de roue de bien se centrer entre les segments. Serrer les deux vis (6).
14. Monter la roue et l'aile.
Mettre le véhicule au sol.

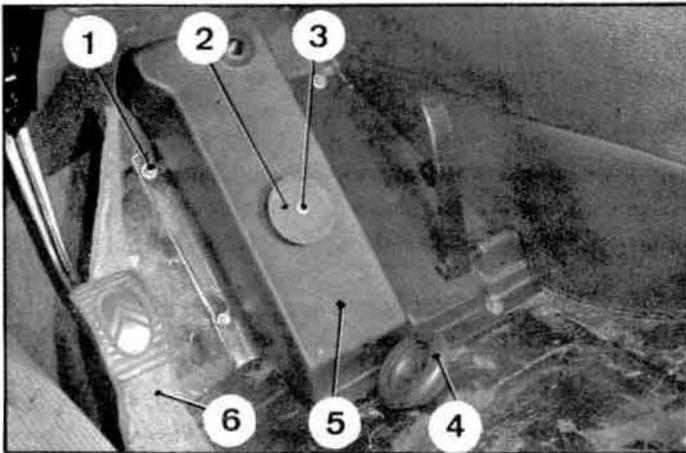


I. DEPOSE ET POSE D'UNE COMMANDE HYDRAULIQUE DE FREINAGE.

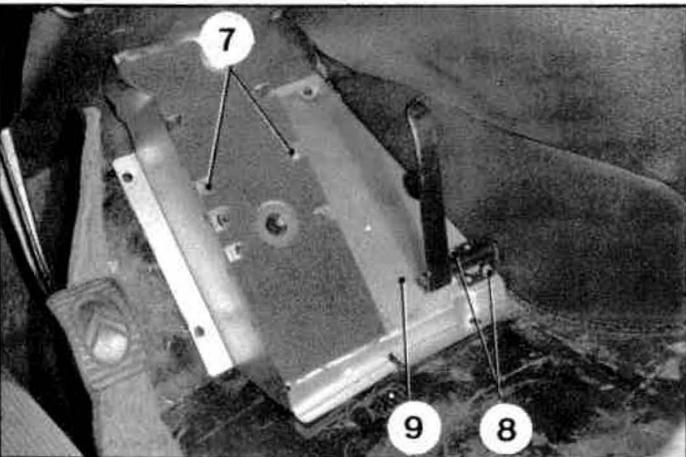
VEHICULES T.T.

sauf DE, DV, DT, DP

2088

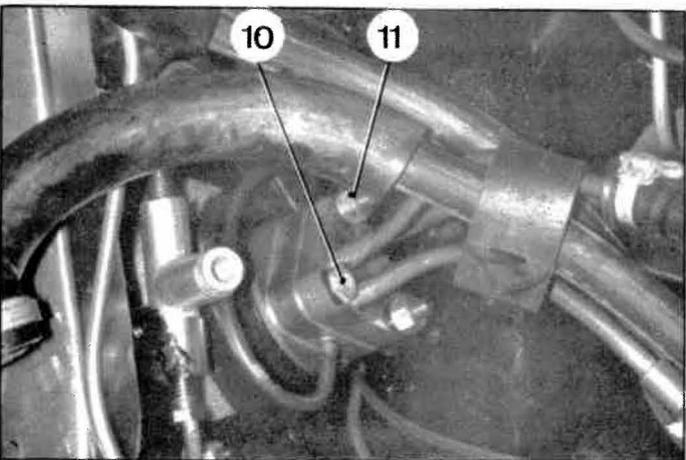


2089

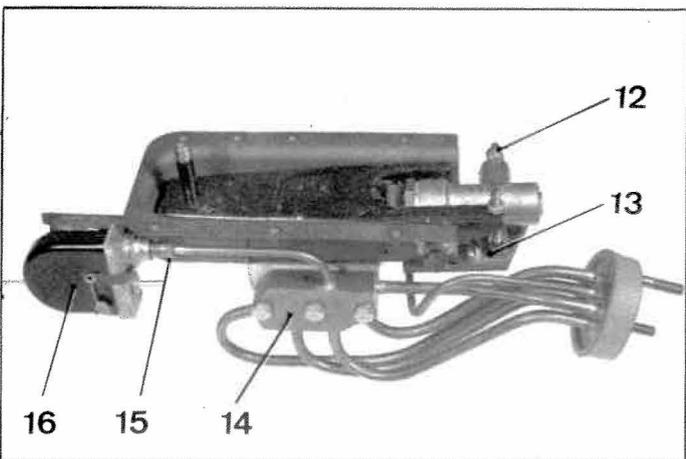


Correctif N° 1 au Manuel 583-2

1543



2091



DEPOSE.

1. Placer la commande des hauteurs en *position basse*.
Desserrer la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur.
Vider l'accumulateur de frein : ouvrir une vis de purge et appuyer sur la pédale de frein.
Déconnecter le câble de la borne négative de la batterie.
2. Déposer l'aile avant gauche.
Déposer le bloc pneumatique avant gauche.
3. Dégager le tapis caoutchouc du plancher des pédales.
Décoller légèrement la garniture feutre (6).
Déposer :
 - le protecteur caoutchouc (4),
 - la vis (3),
 - le patin de commande (2).
 Dévisser les quatre vis de fixation (1) du plancher.
Déposer la garniture plastique (5).
4. Déposer les vis de fixation (7) du plancher sur la commande hydraulique.
Déposer les vis de maintien (8) du support d'accélérateur au plancher.
Déposer le plancher (9).
5. Déconnecter les fils du contacteur de stop et du mano-contact.
6. Déposer les écrous (11) des goujons de fixation des brides raccords ainsi que la vis (10).
Dégager la commande hydraulique de freinage vers l'intérieur du véhicule.

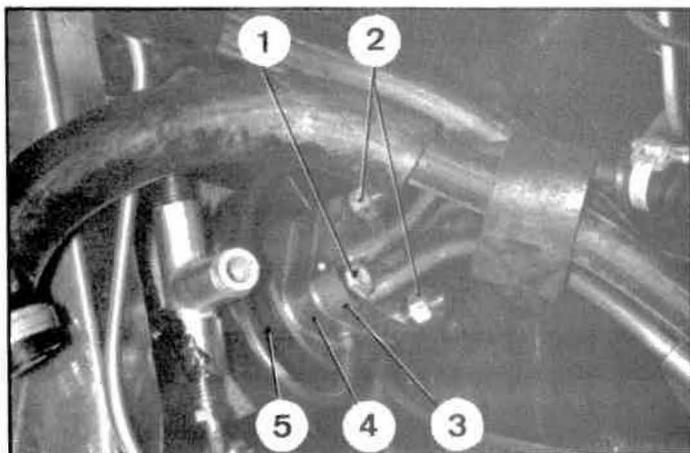
DESHABILLAGE.

7. Désaccoupler :
 - la plaquette (14) du bloc,
 - le raccord (15) du mano-contact,
 - le raccord (12) du répartiteur.
8. Déposer :
 - le mano-contact (16),
 - le contacteur de stop (13).

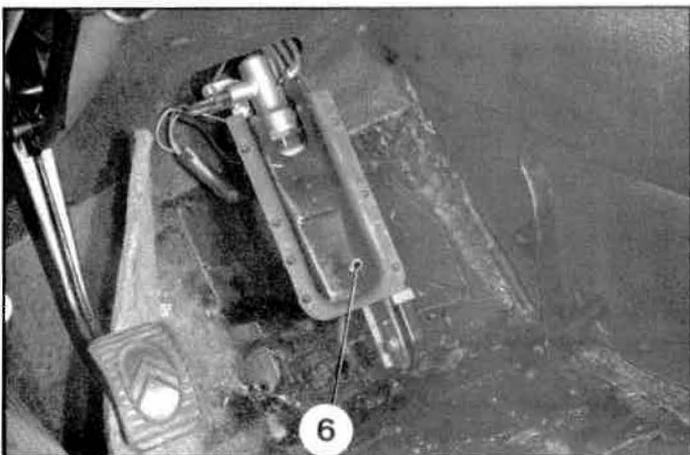
HABILLAGE.

9. Poser le contacteur de stop (13).
Accoupler le faisceau au bloc, intercaler la plaquette porte-joints équipée de joints neufs et serrer la plaquette-raccords (14).
Accoupler le faisceau, au mano-contact par le raccord (15) et au répartiteur par le raccord (12).
10. Fixer le mano-contact (16).
Serrer les raccords (12) et (15).
11. Régler le contacteur de stop.

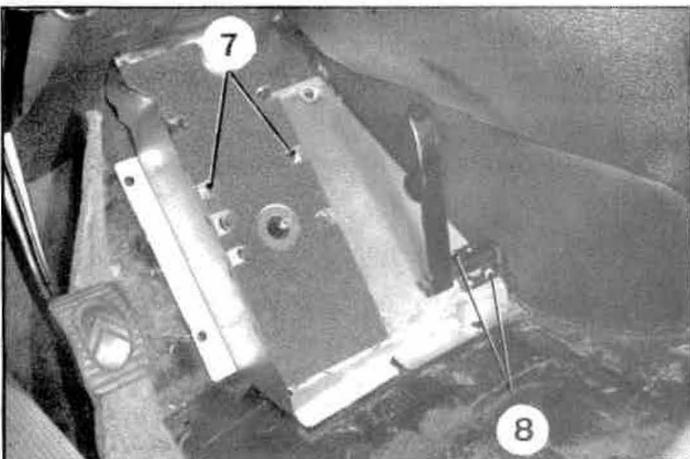
1543



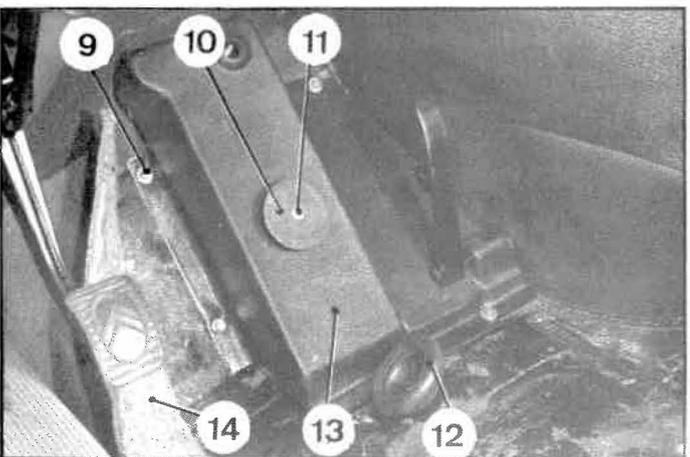
2090



2089



2088



POSE.

12. Présenter la commande hydraulique de freinage.
Engager successivement sur les goujons :
 - une plaquette porte-joints équipée de joints neufs,
 - la bride-raccord (4),
 - une plaquette porte-joints équipée de joints neufs,
 - la bride raccord (3).
 Serrer les écrous (2) et la vis (1).
Mettre en place le cache-poussière (5).
Poser le bloc pneumatique avant gauche.

13. Mettre le moteur en marche.
Serrer la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur et placer le levier de commande des hauteurs à la *position route*.
Soutenir le bloc de commande et vérifier le fonctionnement des freins en appuyant sur le poussoir (6).
Vérifier l'étanchéité des raccords.
Arrêter le moteur.

14. Brancher les fiches au contacteur de stop et au mano-contact.

15. Présenter le plancher.
Poser les vis de fixation (7) du plancher sur la commande hydraulique.
Fixer le support d'accélérateur (8) au plancher.

16. Présenter la garniture plastique (13) sur le plancher.
Poser les vis de fixation (9) du plancher (rouelles plate et éventail).
Placer et recoller la garniture feutre (14).

17. Poser :
 - le patin de commande (10),
 - la vis (11) à tête fraisée,
 - le protecteur caoutchouc (12).

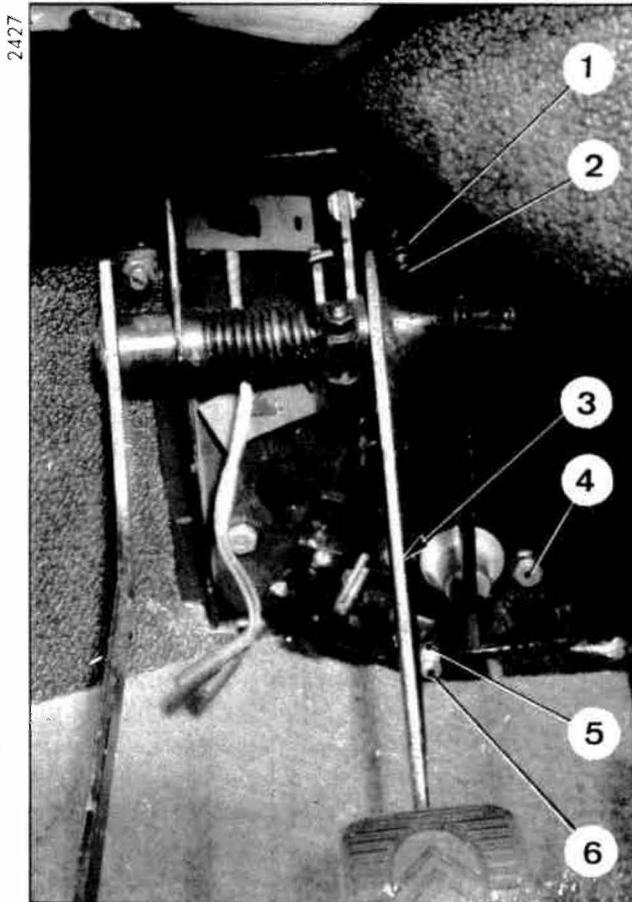
18. Placer le tapis caoutchouc du plancher.

19. Poser l'aile avant gauche.

20. Purger les freins.

I. DEPOSE ET POSE D'UNE COMMANDE HYDRAULIQUE DE FREINAGE (doseur).

VEHICULES DE - DV - DT - DP

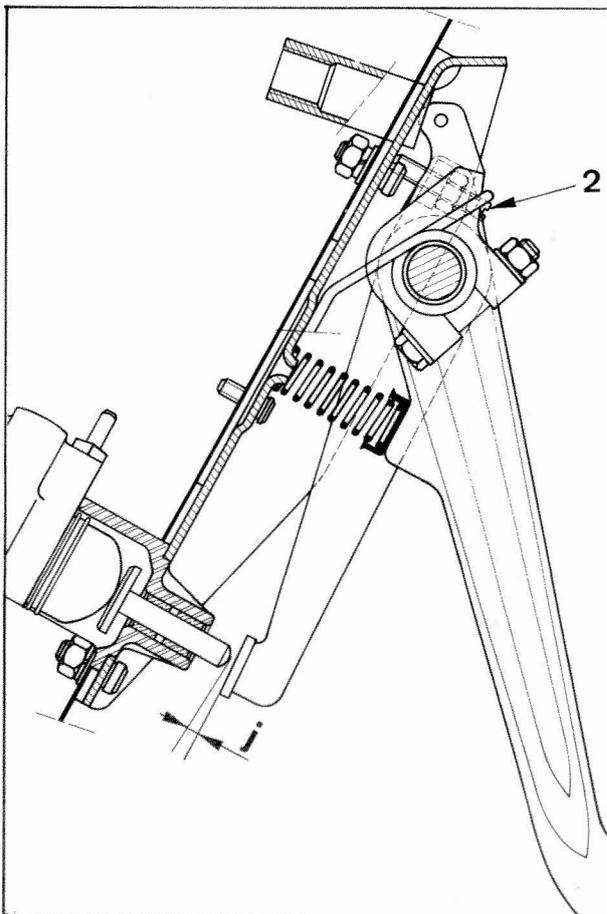


DEPOSE.

1. Desserrer la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur.
Placer la commande des hauteurs en *position basse*.
2. Déposer la sphère de suspension avant gauche.
3. Désaccoupler le silentbloc arrière de la barre de commande des vitesses.
4. Désaccoupler les quatre raccords des tuyauteries métalliques et les tuyaux caoutchouc.
5. A l'intérieur du véhicule, déposer les deux vis de fixation (3) et (4) du doseur.
6. Dégager le doseur, le support de commande et le poussoir.

POSE.

7. Présenter le doseur, le support de commande et le poussoir.
8. Visser de quelques filets les raccords des tuyauteries métalliques du doseur.
9. A l'intérieur du véhicule présenter et serrer les deux vis de fixation (3) et (4) du doseur (rondelle grower).
10. Serrer les raccords des tuyauteries métalliques de 6 à 8 mAN (0,6 à 0,8 m.kg).
Mettre en place les tuyauteries caoutchouc.
11. Monter la sphère de suspension, la serrer à la main.
12. Régler la pédale de frein : à l'aide de la vis (2) régler le jeu d'attaque du poussoir :
 $« j » = 0,1 \text{ à } 0,5 \text{ mm}$
Bloquer l'écrou (1) et vérifier après plusieurs actions sur la pédale (*circuit sans pression*) que le jeu « j » ne varie pas.
13. Régler le contacteur de stop : la pédale de frein au repos, brancher sur le circuit électrique du stop une lampe témoin (12 V - 15 W).
S'assurer que la palette du contacteur fonctionne bien. Visser la vis (6) jusqu'à obtenir l'allumage de la lampe témoin puis la desserrer de deux tours. Bloquer le contre-écrou (5).
14. Purger les freins.

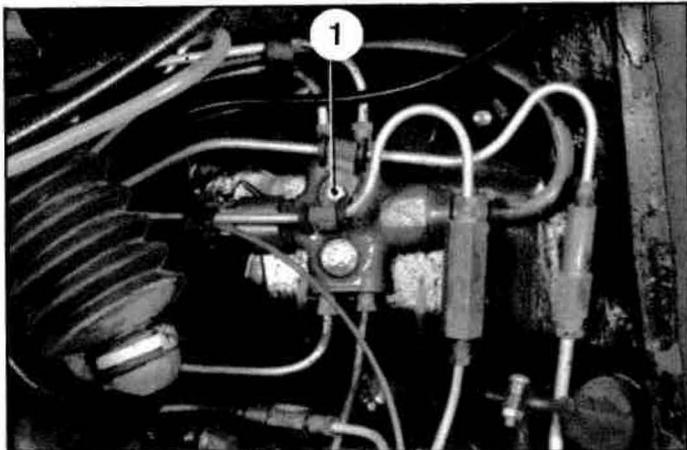


D. 45-1

II. DEPOSE ET POSE D'UNE VANNE DE SECURITE.

DEPOSE.

1. Placer l'avant du véhicule sur cales (support 2505-T).
2. Desserrer la vis de détente du joncteur-disjoncteur et placer la commande manuelle des hauteurs en *position basse*.
3. Déposer la roue de secours, l'aile avant gauche et la tôle latérale gauche de protection.
4. Désaccoupler les raccords des quatre tubes métalliques, le tube caoutchouc et la fiche du mano-contact.
Déposer la vis de fixation (1) de la vanne de sécurité (cette vis fixe également deux pattes d'attache des tubes).
5. Dégager la vanne de sécurité.



2418

POSE.

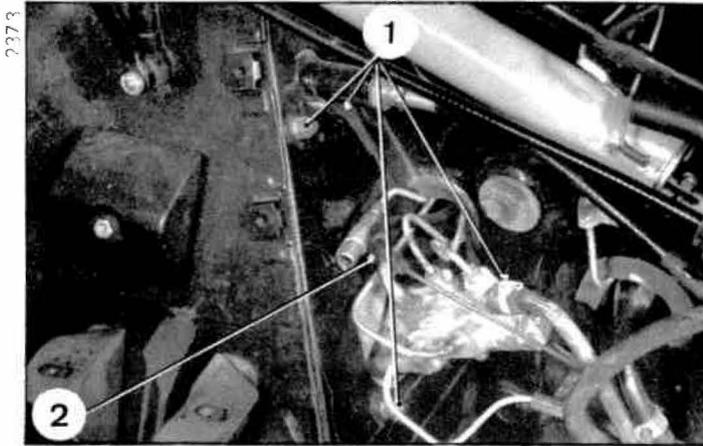
6. Présenter la vanne de sécurité et accoupler sans les serrer, les quatre raccords des tubes métalliques.
7. Fixer la vanne de sécurité à la caisse au moyen de la vis (1).
Serrer modérément les quatre écrous raccords de 6 à 8 mAN (0,6 à 0,8 m.kg).
Accoupler le tube caoutchouc et connecter la fiche au mano-contact.
8. Mettre le moteur en marche, serrer la vis de détente du joncteur-disjoncteur et placer le levier de commande manuelle des hauteurs à la *position route*.
Contrôler l'étanchéité des raccords.
9. Poser la tôle latérale de protection, l'aile et la roue de secours.
Mettre le véhicule au sol.

III. DEPOSE ET POSE D'UN PEDALIER.

DEPOSE.

1. Desserrer la vis de détente du joncteur-disjoncteur et placer la commande manuelle des hauteurs en *position basse*.
2. Déposer le bloc pneumatique de suspension avant gauche (clé-à-sangle 2223-T).
3. Désaccoupler le silentbloc arrière de la barre de commande des vitesses.
4. Désaccoupler les quatre raccords des tuyauteries métalliques et les tuyaux caoutchouc, de la commande hydraulique des freins.
5. Faire appuyer sur la pédale de débrayage par un aide, et placer une cale entre le carter d'embrayage et le renvoi en équerre de la commande de débrayage.

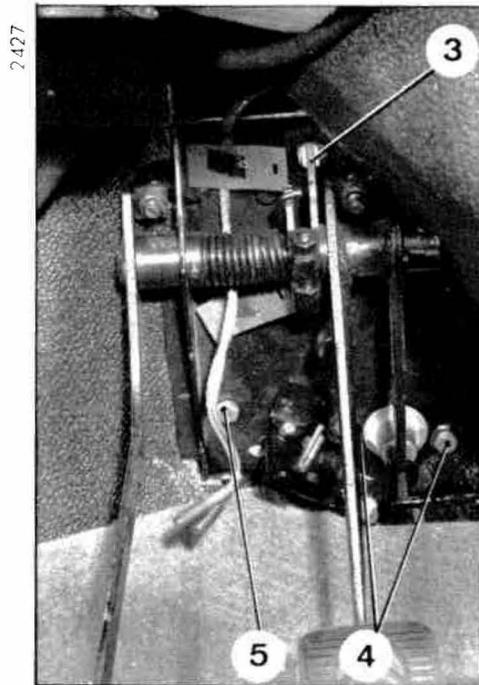
POSE.



12. S'assurer de la présence et du bon état de la garniture d'étanchéité (polyuréthane) du pédalier. La remplacer s'il y a lieu (colle genre Bostik).

13. Présenter le pédalier, mettre en place les quatre écrous de fixation (1) (rondelles plate et grower) et l'écrou de fixation (2) de la patte de soutien du raccord HP (rondelle grower).

14. Présenter la commande des freins, visser de quelques filets les raccords des tuyauteries métalliques. Mettre en place l'ensemble poussoir et support de commande.



15. Par l'intérieur du véhicule, mettre en place les deux vis de fixation (4) de la commande des freins et la vis de fixation (5) du pédalier. Bloquer les vis.

16. Poser l'axe du câble de débrayage sur le levier (3) de la pédale, le goupiller (rondelle plate).

17. Connecter les deux fiches de contacteur de stop et placer le faisceau sous ses pattes de maintien.

18. Régler la pédale de débrayage.

19. Bloquer les écrous de fixation (1) et (2) du pédalier.

20. Serrer modérément les raccords des tuyauteries métalliques de 6 à 8 mAN (0,6 à 0,8 m.kg). Mettre en place les tuyauteries caoutchouc.

21. Visser le manchon fileté de réglage du câble de débrayage et régler le câble.

22. Monter le silentbloc arrière de la barre de commande des vitesses.

23. Monter le bloc pneumatique de suspension avant gauche. Le visser à la main.

24. Purger les freins.

6. Débloquer le contre-écrou et dévisser le manchon fileté de réglage du câble de débrayage.

7. Déposer les quatre écrous de fixation (1) du pédalier et l'écrou (2) de la patte de soutien du raccord HP.

8. A l'intérieur du véhicule, dégoupiller et déposer l'axe du câble de débrayage du levier (3) de la pédale.

9. Déconnecter les deux fiches du contacteur de stop et dégager le faisceau électrique de ses pattes de maintien.

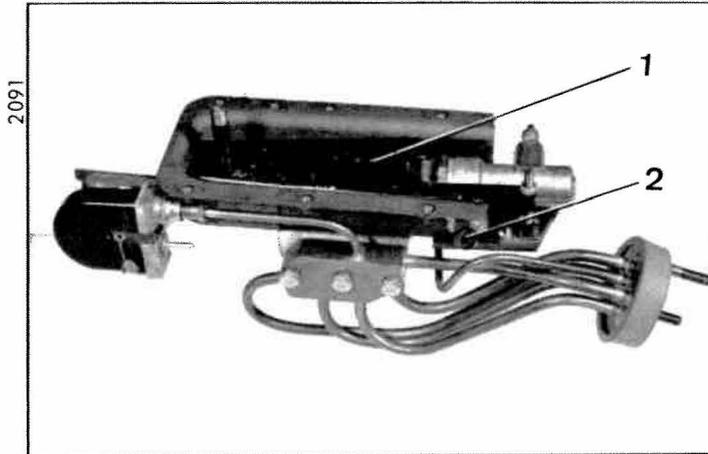
10. Déposer les deux vis de fixation (4) du doseur, et la vis de fixation (5) du pédalier.

11. Dégager le pédalier du véhicule.



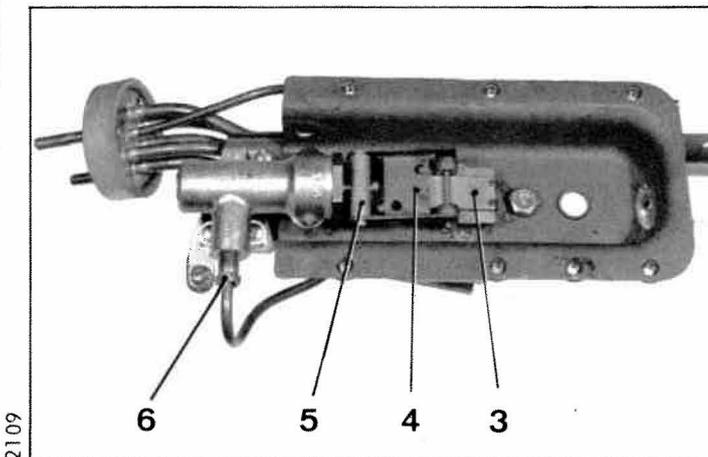
II. DEPOSE ET POSE D'UN REPARTITEUR DE FREINAGE.

DEPOSE.



1. Desserrer la vis de détente du conjointeur-disjoncteur et placer la commande des hauteurs en *position basse*.
Vider l'accumulateur de frein : ouvrir une vis de purge et appuyer sur la pédale de frein.
2. Déposer l'aile avant gauche.
Déposer le bloc pneumatique avant gauche.
3. Déposer la commande hydraulique de freinage.
4. Déposer les deux vis d'articulation (2) de la pédale de frein et dégager la pédale (1).
5. Faire pivoter la bielle porte-galets (4) de 1/4 de tour et la dégager de son axe de commande (5).
6. Désaccoupler le raccord (6) du tube d'arrivée du liquide de suspension, du répartiteur.
7. Déposer les deux vis de fixation du répartiteur de freinage.
Dégager le répartiteur.

POSE.



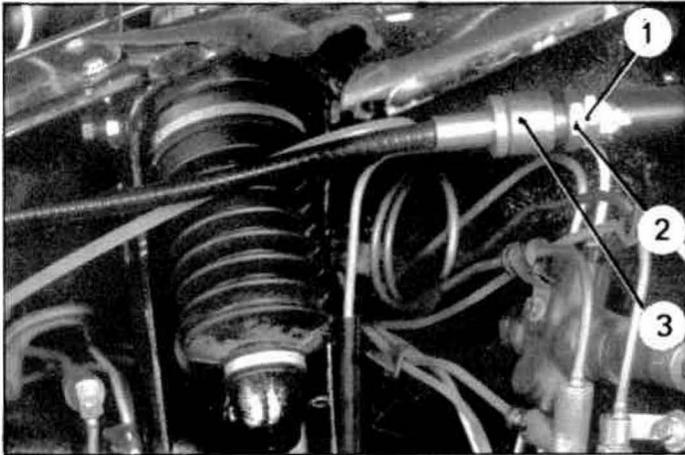
8. Mettre en place le répartiteur de freinage et approcher les vis de fixation (rondelle grower).
9. Mettre en place la bielle porte-galets (4) et dégauchir le répartiteur pour assurer une position correcte des galets sur le plateau répartiteur (3).
Serrer les vis de fixation du répartiteur.
Accoupler le tube (6) d'arrivée de liquide de suspension, au répartiteur.
10. Régler la répartition de freinage.
11. Monter la pédale (1) et serrer les vis d'articulation (2). Vérifier que la pédale articule normalement.
12. Poser la commande hydraulique de frein.
13. Poser le bloc pneumatique avant gauche.
14. Mettre le moteur en marche.
Serrer la vis de détente du conjointeur-disjoncteur et placer le levier de commande des hauteurs à la *position route*.
Vérifier l'étanchéité des raccords.
15. Poser l'aile avant gauche.
16. Purger les freins.



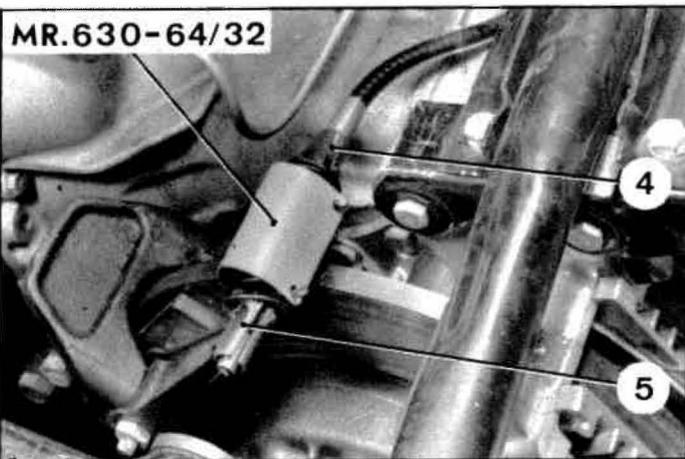
I. DEPOSE ET POSE DES BLOCS DE FREINAGE MECANIQUE (ou des plaquettes)

VEHICULES T.T.

12 500

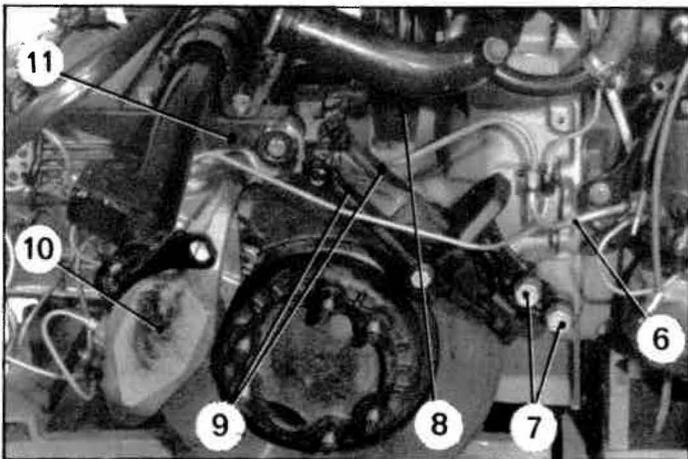


1302

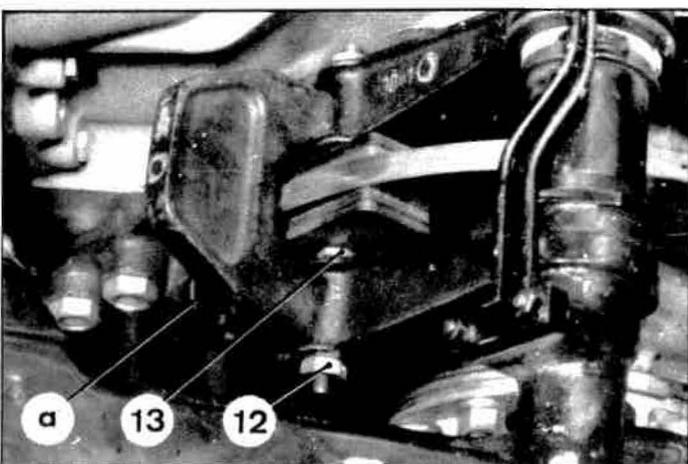


Correctif N° 1 au Manuel 583-2

12 237



1099



DEPOSE.

1. Déposer le bloc de freinage droit :

Déposer la batterie et son bac, s'il y a lieu.
Déposer la tôle latérale gauche de protection.
Détendre complètement la gaine de commande (3) en dévissant, au maximum le contre-écrou (2) et l'écrou (1).

Désaccoupler le câble des leviers (4) et (5) en utilisant l'étrier MR. 630-64/32 pour maintenir le ressort comprimé

Déposer les deux vis de fixation du bloc de freinage mécanique sur le carter d'embrayage.

Dégager le bloc de freinage vers le haut.

2. Déposer le bloc de freinage gauche :

Déposer :

- le radiateur (déconnecter les fils du thermo-contact et du ventilateur électrique),

- le support gauche (11) sur traverse,

- le bloc de freinage hydraulique gauche (10)

Désaccoupler le câble de commande de frein des leviers (9). (utiliser l'étrier MR. 630-64/32 pour maintenir le ressort comprimé).

Déposer les deux vis de fixation (7) (accès par le dessous du véhicule).

Dégager le bloc de freinage vers l'avant du véhicule (attention à ne pas déformer la poulie de commande (8) et le tube (6) de liaison pompe-conjoncteur).

POSE.

3. Mettre en place les blocs de freinage par l'avant du véhicule.

Approcher les deux vis de fixation (7) des blocs (pour le côté gauche on y accède par le dessous du véhicule).

Accoupler le câble de commande de frein (*Utiliser l'étrier MR. 630-64/32 pour maintenir les ressorts*).

Régler la garantie entre la fourche des étriers de frein et le disque, qui doit être de 4 mm.

Serrer les vis de fixation (7) des blocs sur le carter d'embrayage de 100 à 110 mAN (10 à 11 m.kg).

4. Régler le jeu entre plaquettes et disque de frein :

Placer entre les plaquettes de frein et le disque, de chaque côté, une cale de 0,1 mm d'épaisseur ayant une surface équivalente à celle des plaquettes pour éviter le basculement de celles-ci.

Les leviers étant en butée en « a » faire tourner le disque et agir sur les vis (13) pour amener les plaquettes au contact des cales (clé extra plate de 16 mm).

Serrer les contre-écrous (12).

5. Régler la tension de la gaine : agir sur l'écrou (1) et le contre-écrou (2).

6. Poser :

- le bloc de freinage hydraulique, côté gauche,

- le support gauche de radiateur,

- le radiateur,

- le bac de batterie et la batterie.

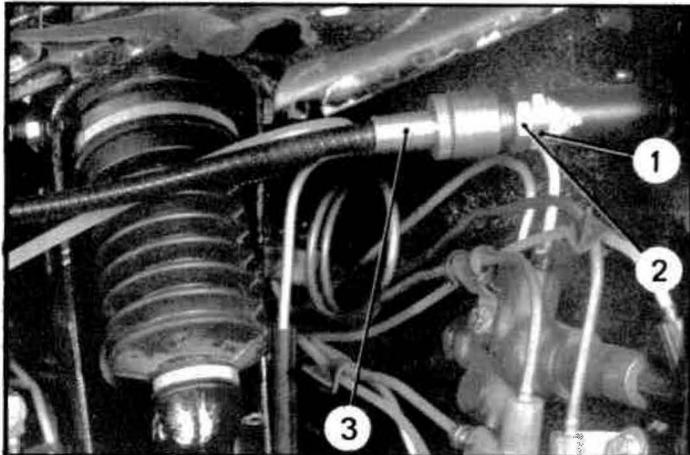
ATTENTION : Vérifier que la garantie, entre le tube de liaison pompe-conjoncteur et la poulie de commande est suffisante.

VEHICULES BVH

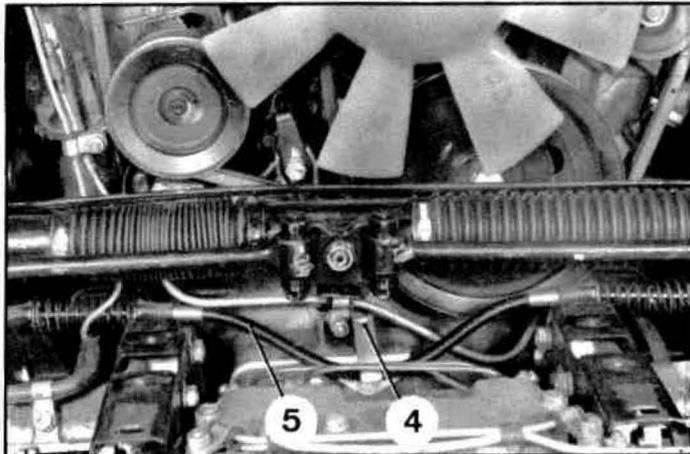
→ 9/1970

II. DEPOSE ET POSE D'UN CABLE DE COMMANDE
(commande au pied)

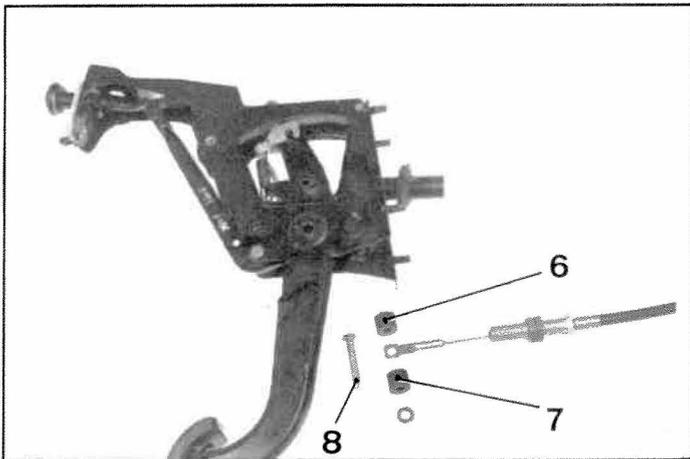
12500



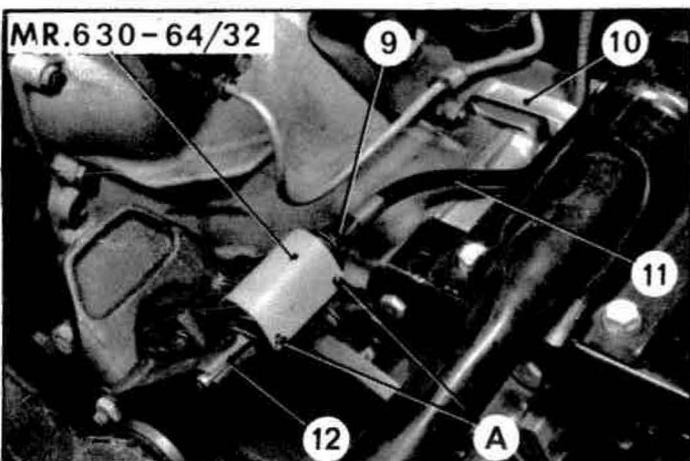
1252



1292



1302



DEPOSE.

1. Déposer l'aile avant gauche et la tôle de protection du mécanisme de suspension.
2. Déposer le radiateur.
3. Détendre complètement la gaine (3) en dévissant au maximum le contre-écrou (2) et l'écrou (1).
4. Dégager les deux ressorts, le câble et la gaine des leviers d'étriers de frein mécanique (*Utiliser l'étrier MR. 630-64/32 pour maintenir les ressorts*). Dégager la gaine (5) de la patte de maintien (4).
5. Dégager le câble et sa gaine du brancard gauche, ne pas égarer les ressorts.
6. Désaccoupler le câble de la pédale de frein : Déposer l'axe d'attelage (8) du câble à la pédale de frein, ne pas égarer les butées caoutchouc (6) et (7) et la rondelle plate. Dégager le câble.

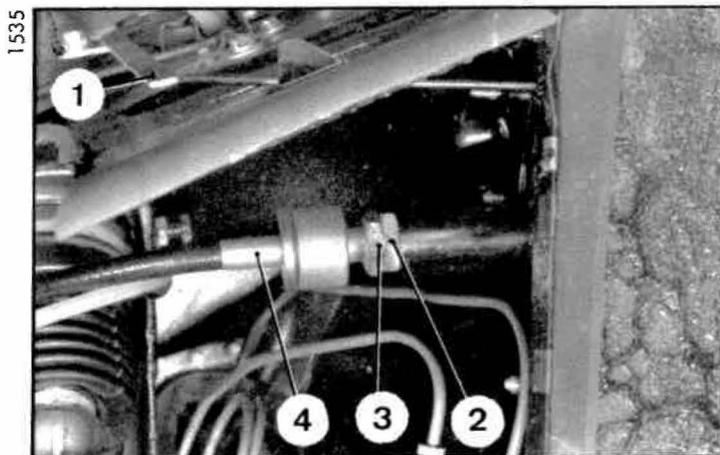
POSE.

7. Accoupler le câble de commande, à la pédale : Poser un axe d'attelage neuf (8) équipé de la butée caoutchouc gauche (6), poser la butée caoutchouc droite (7) et la rondelle plate. Ecarter l'extrémité fendue de l'axe d'attelage (8)
8. Engager le câble et sa gaine dans le brancard gauche.
9. Poser les ressorts sur les leviers de freins :
 - a) Placer le ressort dans l'étrier MR. 630-64/32. Comprimer le ressort à l'étau et placer les goupilles A de maintien dans les spires extrêmes du ressort.
 - b) Engager cet ensemble, ressort et étrier sur le câble et la gaine, le placer entre les leviers (12) et (9), côté gauche, engager le câble dans la rainure des leviers, dégager les goupilles A pour assurer la mise en place du ressort sur le bossage des leviers. Dégager l'étrier MR. 630-64/32.
10. Effectuer la même opération sur le deuxième ressort.
11. Mettre en place la gaine (11) dans la patte de maintien (10). Régler la tension de la gaine : agir sur l'écrou (1) et le contre-écrou (2).
12. Poser :
 - le radiateur,
 - la tôle de protection du mécanisme de suspension,
 - l'aile avant gauche.

III. DEPOSE ET POSE D'UN CABLE DE COMMANDE. (commande au pied)

VEHICULES T.T.

→ 9/1970

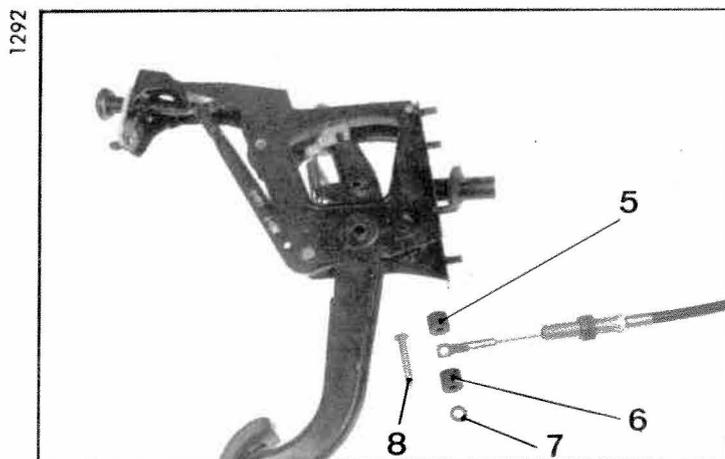


DEPOSE.

1. Déposer l'aile avant gauche et la tôle de protection du mécanisme de suspension.
2. Détendre la gaine (4) en dévissant le contre-écrou (3) et l'écrou (2).
3. Resserrer la patie fendue de l'axe d'attelage (8) du câble de commande à la pédale.
Déposer la rondelle plate (7) et la butée caoutchouc droite (6). Dégager l'axe d'attelage et la butée caoutchouc (5), de la pédale.
Dégager le câble du pédalier.
4. Chasser le rivet (1).
5. Déposer le câble de commande de frein.

POSE.

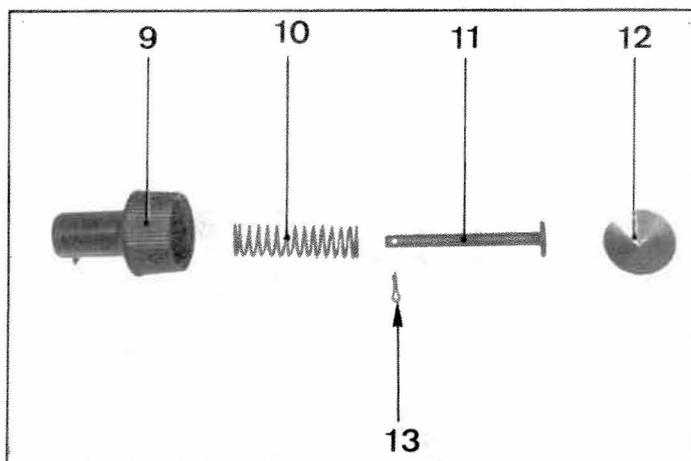
6. Présenter la commande, s'assurer de la présence de la bague caoutchouc dans la tôle latérale d'auvent.
Poser les vis de fixation.
Engager la commande d'ouverture de capot.
Remonter un rivet neuf (1).
7. Accoupler le câble de commande à la pédale.
Poser un axe d'attelage neuf (8) équipé de la butée caoutchouc gauche (5), poser la butée caoutchouc droite (6), la rondelle (7), écarter l'extrémité fendue de l'axe d'attelage (8).
8. Régler la tension de la gaine.
9. Poser, la tôle de protection du mécanisme de suspension et l'aile avant gauche.



IV. DEPOSE ET POSE D'UN BOUTON DE COMMANDE DE DEVERROUILLAGE.

VEHICULES BVH

→ 9/1970



DEPOSE.

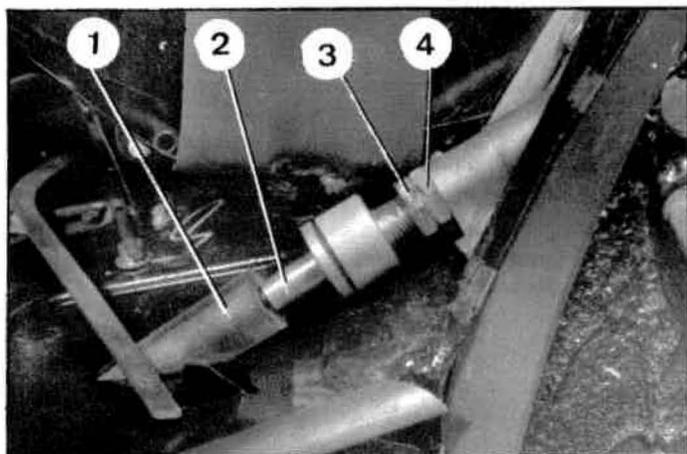
1. Mettre le bouton en position « déverrouillé ».
2. Déposer la goupille de maintien (13).
3. Dégager l'ensemble bouton (9), axe (11) et ressort (10) de l'embout de déverrouillage.
4. Placer l'ensemble verticalement, en appui sur un établi et enfoncer le bouton (9) pour dégager la pastille obturatrice (12).
Déposer l'axe (11) et le ressort (10) du bouton (9).

POSE.

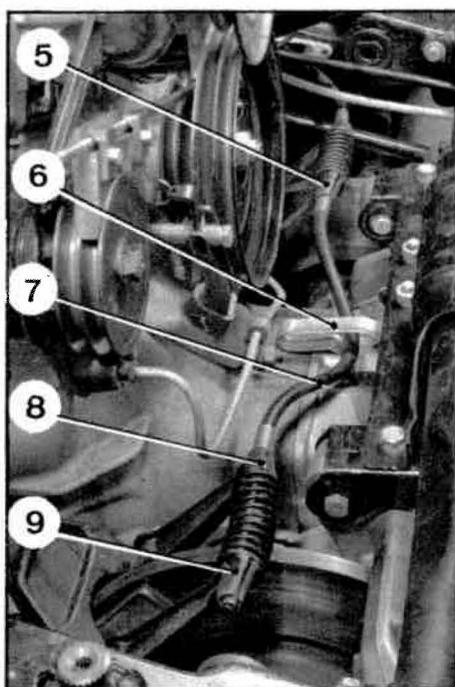
5. Placer le ressort (10) et l'axe (11) dans le bouton (9).
6. Engager cet ensemble sur l'embout du levier de déverrouillage.
Appuyer sur l'axe (11) pour faire coïncider les trous de goupille.
Poser la goupille (13), écarter les branches de celle-ci.
7. Présenter la pastille obturatrice (12) sur le bouton (9) (le cône vers l'intérieur).
Appuyer avec le pouce pour la mettre en place.

VEHICULES BVM

→ 9/1970

V. DEPOSE ET POSE D'UN CABLE DE COMMANDE
(commande à main)

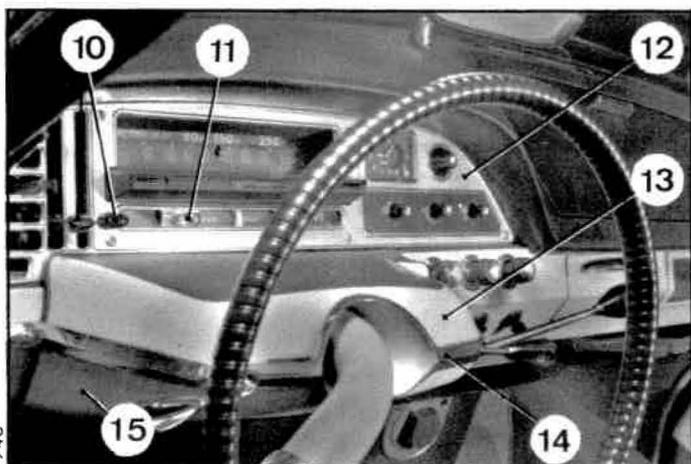
1812



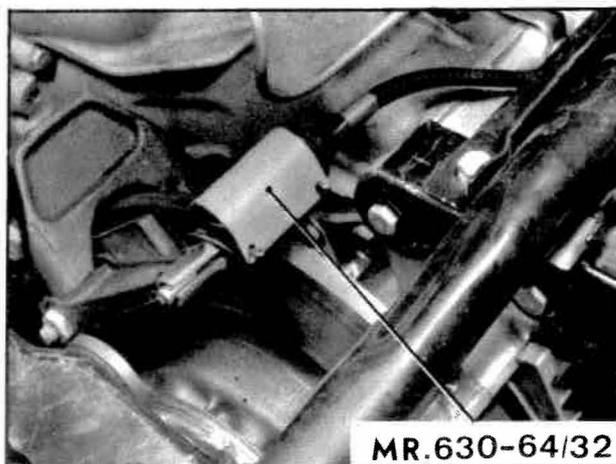
1297

DEPOSE.

1. Déposer l'aile avant gauche.
2. Déposer le radiateur.
3. Détendre complètement la gaine (2) en dévissant au maximum le contre-écrou (3) et l'écrou (4).
4. Sur le côté droit :
Dégager le câble du levier (9), le ressort (*utiliser l'étrier MR. 630-64/32*), la gaine (7) des leviers (8) et (5).
Dégager le câble et la gaine de la patte de maintien (6) sur le carter de boîte.
5. Sur le côté gauche :
Déposer le ressort (*utiliser l'étrier MR.630-64/32*).
Dégager le câble et sa gaine du longeron gauche.
Récupérer le protecteur caoutchouc (1).
6. Déconnecter la cosse de la borne négative de la batterie.
7. Déposer :
 - les vis de fixation de l'applique de finition de passage de direction et dégager l'applique (14),
 - le couvercle (13) du support des commandes électriques,
 - les vis de fixation de l'encadrement de compteur,
 - le bouton (11) de remise à zéro du tableau,
 - les boutons (10) du volet d'aération gauche.
8. Dégager le support des commandes électriques (15) muni des commutateurs de feux indicateurs de direction, d'éclairage et d'avertisseurs.



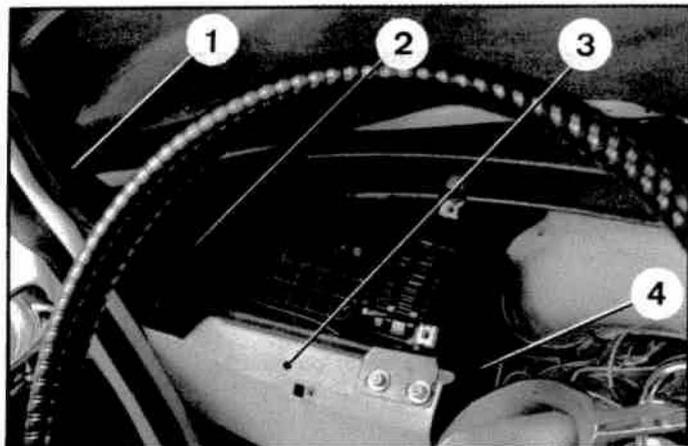
1948



1302

MR.630-64/32

2227



9. Dégager la buse de désembuage (1), après avoir déposé la vis de fixation de la planche de bord inférieure gauche.

10. Côté gauche, dégager l'ensemble planche de bord supérieure (2) et inférieure (3) et désaccoupler la buse du tube souple (4).

11. Déposer la buse d'aération gauche,

12. Déposer la goupille de l'axe (5) d'attelage du câble.

Dégager l'axe (5) de la poignée de commande et déposer le câble.

POSE.

2509



13. Accoupler le câble à la poignée de commande, à l'aide de son axe d'attelage. Goupiller.

14. Engager le câble et sa gaine dans le longeron. Placer le protecteur caoutchouc (6).

15. Mettre en place la gaine sur le levier extérieur (7) côté gauche.

16. Placer le ressort dans l'étrier MR. 630-64/32. Comprimer le ressort à l'étau et placer les goupilles A de maintien dans les spires extrêmes du ressort.

Engager cet ensemble ressort et étrier sur le câble et la gaine. Le placer entre les leviers (7) et (8), côté gauche. Engager le câble dans la rainure du levier intérieur côté droit. Dégager les goupilles A pour assurer la mise en place du ressort sur le bossage des leviers (7) et (8). Dégager l'étrier MR. 630-64/32.

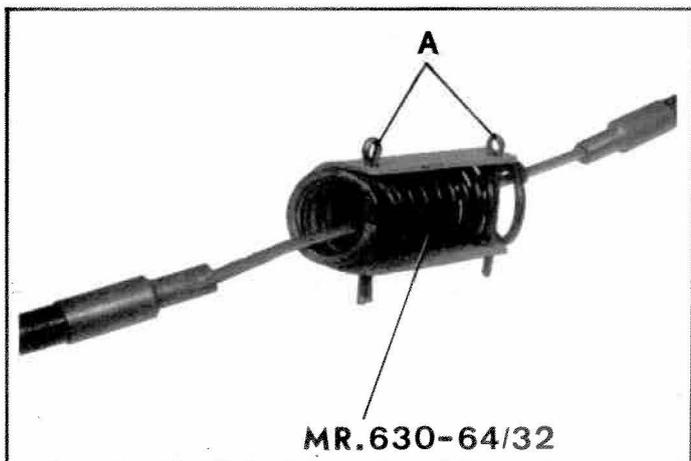
17. Effectuer la même opération sur le deuxième ressort (9).

Manuel 583-2

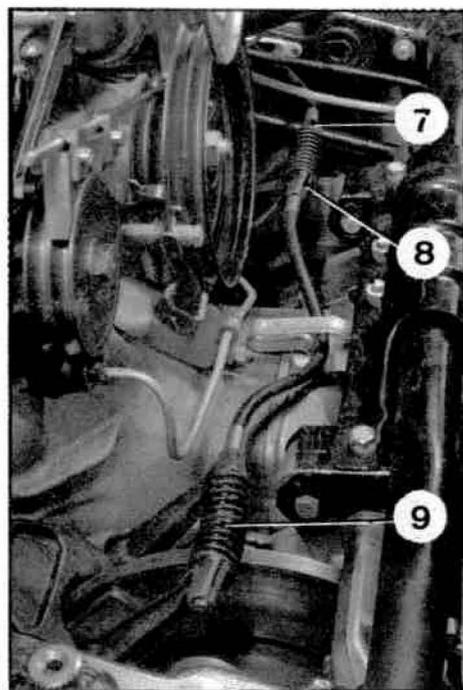
1812

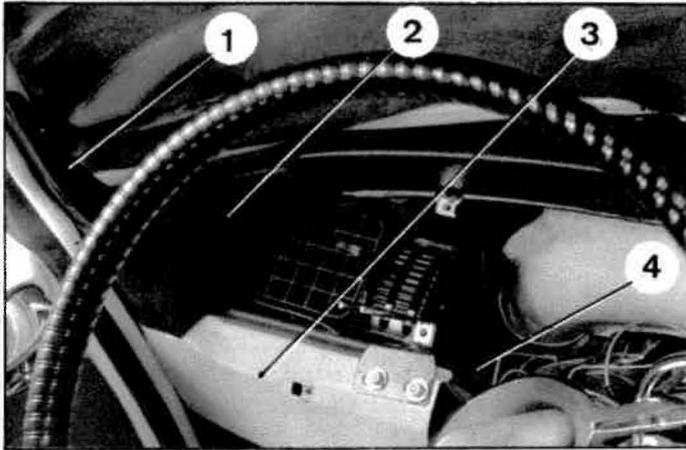


1293

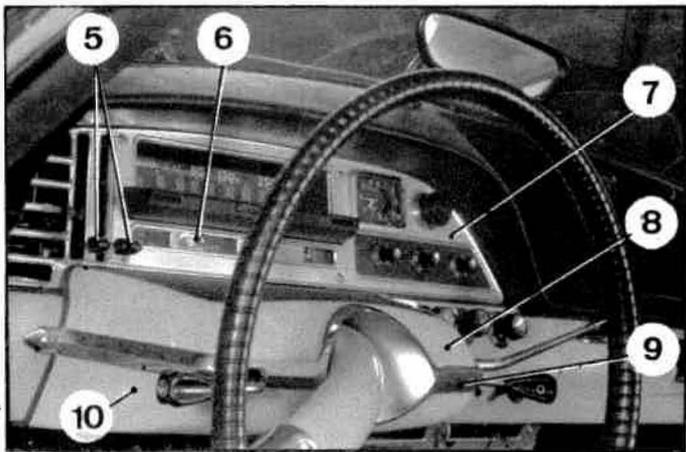


1297





2227



1948

18. Mettre en place la gaine dans la patte de maintien sur la boîte de vitesses.

19. Régler la tension de la gaine.

20. Monter la buse d'aération gauche.

21. Engager l'ensemble planche de bord inférieure (3) et supérieure (2), côté gauche et accoupler la buse (1) au tube souple (4).

22. Monter la vis de fixation de la planche de bord inférieure gauche (3).

23. Monter :

- le support (10) des commandes électriques, muni des commutateurs de feux indicateurs de direction d'éclairage et d'avertisseurs,
- l'encadrement (7) de compteur,
- les boutons gauche (5) des volets d'aération,
- le bouton (6) de remise à zéro du compteur,
- le couvercle (8) du support des commandes électriques,
- l'applique de finition (9).

24. Connecter le câble à la borne négative de la batterie.

25. Monter :

- le radiateur,
- l'aile avant gauche.

VEHICULES T.T.

→ 2/1969

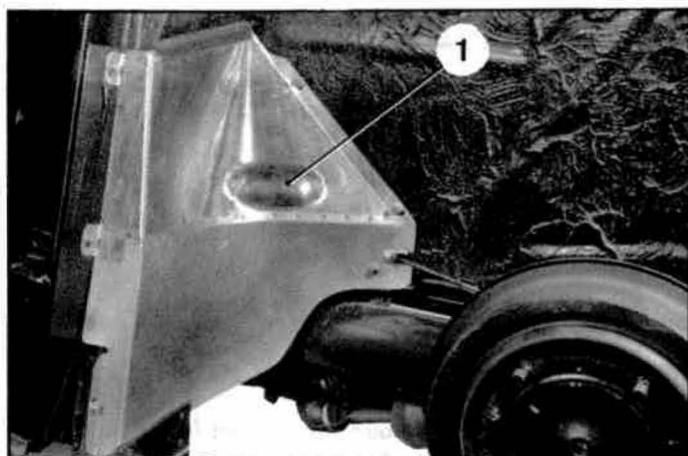
I - DEPOSE ET POSE D'UNE CANALISATION ARTICULEE DE FREINS ARRIERE.

DEPOSE.

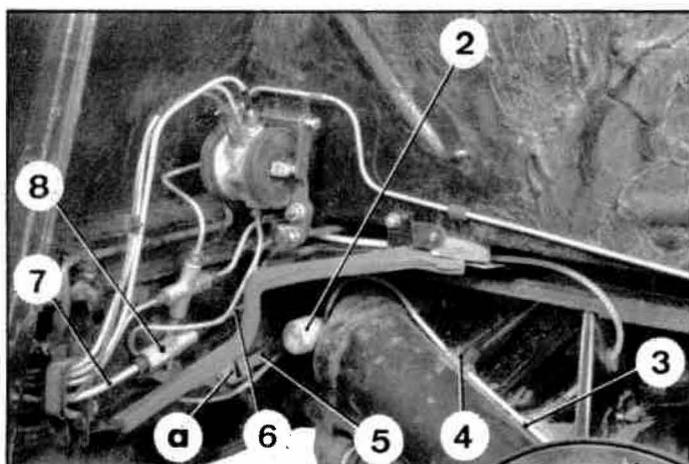
1. Placer l'arrière du véhicule sur cales.
Déposer la roue.
2. Faire chuter la pression des circuits.
Placer la commande manuelle des hauteurs en *position basse*.
3. Déposer l'aile arrière (côté travail à exécuter).
Déposer la tôle latérale de protection (1) et la tôle de protection inférieure.
4. **Déposer la canalisation de frein :**
Désaccoupler (côté gauche) :
- le raccord (8) du tube d'alimentation (7) et du tube de liaison (6) au frein arrière droit,
- le tube d'alimentation (3) du cylindre de roue.
Relever la patte de maintien (4).
5. Desserrer le contre-écrou et déposer la vis du raccord tournant (2).
6. Dégager l'axe d'articulation du bras arrière.

POSE.

7. Engager l'axe d'articulation dans l'alésage du bras.
Faire correspondre le trou conique de l'axe d'articulation du raccord (2) avec la vis-pointeau.
Serrer la vis-pointeau.
Serrer le contre-écrou.
8. S'assurer que la patte (5) d'immobilisation en rotation, est centrée dans son logement « a ».
9. Engager le tube sous la patte de maintien (4) et la rabattre.
10. Placer un joint neuf et accoupler le tube (3) au cylindre de roue.
11. Accoupler le raccord trois voies (8) au tube d'alimentation (7) et au tube de liaison (6) du frein arrière droit (joint neuf).
12. **Purger les freins.**
Vérifier l'étanchéité des raccords.
13. Monter la roue.
Mettre le véhicule au sol et serrer les écrous de fixation de la roue.
14. Monter :
- les tôles inférieures et latérales de protection du correcteur de hauteur,
- l'aile arrière.



1792

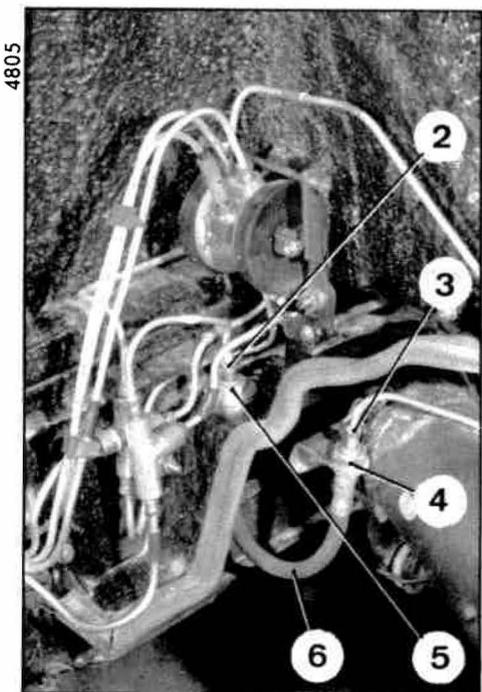
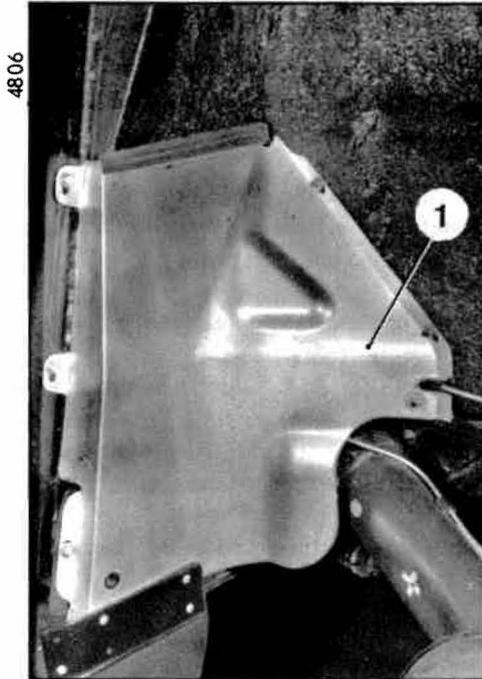


3083

VEHICULES T.T.

→ 2/1969

II - DEPOSE ET POSE D'UN RACCORD FLEXIBLE DE FREINS ARRIERE.



DEPOSE.

1. Placer l'arrière du véhicule sur cales.
2. Déposer l'aile arrière (côté travail à exécuter).
3. Placer la commande manuelle des hauteurs en *position basse*.
4. Déposer la roue.
5. Déposer la tôle latérale de protection (1)
6. Désaccoupler les raccords (2) et (3).
7. Desserrer les écrous de fixation (4) et (5) du raccord flexible (6).
8. Dégager les rondelles et le flexible (6).

POSE.

9. Mettre en place le flexible (6) et ses rondelles.
10. Monter les écrous (4) et (5). (Maintenir le flexible par les six pans fixes pour éviter de le vriller au serrage).
11. Placer un joint neuf et accoupler les raccords (2) et (3) sur le flexible (6).
12. **Purger les freins.**
Vérifier l'étanchéité des raccords.
13. Monter :
 - la tôle latérale de protection (1)
 - la roue
 - l'aile arrière.
14. Mettre le véhicule au sol et serrer définitivement les écrous de roue.